



Mertztwiller



Bulletin municipal



Meilleurs Voeux ! **2019**
Alles güede fer's neje johr !

SOMMAIRE

 Le Mot du Maire	3
 Décisions du conseil municipal	4
 Les finances	10
 Les travaux	12
 Seniors	24
 L'environnement	31
 Les temps fors	38
 Vie scolaire, culturelle et petite enfance	50
 Les activités paroissiales	58
 L'OSL	60
 La vie associative	67
 Les gens de chez nous	81
 Le coin des poètes	86
 État civil	87
 Mot de l'opposition	90
Les annonceurs	91



Madame, Monsieur, chers amis,

L'actualité de la fin de l'année 2018 a été marquée par les manifestations « Gilets jaunes ».

La violence et le vandalisme de la part de certains sont bien-sûr tout à fait injustifiables, mais le ras-le-bol de la pression fiscale et de la taxation excessive est compréhensible.

De leur côté, les communes subissent depuis plusieurs années une baisse drastique des dotations de l'État, baisse qui s'est poursuivie entre 2017 et 2018, et qui peut être décourageante pour les élus.

Malgré cette baisse des dotations, nous avons poursuivi la baisse de 2% par an des taux communaux des taxes locales, selon les engagements de notre programme.

Par ailleurs, dès le début de notre mandat, nous avons baissé les indemnités du maire et des adjoints de 25%, pour permettre des économies.

Une de nos priorités en 2018 a été le remboursement anticipé partiel d'un emprunt pour alléger la dette concernant la salle polyvalente, et en réduire le coût. Le patrimoine locatif communal a été réhabilité, pour assurer des revenus locatifs. Les bâtiments scolaires ont fait l'objet de travaux d'isolation, pour permettre une économie conséquente des dépenses énergétiques.

L'activité communale a été intense en ce qui concerne les travaux communaux, mais également sur le plan de l'animation du village.

La première édition du cycle de concerts gratuits des « Hivernales de Mertzwiller » qui a rencontré un franc succès, la troisième édition de la Journée du livre d'occasion, les activités intergénérationnelles, la participation de l'orchestre et la chorale à l'école à des événements communaux, le défilé du messti haut en couleur, l'organisation du salon des artisans de l'Habitat et des économies d'énergie, la mise en

place du conseil municipal des jeunes, la célébration festive du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18, le repas des aînés et l'après-midi récréative, la vitalité des associations dont vous découvrirez les activités dans ce bulletin annuel, témoignent de l'intensité de la vie locale.

Concernant la résidence seniors, le permis de construire est signé mais le projet a pris quelques mois de retard en raison de procédures de marchés publics. Au vu des nombreuses pré-inscriptions réceptionnées, cette réalisation est impatientement attendue par nombre de nos concitoyens et constituera un enrichissement certain pour notre commune.

Cette résidence sera un espace de vie intégré dans l'espace communal et ses locataires pourront pleinement bénéficier de toutes les animations et activités proposées, associatives ou communales. La convivialité est pour nous très importante, et c'est bien dans cette optique que, d'une part, nous soutenons toutes les associations dans notre commune, et d'autre part que nous organisons de nombreuses activités intergénérationnelles.

Je tiens à préciser ici que l'adjonction d'une salle de fête à la résidence sénior serait à la charge exclusive de la commune - et non du bailleur - pour un coût d'environ 250 000 euros.

Il y a d'autre part un besoin avéré de la maison de retraite d'une grande salle adaptée aux rencontres et animations festives. Le budget communal très serré et l'investissement lourd pour la salle polyvalente communale n'ont pas permis, pour l'instant, de répondre à ce besoin. Une réflexion est donc à mener, qui devra permettre de faire « d'une pierre deux coups »...

En 2019, nous continuerons sur notre lancée, dans le souci du bien commun, de la vitalité et de l'attractivité de la commune, et resterons à votre écoute.

À chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et proches, j'adresse tous mes meilleurs vœux de santé, prospérité et sérénité pour cette nouvelle année. « Allès guèdè im Nejë ! »

Votre Maire Jean-Claude Strebler

Le conseil municipal s'est réuni à 6 reprises. Les ordres du jour particulièrement denses ont donné lieu à plus de 70 décisions en 2018. De nombreuses décisions ont été préparées par les membres des commissions qui se sont réunies à 16 reprises.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2018

- Approbation du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord pour la période 2018-2021 dont les éléments essentiels sont:
 - L'accompagnement de l'industrie de demain
 - Le développement du thermalisme et du tourisme
 - L'aménagement de territoires connectés et attractifs, à énergie positive, et le développement de l'emploi
 - L'adaptation du territoire à l'avancée en âge de ses habitants
 - Faire de la culture un réel levier d'attractivité
 - Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes
 - Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public.

Ce contrat définit le principe d'une gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin.

Pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, fixation pour 2018 du tarif d'affermage de divers terrains communaux au prix de 1,12€ l'are, compte tenu de l'application de la variation de l'indice par rapport à l'année précédente de - 3.02%.

Modification du règlement intérieur de l'Espace Stéphane Grappelli par l'adjonction des dispositions suivantes : déchets ménagers et assimilés.

Après chaque utilisation des locaux mis à disposition, les usagers ou responsables d'association qui occupent les locaux de l'Espace Stéphane Grappelli dans le cadre d'une location s'engagent à débarrasser par leurs propres moyens les déchets ménagers et assimilés générés par leurs activités. Aucun déchet de quelque nature que ce soit ne devra être laissé sur place. Les verres seront déposés par les utilisateurs dans les containers prévus à cet effet sur le parking en face de l'Espace Stéphane Grappelli.

En cas de non respect des dispositions ci-dessus, et dès lors qu'il aura été constaté la présence de déchets laissés

sur place, l'utilisateur ou l'association dont le nom figure sur la convention établie préalablement se verra facturer le forfait poubelle d'un montant de 30 euros tel que défini dans la délibération du 29 juin 2016. Lorsqu'il est constaté que le volume des déchets laissé sur place excède 2 sacs poubelle, le chèque de caution dont le montant est défini dans les dispositions financières de ladite convention sera immédiatement encaissé.

- Création, dans le cadre d'un besoin saisonnier, de 5 postes d'adjoint technique non titulaire à temps complet à compter du 1^{er} juin 2018 et jusqu'au 30 septembre 2018 rémunérés sur la base de l'échelon 1 indice brut 347 - indice majoré 325.
- Modification de l'état des emplois à compter du 1^{er} mars 2018 comme suit :
 - Adjoint technique affecté aux bâtiments communaux à 27/35^e au lieu de 17/35^e
 - Adjoint technique affecté aux bâtiments communaux à 25/35^e au lieu de 23/35^e
 - Adjoint technique affecté aux bâtiments communaux à temps complet au lieu de 30/35^e
- Ouverture d'un poste d'adjoint administratif contractuel (besoin occasionnel) à temps complet et inscription à l'état des emplois de la commune à partir du 22 février 2018.
- Arrêt de l'état des postes ouverts au 1^{er} mars 2018.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

- Décision de verser une aide de 48€ à l'école primaire de Schweighouse représentant 8€/jour sur présentation d'un justificatif de participation à une classe musicale. Aide attribuée au bénéfice d'un élève originaire de Mertzwiller.
- Décision de verser une aide de 24€ à l'école ABCM Zweisprachigkeit de Schweighouse représentant 8€/jour sur présentation d'un justificatif de participation à un séjour linguistique en Allemagne. Aide attribuée au bénéfice d'un élève originaire de Mertzwiller.
- Décision de rembourser par anticipation à l'échéance du 1^{er} trimestre 2018, un montant de 387 125.-€ de l'emprunt n° 9435774 souscrit auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace pour la construction de la nouvelle salle polyvalente. Ce remboursement permet d'économiser 41 069.-€ d'intérêts à acquitter sur la durée du prêt. Les échéances trimestrielles sont ramenées de 20 375€ à 14 682€. Cette baisse de la dette communale améliorera la capacité d'investissement à l'avenir.
- Adoption du compte administratif du budget Général de l'exercice 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Résultat de clôture de fonctionnement : 877 119,25€. Résultat de clôture d'investissement : 145 603,68€.

- Décision d'affecter en recettes de la section d'investissement au compte 1068 un montant de 877 119,25 € correspondant à l'excédent de fonctionnement et d'inscrire le résultat excédentaire d'investissement pour un montant de 145 603,68 € en recettes d'investissement ligne 001.
- Adoption du compte de Gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, vu et certifié conforme par l'ordonnateur. Le Conseil municipal donne décharge à l'unanimité au Percepteur sans aucune remarque.
- Adoption du compte administratif du service de l'assainissement de l'exercice 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Résultat de clôture de fonctionnement: 4 152,15 €. Résultat de clôture d'investissement: 348 318,72 €
- Décision d'affecter en recettes de la section de fonctionnement du service de l'assainissement au compte 002 un montant de 4 152,15 € correspondant à l'excédent de fonctionnement et d'inscrire le résultat excédentaire d'investissement pour un montant de 348 318,72 € en recettes d'investissement ligne 001.
- Adoption du compte de Gestion du service de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2017, par le Receveur, vu et certifié conforme par l'ordonnateur. Le Conseil municipal donne décharge à l'unanimité au Percepteur sans aucune remarque.
- Conformément aux engagements pris, décision de baisser de 2% les taux d'imposition. Pour 2018, les taux d'imposition sont fixés comme suit :
 - Taxe d'habitation : 14,28%
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,51%
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,77%
- Approbation comme suit en dépenses et en recettes du budget primitif principal de l'exercice 2018 :
 - Fonctionnement : 2 687 820 €
 - Investissement : 2 573 400 €
- Approbation comme suit en dépenses et en recettes du budget primitif du service de l'assainissement de l'exercice 2018 :
 - Fonctionnement : 403 300 €
 - Investissement : 479 018,15 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2018

- Décision de verser à l'école primaire d'Ohlungen, en faveur d'un élève originaire de Mertzwiller, une aide de 32 € représentant 8 €/jour, sur présentation d'un justificatif de participation à un séjour de découverte.
- Décision de faire réaliser pour un montant estimé de 1 658 € h.t des plaques de rue en dialecte « Alsacien » et de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional. Les rues suivantes sont concernées :
 - Rue de Travers : « Querschtrass »
 - Rue des Sapins : « Am Ràmbe » en 1^{er}, puis « Dànnèallee » en 2^e inscription en-dessous sur la même plaque
 - Rue du Général Leclerc : « Eweràcherstrass »
 - Rue de Griesbach : « Schlàckestressel » (route construite avec des scories, matériau issu de la fonderie De Dietrich)
 - Rue des Granges : « Schiergassel »
 - Rue des Cigognes « S'Schielebeckele » (du nom d'une échoppe juive ayant appartenu à Joseph Weiller surnommé « Schièlè »)
 - Rue des Bouchers : « S'Dummeloch »
 - Route de Bitche : « Làngschtrass »
 - Rue de Mietesheim : « S'Miedzèmerschdressel »
 - Rue des Romains : « Röhmergassel »
 - Rue de Laubach : « Lauwbàcherwaj »
 - Rue d'Eschbach : « Aschbàcherwaj »
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée au taux de 20% pour la part communale dans un secteur à urbaniser en zone UB rue de Griesbach.
- Approbation d'une convention avec le Conseil Départemental relative à l'aménagement paysager en entrée d'agglomération route de Bitche autour du calvaire. Le montant des travaux à financer par la commune s'élève à 41 227,83 € h.t. soit 49 473,39 € ttc.
- Dans le cadre des travaux d'aménagement de sécurité rue du Rottweg et rue de Bitche, approbation d'une convention avec le Conseil Départemental permettant la récupération par la commune de la TVA sur la partie des travaux réalisés dans l'emprise de la RD 1062. Le montant des travaux à financer par la commune s'élève à 61 901,17 € h.t. soit 74 281,40 € ttc.
- Acquisition pour un montant total de 1 348,00 € de la parcelle cadastrée section 14 n°153 d'une surface de 17 ares incluant la prise en charge par la commune de l'ensemble des frais liés à cette acquisition. Cette parcelle est située au biotope. Elle est occupée par la commune depuis de nombreuses années sans autorisation du propriétaire.
- Décision de céder au SMICTOM à l'euro symbolique, la parcelle cadastrée section 8 n°1/23 d'une surface totale de 22,83 ares. Les frais liés à cette cession sont à la charge de l'acquéreur. Ce terrain est destiné à l'implantation d'un bassin de rétention mis à la charge du SMICTOM.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2018

- Décision de sortir de l'inventaire l'ancienne station d'épuration qui a été démolie. Le Conseil municipal acte la valeur du bien à céder à la somme de 296 138,70€ et autorise le comptable à sortir le bien de l'actif par opération d'ordre non budgétaire. Le comptable est également autorisé à réintégrer les amortissements pour la somme de 115 670,69€ et à reprendre des subventions au résultat pour la somme de 295 560,14€.
- Approbation d'une décision modificative permettant la passation des écritures d'ordre relative à la sortie de l'inventaire de l'ancienne station d'épuration.
- Incorporation dans le domaine privé de la commune, dans le cadre d'une procédure « bien sans maître proprement dit » de la parcelle cadastrée section 13 n° 10 d'une contenance de 10,23 ares.
- Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise foncière cadastrée n° 512/163 située route de Bitche à côté du calvaire. Cette emprise d'une surface de 2,44 ares est détachée de la parcelle cadastrée section 26 n°496. La commune prend en charge les frais liés à cette acquisition.
- Acceptation du don de Monsieur Heidelberger portant sur le calvaire situé dans sa propriété 25 route de Bitche et décision de procéder à une restauration complète de ce calvaire répertorié dans l'inventaire mentionné dans l'ouvrage "Mertzwiller du village au bourg". Le Conseil municipal décide de déplacer le calvaire à l'intersection rue de Bitche/rue du Rottweg.
- Approbation des orientations générales du projet portant sur la réhabilitation du site du Moulin et décision de réaliser une étude préalable de faisabilité, incluant des propositions de variantes précisant les coûts d'investissements, niveaux de rentabilité ainsi que d'éventuelles investigations complémentaires nécessaires à l'étude. Décision de solliciter l'avis de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif « appel à manifestation d'intérêt Eau et Territoire » ainsi qu'une subvention pour les études préalables.
- Acquisition du bâtiment de l'ancienne gare comprenant deux lots pour un montant total de 129 100€. Décision de faire réaliser par un architecte une étude préalable sur le bâtiment.
- Création de deux logements aidés au rez-de-chaussée de l'immeuble 7 rue du Général Koenig dans le cadre du dispositif départemental « Palulos » et habilitation du maire à signer la convention d'attribution de subventions. Dans le cadre de ce dispositif, les logements sont accessibles à toute personne dont le plafond des revenus mensuels au 1^{er} janvier 2018 ne dépasse pas 1 880€/mois.
- Dans le cadre de la réglementation de la protection générale des données, habilitation du maire à signer une convention avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale portant sur la mise en œuvre

du dispositif et la mise à disposition d'un délégué de la protection des données.

- Institution à titre expérimental de la médiation préalable obligatoire et décision de participer à l'expérimentation à compter du jour de la signature de la Convention et pour toute la durée de l'expérimentation fixée par la loi du 18 novembre 2016. Acceptation de participer aux frais d'intervention du médiateur sur la base d'un tarif fixé à 100 euros/heure, sans demander de contrepartie financière aux agents pour lesquels le service est entièrement gratuit.
- Décision de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire au bénéfice des agents municipaux que le Centre de gestion du Bas-Rhin va engager en 2018 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

- Décision d'attribuer le nom de « Place Colonel Arnaud Beltrame » à l'espace public à l'entrée de la rue de Neubourg. La mention à faire porter sur le panneau de signalisation est la suivante : « Place du Colonel Arnaud Beltrame Commandeur de la Légion d'honneur -1973-2018. Hommage au Colonel Arnaud Beltrame, Officier de gendarmerie, mort en héros pour la Patrie le 24 mars 2018 en allant jusqu'au bout de son engagement »
- Décision de céder les panneaux de footballeurs mis en place dans le cadre du fleurissement 2018 à l'occasion de la coupe du monde de football. Le prix de cession est fixé à 50€ l'unité.
- Approbation d'une convention relative à l'adhésion à la plate forme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics ».
- Habilitation du maire à signer une convention avec le Conseil départemental et la Communauté de communes du pays de Niederbronn-Les-Bains définissant pour les itinéraires cyclables réalisés à Mertzwiller, les catégories de travaux d'entretien à assurer par chaque collectivité.
- Habilitation du maire à signer une convention avec la Communauté de communes du pays de Niederbronn-Les-Bains relative à la mise en place et à l'entretien du balisage des itinéraires cyclables situés sur le ban communal.
- Le Conseil municipal prononce l'agrément en qualité d'associé-chasseur de l'association de chasse « Chasse 93 » de M. Brossard Thomas.
- Habilitation du Maire à signer un bail emphytéotique d'une durée de 60 ans avec OPUS 67 en qualité de preneur maître d'ouvrage du projet portant sur la réalisation et la location d'une résidence seniors de 20 logements située rue Albert Schweitzer.

- Le Conseil municipal prend acte des informations communiquées par la Communauté des Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains dans le cadre de son rapport annuel d'activité pour l'année 2017. Le rapport est consultable sur le site internet de la commune.
- Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable de l'année 2017. Concernant la Commune de Mertzwiller, des travaux de remplacements de conduites rue du Parc et rue du Moulin ont été réalisés pour un montant total de 14.976,80€. Le rapport est consultable sur le site internet de la commune.
- Le Conseil municipal prend acte du compte rendu annuel du contrat de concession 2017 présenté par la S.A. Electricité de Strasbourg. À Mertzwiller, ES a distribué 17,7 millions de Kwh à 1557 clients toutes puissances confondues. ES a réglé à la commune une somme de 58 583€ au titre de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité pour un chiffre d'affaire de 1.2 millions d'€. En 2017, il n'y a pas eu d'incidents importants sur les réseaux. Des travaux de raccordement auprès de particuliers ont été réalisés ainsi qu'un démontage et remontage d'un branchement pour un montant de 12.786,26€.
- Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2017 du SMICTOM. Concernant la mise en place du contrôle d'accès aux déchetteries à compter du 1^{er} janvier 2019, les membres du Conseil Municipal expriment leur opposition quant à la limitation du nombre des accès gratuits retenu par le SMICTOM, à savoir 20 par foyer et par an, ainsi qu'au système défini consistant à faire payer les usagers en cas de dépassement. Les élus du Conseil demandent, soit l'augmentation significative des accès gratuits dans l'année, soit l'annulation du système payant après dépassement.
- Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2017 sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au sein des services de la commune de Mertzwiller. L'obligation légale d'embauche de travailleurs handicapés est de 1 agent pour Mertzwiller. En 2017 la commune ne disposait d'aucun agent ayant le statut de travailleur handicapé. Une pénalité de 3 779€ sera à acquitter en conséquence.
- Pour permettre des avancements de grade, le conseil municipal décide l'ouverture des postes suivants :
 - un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet,
 - un poste d'adjoint technique principal 2^e classe à temps complet,
 - un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet,
 - un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à 24,52/35^e

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2018

- Reconduction du dispositif de « l'orchestre à l'école » pour une durée de 3 ans. Ce dispositif permet à chaque élève de l'école élémentaire de pratiquer durant sa scolarité un instrument de musique de son choix, durant et hors temps scolaire. Les cours sont dispensés par des professeurs de musique agréés. La pratique des instruments suivants est proposée : flûte traversière, saxophones, clarinettes, trombones, barytons, trompettes, batterie et percussions.
- Renouvellement de la convention financière pour une durée de 3 ans sous conditions avec l'Ensemble Musical de Mertzwiller (EMM). Le Conseil municipal fixe à 10 000 euros maximum par an, en fonctionnement et en investissement pour une durée de 3 ans, le soutien financier à cette association sur présentation du détail du bilan 2018.
- Attribution du nom de « Georges Sommer » à la grande salle culturelle et de loisirs de l'Espace Stéphane Grappelli et décision d'apposition de la signalétique correspondante.
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 8 937,91€
- Refus d'admettre en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 2 964,28€
- Attribution d'une aide financière de 40€ à l'école élémentaire de Schweighouse représentant 8€/jour, en faveur d'un élève de Mertzwiller pour un séjour en classe de découverte.
- Adoption d'une décision modificative n° 2 du budget de l'assainissement pour permettre le versement de la contribution au S.D.E.A. du 4^e trimestre et l'ajustement à la baisse des dotations aux amortissements.
- Adoption d'une décision modificative du budget principal pour permettre le règlement des dépenses pour la part des travaux réalisés sur le domaine public départemental aux entrées d'agglomération route de Bitche et leur imputation sur le compte 458 « opération d'investissement sous mandat ».
- Fixation de la redevance d'assainissement collectif à 1.34€ net par m³ d'eau potable consommée prélevée, soit sur le réseau public soit sur les installations de pompage individuelles. Au-delà d'une consommation de 8 000 m³ par an, il est institué un tarif dégressif fixé comme suit : 8 000 et plus par m³ = 1,22€.
- Confirmation du montant de la subvention exceptionnelle du budget principal au budget de l'assainissement à 52 500.-€ correspondant au montant inscrit au budget.
- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de mise en accessibilité de l'École de Musique - lot 1 aménagements extérieurs - avec une plus-value de 6 552,10€ h.t. Le marché initial signé avec la SA Sotravest est porté au montant de 28 915.87€ h.t.

- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de mise en accessibilité de l'École de Musique - lot 4 sanitaire - avec une plus-value de 668,25€ h.t. Le marché initial signé avec la Société Espace Wendling est porté au montant de 3 770,25€ h.t.
- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de mise en accessibilité de l'École de Musique - lot 5 plâtrerie - avec une plus-value de 1 459,26€ h.t. Le marché initial signé avec la Société Patrick Gasser est porté au montant de 3 259,64€ h.t.
- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire - lot 1 zinguerie - avec une plus-value de 2 366,61€ h.t. Le marché initial signé avec la Société Vonthron est porté au montant de 21 500,84€ h.t.
- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire - lot 4 brises-soleil orientables - avec une plus-value de 4 788,71€ h.t. Le marché initial signé avec la Société Solar Protec est porté au montant de 45 901,68€ h.t.
- Approbation d'un avenant n°2 au marché de travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire - lot 7 chauffage - avec une plus-value de 3 108,49€ h.t. Le marché initial signé avec la Thermo Concepts est porté au montant de 22 182,57€ h.t.
- Le Conseil municipal prend acte des informations transmises par le SDEA dans le cadre de son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'exercice 2017. La commune de Mertzwiller compte 1277 abonnés. Les volumes d'assainissements s'établissent à 125 808 m³ soit - 7,56 % par rapport à 2016 (136 096 m³). Les tarifs d'assainissement votés par le Conseil municipal n'ont pas été augmentés depuis le début du mandat. Le tarif est de 1,25€ h.t./m³ étant précisé que le prix moyen de l'assainissement dans le Bas-Rhin était de 1.57€ h.t. en 2013. La commune n'a pas assujéti l'assainissement à la TVA pour réduire les coûts pour les usagers (taux de 10 %). Le montant de la contribution versée au SDEA par la commune en 2017 s'élève à 243 660€
- Reconduction de la convention conclue avec Medialine relative à l'installation de mobilier urbain sur le domaine public communal. Medialine versera à la commune une redevance d'un montant de 75€ par support loué soit au maximum 450€ par an.
- Adhésion à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le risque « santé » couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité. Le montant forfaitaire de participation alloué par la commune par agent sera de 40€ par mois.

Cette participation forfaitaire sera modulée comme suit :

- + 15€/ mois pour 1 enfant à charge
- + 30€/ mois pour 2 enfants à charge
- + 45€/ mois pour 3 enfants et plus

**Les textes intégraux des délibérations
sont consultables sur le site internet
de la commune à l'adresse suivante :**
www.mertzwiller.fr

Conseil Municipal des Jeunes



En 2018, la municipalité a proposé de relancer la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Cette nouvelle version du C.M.J. se veut ambitieuse et dynamique. Les jeunes élus seront force de propositions (nous avons pu nous rendre compte de la motivation des candidats et noter de très nombreuses et belles idées), mais également prendre conscience que l'engagement dans un C.M.J. est un acte fort dans la vie d'un jeune citoyen.

Tout au long de l'année nous leur avons proposé de participer aux principaux événements annuels organisés par la commune. L'éducation à la citoyenneté revêt une forme concrète et efficace : un enjeu d'éducation intergénérationnel !

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est composé de 16 élus : 8 élèves issus des classes de 6^e et 5^e et 8 élèves issus des classes de CM1 et CM2. Il siègera pour une durée de 2 ans.

Les élections se sont déroulées les 3 et 5 avril 2018 à la mairie de Mertzwiller et toutes les classes concernées ont eu l'opportunité de profiter d'une rapide présentation des services de la mairie. Le dépouillement a eu lieu le jeudi 5 avril à l'Espace Stéphane Grappelli en présence des candidats, des référents, des parents et des électeurs.

À l'instar d'un Conseil Municipal adulte, le Conseil Municipal des Jeunes élus a été installé le 17 avril dans la salle du conseil de la mairie. Un moment émouvant présidé par M. le Maire Jean Claude Strebler et à l'issue duquel la cocarde tricolore, symbolisant leur engagement, leur a été remise par Mme Claudia Zimmer, conseillère municipale et M. Michel Schweighoeffer, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires.

Dans la continuité, une sortie a été organisée le lundi 23 avril par Réseau Animation pour visiter les Institutions Européennes, la Maison de l'Europe à Strasbourg et rencontrer d'autres élus de C.M.J.

Parmi les projets retenus lors des premières séances, nous pouvons citer deux grands axes de travail pour les deux années à venir :

- Réflexion et échanges sur la décision de créer une zone « Espace sans tabac »
- Entretien et réhabilitation du city stade

Toute l'équipe municipale leur souhaite pleine réussite dans leur nouvelle mission et leur adresse toutes ses félicitations !





La situation financière

La baisse des concours financiers de l'état s'est poursuivie en 2018, tout en étant plus modérée.

La situation financière de Mertzwiller reste saine, nos efforts de gestion et de maîtrise des dépenses nous permettant de continuer à dégager des recettes pour nos investissements.

AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT AUX COMMUNES :

La baisse de la dotation forfaitaire générale s'est poursuivie en 2018.

Le montant perçu s'élève à 197 764.-€, contre 205 500.-€ en 2017 (soit une perte de 7 236€).

Pour mémoire, cette dotation forfaitaire s'élevait à 401 082.-€ en 2013.

IMPÔTS LOCAUX :

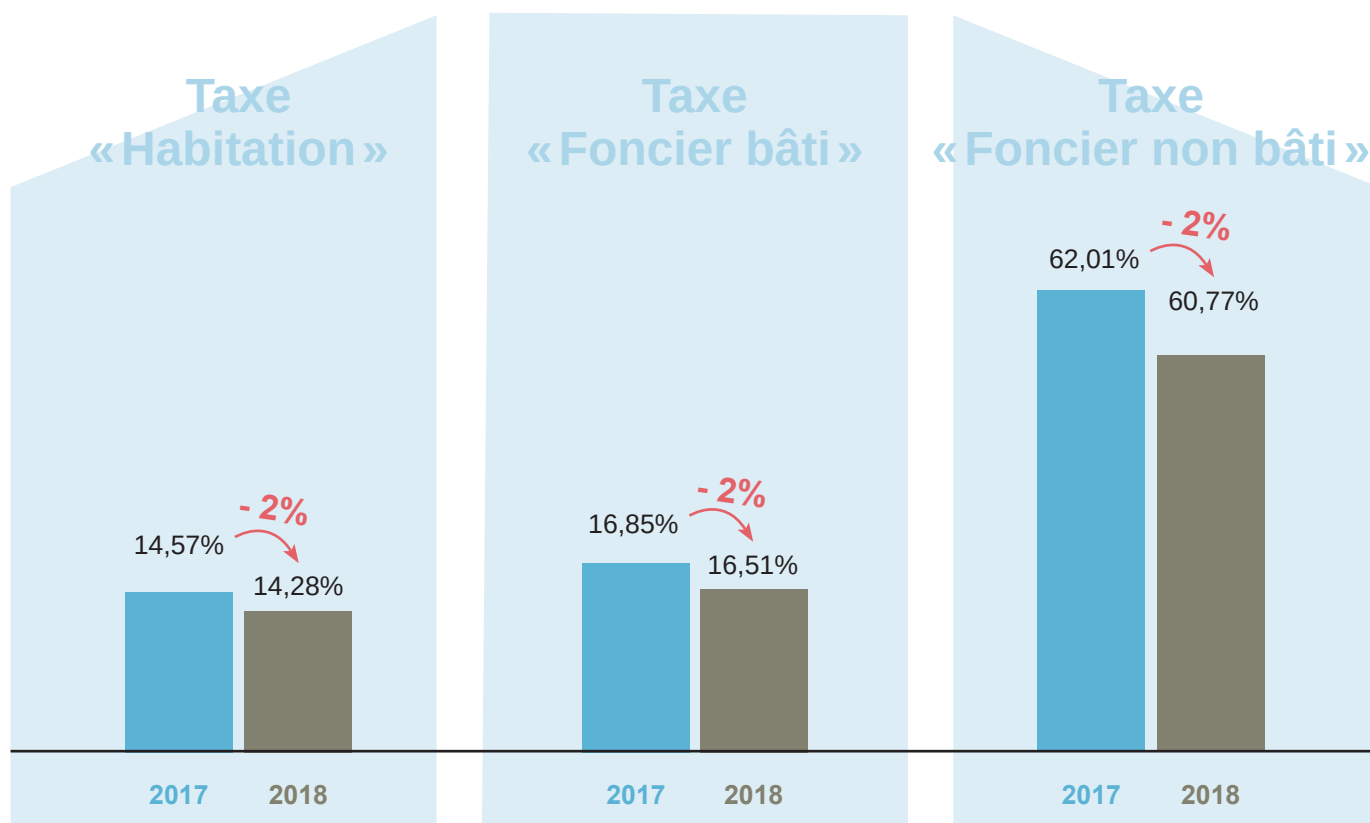
L'État annonçait une première baisse de la taxe d'habitation de 30% en 2018, avez-vous été concernés ? Vous n'aurez néanmoins pas manqué de constater l'apparition de deux nouvelles taxes sur l'avis d'imposition de votre taxe d'habitation :

- La taxe spéciale d'équipement : il s'agit d'une taxe perçue pour le financement de travaux figurant aux programmes d'équipement d'une région ou l'acquisition de terrains pour la constitution de réserves foncières. Elle est payée par les propriétaires ou usagers d'un bien et par les entreprises. Elle est perçue au profit des établissements publics fonciers (EPF). Le produit de cette taxe n'est pas perçu par la commune.

- La taxe Gemapi : il s'agit d'une taxe additionnelle pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement en lien avec la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Cette taxe a été instaurée par la Communauté des Communes de Niederbronn-les-Bains pour financer cette compétence qui lui a été (obligatoirement) transférée en 2018, et pour laquelle elle ne disposait d'aucun crédit.

Concernant les trois taxes locales, dont les produits sont reversés à notre commune, nous sommes restés fidèles à notre engagement de baisse des taux de 2%.

	2017	2018
Taxe « Habitation »	14.57 %	14.28 %
Taxe « Foncier bâti »	16.85 %	16.51 %
Taxe « Foncier non bâti »	62.01 %	60.77 %



AIDE AUX ASSOCIATIONS :

Nous avons versé à nos associations 44 570 € en 2018.

EMPRUNTS :

Nous avons procédé en 2018 à un remboursement anticipé partiel d'un montant de 387 125 € sur le prêt de 1 630 000 € contracté en 2014 et débloqué en 2015 pour financer les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente. Ce remboursement partiel et la baisse du taux d'intérêt à 1.23% en 2018 (taux initial = 1.76%) permet d'économiser environ 20 500 € sur le remboursement annuel (capital + intérêts). Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 954 329.03 €.

Nous avons remboursé en 2018 la somme de 107 812.16 € (capital + intérêts) sur le second emprunt, d'un montant de 1 500 000.-€ à un taux fixe de 1% sur 15 ans contracté auprès du Crédit Mutuel de Mertzwiller pour financer les travaux de la salle polyvalente.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 1 406 839.20 €.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Nous n'arrivons plus à absorber l'augmentation incessante de la contribution au fonctionnement de la nouvelle station d'épuration versée tous les ans au SDEA (pour information, 166 873 € versés en 2015, 230 416 € en 2018...).

Nous avons ainsi été amenés à augmenter, pour 2019, le prix du m³ de la redevance assainissement à 1.34 € (contre 1.25 € / m³ précédemment / tarif resté inchangé depuis 2013).

Ce prix, restant à ce jour le plus bas des communes environnantes, devrait se traduire par une augmentation annuelle de votre redevance d'environ 2.25 € par personne composant votre foyer (sur une base de consommation de 25m³ par an et par personne).

Voisins Vigilants et Solidaires[®] à Mertzwiller

La progression du nombre de Voisins Vigilants s'est poursuivie en 2018 pour atteindre 111 inscrits en ce début d'année 2019.

Fondé sur la solidarité de voisinage, le concept vise à développer, chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Il ne s'agit pas de créer des milices mais simplement de regrouper dans un dispositif des personnes sensibilisées à la problématique des cambriolages et de leur donner les informations utiles.

Le bon fonctionnement du dispositif permet des échanges fréquents d'informations, principalement de deux types :

***L'URGENCE - ALERTE SMS :** Lorsqu'un véhicule suspect ou un comportement suspect est annoncé par un témoin, un message SMS est transmis aux voisins vigilants afin de les sensibiliser.

La Mairie et la gendarmerie de Reichshoffen sont informées en parallèle.

***PAS D 'URGENCE - INFORMATION PAR MAIL :** La messagerie internet est également utilisée pour des informations et conseils ou pour transmettre des pièces jointes.

En rejoignant vous aussi le dispositif, vous contribuerez à le rendre encore plus efficace.

Pour devenir Voisin Vigilant, il suffit de s'inscrire sur le site : www.voisinsvigilants.org ou en mairie.





L'école fait «peau neuve»

Les vacances d'été n'ont pas été de tout repos pour tout le monde. Cette période a été utilisée pour réaliser des travaux d'amélioration des performances énergétiques de la partie la plus ancienne de l'école élémentaire.

Ce programme de travaux vise à isoler les façades pour réduire les consommations de gaz. Cette isolation par l'extérieur s'est accompagnée du remplacement des fenêtres de ce bâtiment et de la mise en place d'un système de ventilation double flux pour permettre une qualité de l'air optimale. À l'instar de l'école maternelle, des brises soleil orientables (B.S.O) ont été installés début novembre sur les façades Sud et Est pour limiter l'échauffement des salles de classe par les apports solaires. Ces travaux ont été complétés par l'isolation de la dalle des combles par le déroulage de 30 cm de laine de verre et l'isolation du plafond du sous-sol. En chaufferie, les pompes de circulation du chauffage ont été remplacées par des modèles très économes en consommation énergétique. L'éclairage de ce bâtiment a également été renouvelé par des lampes LED en remplacement des plafonniers néons vieux de plusieurs années.

L'objectif de ces travaux est bien entendu d'améliorer la performance énergétique du bâtiment en réduisant de façon significative les consommations électriques et de gaz, tout en améliorant l'aspect extérieur et le confort lors de fort ensoleillement ainsi que la qualité de l'air des salles de classe. Nul doute que nos enfants pourront désormais profiter de ces améliorations !



Mise aux normes des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite : derniers chantiers.

Suite au diagnostic établi en 2014 par la Socotec, concernant l'accessibilité aux personnes handicapées de l'ensemble des bâtiments communaux, et selon le calendrier prévu, la commune a réalisé en 2018 les travaux de mise en accessibilité du club-house du football et de l'école de musique (Place de l'école).



Les travaux à l'école de musique ont porté sur la mise aux normes des escaliers intérieurs et extérieurs par la pose de nez de marche antidérapants et de zones «d'éveil à la vigilance» pour les malvoyants. Les escaliers extérieurs ont été équipés de nouveaux garde-corps métalliques.

Une rampe-trottoir de niveau avec le rez-de-chaussée a été réalisée devant les deux portes extérieures (côté cour), permettant aux personnes en fauteuil roulant d'accéder aux salles du rez-de-chaussée. Un sanitaire mixte et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été aménagé dans le volume de la salle de percussion. L'accès à ce sanitaire s'effectue par l'entrée de l'école de musique,

permettant à l'ensemble des usagers de l'école de musique de ne pas avoir à sortir. Les sanitaires existants dans le bâtiment annexe ont été laissés dans l'état. Le montant total de l'opération «mise aux normes PMR de l'école de musique» s'élève à près de 62200€ HT.

Le chantier au club-house du football portait essentiellement sur l'aménagement d'un élévateur accessible aux handicapés pour accéder au club-house de l'étage. La réglementation impose en effet que les locaux accueillant plus de 50 personnes soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cet élévateur permet d'accéder à la terrasse et au club-house. Un sanitaire adapté aux PMR et acces-

Site de l'ancien moulin

Comme chacun avait pu le constater, l'état de la toiture du grand bâtiment qui faisait office de grange et d'habitation s'était dangereusement dégradé : des poutres qui s'étaient brisées pendaient et des tuiles dégringolaient fréquemment.

La commune - et tout particulièrement le maire - étant responsable de la sécurité (et l'actualité des derniers mois incite à être très vigilant sur ce point), des mesures d'urgence s'imposaient pour prévenir tout accident et assurer la sécurité des personnes qui traversent le site. Les travaux nécessaires ont donc été effectués, en attendant qu'un projet soit décidé au sein du conseil municipal.

Concernant l'avenir de ces bâtiments qui tiennent à cœur à bon nombre de nos concitoyens, toutes les options de réhabilitation restent ouvertes. Il s'agit de valoriser et de faire revivre un site emblématique de l'histoire de notre commune, ce qui relève évidemment d'une étude approfondie et d'un travail de longue haleine.



sible de la terrasse a été aménagé dans l'emprise du local de rangement du club-house.

Les divers escaliers ont été équipés de nez de marche antidérapants et contrastés, de mains courantes et de zones d'éveil à la vigilance pour les malvoyants en haut de l'escalier.

Les locaux du rez-de-chaussée des vestiaires du football sont accessibles aux PMR et ne nécessitaient que quelques aménagements. Le montant total du chantier s'élève à 70 712€ HT.

Ces deux chantiers viennent conclure la longue liste des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux entamés dès le début de notre mandat, et permettent désormais l'accès à toutes les structures communales à toute personne, valide ou non, créant ainsi des espaces d'activités et d'échanges pour tous.



Ascenseur



PMR école musique



PMR école musique



Réseau informatique de l'École élémentaire

Au mois de mai 2018, le personnel d'une entreprise spécialisée a été à pied d'œuvre dans les locaux de l'école élémentaire pour mettre en place le réseau informatique dans chaque salle de classe. Au total, ce sont plus de 2000 mètres de câble qui ont été déroulés. À présent, chaque classe a accès à internet et l'équipe pédagogique pourra continuer à développer le numérique à l'école. Un pré-équipement permettant d'accueillir de futurs vidéoprojecteurs interactifs a également été installé au-dessus de chaque tableau.

Par ailleurs, une refonte complète de l'infrastructure de la salle informatique a été réalisée afin de raccorder les postes au réseau de façon plus efficace.

Après avoir renouvelé, en 2015, l'ensemble des 15 postes du parc informatique de l'école élémentaire, c'est désormais une véritable colonne vertébrale d'un système d'information et de communication qui a été créée dans laquelle il sera très facile d'interfacer divers équipements réseau.

Ce projet, que l'on peut appeler « École 2.0 », contribue à développer les ressources numériques pour l'éducation et vise à former les élèves à la

maîtrise des nouveaux outils pour les préparer à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment !



Une nouvelle aire de jeux pour les enfants de l'école maternelle

À la rentrée, les enfants de l'école maternelle ont pu découvrir une toute nouvelle aire de jeux. Dans l'enceinte du groupe scolaire, l'ancien espace ludique a été remodelé et refait à neuf.

La commune a ainsi décidé de rénover ce parterre construit et aménagé au début des années 2000. Le revêtement était devenu désuet et dangereux. En effet, cette aire de jeux, revêtue jadis d'une « moquette » inadaptée, devenait rugueuse en été et glissante en hiver. Au cours de l'été, un nouveau sol synthétique coulé et amortissant a été posé par une entreprise spécialisée.

En concertation avec l'équipe enseignante, deux tracés pédagogiques y ont été ajoutés pour rendre cet espace plus ludique et coloré. Un vrai plaisir pour tous les enfants de notre école maternelle.

Dans un deuxième temps, il sera nécessaire de rafraîchir les deux bacs à sable situés entre les deux bâtiments de l'école. En effet, une partie du mécanisme exposé aux intempéries est devenu difficile à manœuvrer.



Voirie et espaces publics : travaux d'entretien, de rénovation, de grosses réparations et d'aménagement

Un programme important a été réalisé en 2018 et porte sur l'ensemble de l'agglomération. Il est établi en fonction de demandes exprimées par les usagers ou de constats effectués par les services municipaux ou par les élus. Il a pour but d'assurer le nécessaire entretien des voies communales pour augmenter leur durée de vie en traitant les déformations des enrobés des chaussées ou des trottoirs souvent dûes à des proliférations de racines et des fissures, ou en remettant à niveau les pavés.

L'objectif est de maintenir de bonnes conditions de circulation pour les usagers, que ce soit en voiture, à pied ou en vélo, ou de rendre accessibles les commerces aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit également d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales en entretenant les fossés, en réparant ou en améliorant des ouvrages d'assainissement pluvial. Il peut s'agir parfois de travaux un peu plus importants comme ce fut le cas pour la rue du Moulin par la pose d'un tapis d'enrobés, ou l'enrochement du bassin de rétention du stade de foot pour éviter l'effritement des bords sablonneux.

Ce bassin a été mis en place en début de mandat pour recueillir les eaux pluviales du parking du stade et d'un éventuel trop-plein du réseau rue du Stade. Sa création a permis d'éviter un coûteux renforcement du réseau d'assainissement dans ce secteur.

- **Rue du Château d'eau** : reprise des enrobés près du marronnier.
- **Rue du Moulin** : Cette rue n'était pas traitée par des enrobés. Les travaux ont consisté à poser environ 340 m² d'enrobés jusqu'au premier pont afin de faciliter la circulation des usagers. Ils incluent la pose d'un fil en pavés granit. Les accès aux propriétés ont également été réalisés.
- **Rue du Muhlfeld** : suppression des espaces gravillonnés remplacés par des enrobés pour améliorer les conditions de stationnement. En début de rue, un espace a été réaménagé pour permettre la mise en place d'un espace vert qui sera réalisé par les agents communaux.
- **Impasse rue de Laubach** : en raison de problèmes de visibilité au débouché sur la rue de Laubach, une placette de retournement a été créée pour permettre aux véhicules de faire demi-tour au fond de l'impasse et de sortir en marche avant de cette ruelle particulièrement étroite. Un miroir complète le dispositif et améliore la sécurité.
- **Rue de Laubach** : Réfection d'environ 20 m² d'enrobés sur trottoir au droit de l'accès à une propriété
- **Rue de la Hardt** : reprise d'un affaissement sur chaussée et au niveau du fil d'eau.
- **Rue de l'Équerre** : reprise d'un ouvrage d'assainissement pluvial et pose d'une grille avaloir
- **Rue du Lin** : réfection d'environ 140 m² du trottoir jusqu'à l'intersection avec la rue du Stade



Rue du Château d'eau



Rue du Moulin



Rue du Muhlfeld



Impasse rue de Laubach



Rue de Laubach



Rue des Sapins



Impasse des Peupliers



Place du Marché



Place de la Liberté



Place de la Liberté



Rue de Neubourg



Enrochement du bassin



Rue Pasteur

- **Rue des Sapins** : reprise d'éléments d'assainissement et adaptation de 4 siphons d'évacuation des eaux pluviales.
- **Impasse des Peupliers** : création d'un écoulement des eaux pluviales sur chaussée
- **Place du Marché** : reprofilage du trottoir, suppression des racines et pose manuelle de nouveaux enrobés.
- **Rue Osterhardt** : dépose et repose d'éléments d'assainissement avec adaptation du siphon.
- **Place de la Liberté** : aménagement en enrobés de cheminements adaptés pour les personnes à mobilité réduite pour accéder aisément à la Poste et à la pharmacie. Ces cheminements sont attenants aux parkings réservés aux personnes à mobilité réduite.
- **Rue de Travers** : réfection de 30 m² de trottoir
- **Rue de Neubourg** : pavage sur trottoir au niveau d'accès à des propriétés privées
- **Impasse rue de Neubourg** : adaptation d'un siphon de rue avec reprise des enrobés et des bordures
- **Rue d'Eschbach** : reprise d'un caniveau et création d'un puits perdu pour évacuer les eaux pluviales de la chaussée.
- **Rue du Général de Gaulle** : reprise et renforcement d'un ouvrage d'assainissement avec mise en place d'une grille d'avaloir positionnée hors de l'axe de circulation des véhicules afin de réduire les nuisances sonores.
- **Stade municipal** : enrochement du bassin de rétention avec scellement au droit de la buse. Ces travaux ont pour but de stopper l'éboulement des bords sablonneux du bassin.
- **Impasse de l'Écureuil** : colmatage en enrobés d'un espace de voirie qui jouxte le mur d'une propriété privée
- **Rue Pasteur au carrefour avec la rue du Stade** : pose sous chaussée d'un nouveau collecteur de branchement d'une longueur de 10 mètres suite à une cassure
- **Rue du Général Koenig** : mise aux normes d'un branchement d'assainissement et pose d'un regard d'assainissement de diamètre 800 avec tampon en fonte et adaptation de la cunette.

L'ensemble de ces travaux a été autofinancé pour un montant total de 65 000€.

La mise en place des plaques bilingues se poursuit! Es geht widersch!

25, c'est le nombre actuel des rues et lieux publics bilingues à Mertzwiller. En 2017, le Conseil municipal avait attribué 11 dénominations en alsacien. 14 nouvelles dénominations ont été ajoutées par le Conseil municipal en 2018.

Il s'agit des rues suivantes :

- Rue du Wahl « **Am Wähl** »
- Liaison piétonne entre la rue de la Rivière et le pont sur la Zinsel au Moulin « **Heckewajel** »
- Rue de Travers : « **Querschtröss** »,
- Rue des Sapins : « **Am Ràmbe** »,
- Rue du Général Leclerc : « **Eweràcherstross** »
- Rue de Griesbach : « **Schläckestressel** » (route construite avec des scories, matériau issu de la fonderie De Dietrich)
- Rue des Granges : « **Schièrgassel** »
- Rue des Cigognes « **S'Schielebeckele** » (du nom d'une échoppe juive ayant appartenu à Joseph Weiller surnommé « Schièle »)
- Rue des Bouchers : « **S'Dummeloch** »
- Route de Bitche : « **Làngschtröss** »,
- Rue de Mietesheim : « **S'Miedzèmerschdressel** »
- Rue des Romains : « **Röhmergassel** »
- Rue de Laubach : « **Lauwbàcherwaj** »
- Rue d'Eschbach : « **Aschbàcherwaj** »

Cette démarche permet au dialecte alémanique - Elsässer Ditsch -, de s'afficher dans l'espace public. L'enjeu est d'importance, car cela met les habitants et les visiteurs en contact avec la culture alsacienne et par conséquent la valorise. Elle se veut aussi complémentaire aux expressions culturelles comme le chant, dont Isabelle Grussenmeyer

auteur - compositeur - interprète de chansons en alsacien, originaire de Mertzwiller est une grande ambadrice, et bien sûr le théâtre alsacien, bien vivant à Mertzwiller, à travers le club de théâtre Don Bosco.

Il s'agit aussi pour les élus, de reconnaître le fait bilingue. En effet, l'Alsace est une région bilingue où coexistent le français, langue officielle nationale, et l'allemand sous ses deux composantes : les dialectes alémaniques et franciques.

Elle permet enfin de valoriser l'histoire de la commune - Röhmergassel -, son patrimoine : « Miehlgassel », ou de restituer des faits anecdotiques liés au lieu où la plaque est mise en place « S'Schielebeckele » - « Schièle » ayant été le surnom de Joseph Weiller, propriétaire d'une échoppe située autrefois dans cette rue.

Les dénominations attribuées après débat en Conseil municipal sont - pour l'essentiel - issues du livre de Daniel Peter « Mertzwiller du village au bourg » mais s'appuient également sur les conseils d'habitants que nous remercions.

Le panel de plaques mis en place est appelé à s'enrichir encore. À cette fin, nous sommes à l'écoute des habitants de Mertzwiller. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos propositions !





Réaménagement de la Place des Roses et création de 7 places de stationnement

Cette place avait mal vieilli. Les racines des arbres avaient soulevé de manière importante le bitume et l'écoulement des eaux pluviales ne se faisait plus de manière correcte, provoquant des stagnations d'eau, voire des débordements.

L'ancien revêtement a été entièrement démoli et évacué, y compris les bordures. L'entreprise a ensuite effectué des travaux de reprofilage de la chaussée. L'emprise de la chaussée a été rétrécie d'une largeur de 1 mètre en vue d'augmenter les espaces non étanches permettant l'infiltration dans le sol des eaux de pluie. Deux puits perdus ont été créés au niveau des 7 places de stationnement. Un tapis neuf en enrobés a été posé mi-octobre. Le coût des travaux - hors intervention en régie - s'est élevé à 38 271 €.

Dans les prochaines semaines, les agents communaux effectueront en régie le nivellement, l'engazonnement et les plantations des espaces non étanchéifiés et mettront en place un passage clouté qui sécurisera la circulation des piétons.



Place des Roses
Pose des enrobés sur les parkings



Rue et place des Roses
Terrassement et reprofilage



Rue des Roses
Pose des enrobés

Rue du Parc: travaux de voirie et d'assainissement

Commencés en 2017, les travaux de réaménagement de la voirie se sont achevés fin 2018.

Le chantier a démarré par la démolition de matériaux en enrobés suivi de la mise en souterrain du réseau téléphonique. Ces travaux ont permis de supprimer les poteaux téléphoniques. Le syndicat des eaux a également refait à neuf les branchements particuliers.

Le corps de chaussée a ensuite été reprofilé. Le choix a été fait de mettre en place un caniveau central en pavés granit pour ramener les eaux de pluie vers le milieu de la chaussée dans le but de prévenir leur écoulement dans les propriétés privées. 3 nouveaux avaloirs ont été mis en place et 2 tampons d'assainissement ont été renouvelés.

Des îlots avec bordures en granit ont été aménagés et positionnés dans la rue en concertation avec les riverains, pour y planter des arbustes.

La couche de roulement renforcée permettant le passage de véhicules lourds n'a pu être mise en œuvre que fin mars 2018.

Les agents communaux ont ensuite effectué en régie, l'apport de terre et la plantation des arbustes.

Enfin, courant octobre et novembre, le réseau d'assainissement a fait l'objet de travaux de chemisage. Il s'agit d'une technique de réparation qui permet de conserver l'ancienne canalisation en y insérant une gaine souple, enduite de résine durcissante (placage de la résine contre les parois de l'ancienne canalisation). Ce procédé permet de rendre étanche les canalisations et assure un meilleur écoulement de l'eau.

Le fraisage au moyen d'un robot d'une partie de la canalisation a été nécessaire au préalable, pour retirer du béton qui réduisait le diamètre de la canalisation.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 161 000€ dont 51 900€ pour les travaux de chemisage.



Rue du parc
Terrassement et assainissement pluvial



Rue du Parc - Gaine de chemisage



Rue du Parc - Enfouissement
du réseau téléphonique



Rue du Parc - Pose des enrobés



Rue du Château d'eau : travaux de voirie, d'enfouissement du réseau téléphonique et d'assainissement pluvial - phase 2

Le réaménagement de la rue du Château d'eau a été divisé en 3 phases. La 1^{ère} a été réalisée en 2017 et incluait la mise en place d'une aire de retournement permettant aux camions de ramassage des ordures ménagères de faire demi-tour de manière réglementaire, ainsi que la création d'une jonction avec la piste cyclable réalisée par la communauté de commune. La phase 2, dont l'emprise du chantier était la plus importante des trois, a été réalisée en 2018. Le programme se poursuivra et s'achèvera en 2019, par la 3^e phase qui nécessitera moins de travaux de voirie.

Les travaux de la phase 2 d'un montant total de 150 700€ ont démarré par la démolition des enrobés, suivie des travaux de mise en souterrain du réseau téléphonique et la pose des gaines et des massifs pour l'éclairage public. Les anciens luminaires d'une puissance de 100 watts ont été remplacés par des luminaires à leds d'une puissance de 35 watts permettant de sensibles économies en matière de consommation énergétique. La ruelle en impasse a été dotée d'un caniveau 3 files en granit pour recueillir les eaux pluviales. La pente de la voirie a été configurée pour ramener l'écoulement des eaux de pluie vers la chaussée.

Ce caniveau a été posé de manière décentrée. En effet, l'option d'un caniveau central n'a pas été possible en raison de la présence du réseau d'assainissement.

L'espace vert au niveau de la place centrale a été agrandi et des îlots verts supplémentaires ont été créés. Un agréable cheminement réservé aux piétons traverse l'espace vert et débouche sur un trottoir aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Le trottoir enherbé en limite sud de cette 3^e phase a été maintenu. L'aménagement réalisé respecte le caractère « vert » de ce quartier, auquel les riverains sont très attachés. L'ensemble du secteur a été mis en zone 30.



Rue du Château d'eau
Enfouissement de réseaux



Rue du Château d'eau
Assainissement pluvial



Rue du Château d'eau
Pose des enrobés



Rue du Château d'eau
Vue d'ensemble

Carrefour rue du Rottweg-route de Bitche : aménagement pour améliorer la sécurité routière et projet de mise en valeur d'un calvaire en cours de restauration

L'emprise réduite de la chaussée au débouché de la rue du Rottweg sur la route de Bitche générait fréquemment un blocage de la circulation sur la route de Bitche à cause des véhicules qui souhaitaient s'engager dans la rue du Rottweg. En effet, notamment en présence de camions, le croisement était difficile voire impossible. La commune a donc entrepris des travaux d'élargissement de la voirie calibrée pour permettre le croisement de deux poids lourds. Un dégagement a également été mis en place en direction de Niederbronn pour fluidifier les sorties depuis la rue du Rottweg. Par la même occasion, le poteau téléphonique qui se situait à l'entrée de la rue du Rottweg a été supprimé.

Cet aménagement, dont le coût s'élève à 48 100€, a été possible grâce à l'acquisition par la commune, après recherche des héritiers, d'une parcelle attenante à la rue du Rottweg. L'ensemble est désormais plus spacieux et mieux adapté à la circulation routière.

En cours de chantier, l'opportunité s'est présentée de valoriser le terrain acheté par la commune dans sa partie non aménagée en voirie.

En effet, la commune a bénéficié du don d'un calvaire en grès qui était installé dans une propriété privée route de Bitche. Ce calvaire, dont seul le socle datant de 1819 est d'origine, est surmonté d'une croix en fer. L'ensemble n'était pas visible de la rue en raison du mur de clôture.

Néanmoins, ce calvaire constitue un élément du patrimoine de la commune puisqu'il est répertorié dans l'inventaire réalisé par Daniel Peter. Selon cet inventaire il subsiste 7 calvaires à Mertzwiller, à savoir :

1. Le calvaire devant l'ancienne maison des sœurs, qui date de 1751,
2. La croix (Missionskreuz) datant de 1860, placée au sud-est du chœur de l'église catholique,
3. La croix datant de 1767 placée dans une niche entre le foyer Don Bosco et le presbytère dont seul le socle est d'origine.
4. La croix datant de 1771 érigée à l'intersection de la rue de la Hardt et de la rue de Neubourg,

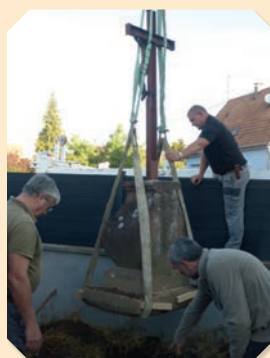
5. La croix placée au cimetière catholique mais non datée,
6. La croix érigée en entrée d'agglomération route de Bitche. Cette croix commémore le décès accidentel de Anton Reinhard survenu le 2 août 1898 à cet endroit.
7. La croix située à l'intersection de la route de Bitche et de la rue d'Eschbach datant de 1819.

Après expertise du calvaire (le 7^e de la liste de Daniel Peter), il s'avère que la gravure du piédestal pourra être restaurée. Le socle comporte également une belle dalle d'emmarchement. De la croix d'origine en grès ne subsiste qu'un élément. Cependant, au vu de cet élément, mis en corrélation avec l'année de création du calvaire, le sculpteur a pu en conclure que la croix d'origine en grès était de type trilobé.

Après avis de la commission urbanisme, le Conseil municipal a décidé d'engager une restauration complète de ce calvaire et de l'installer à l'intersection rue du Rottweg-route de Bitche.

La restauration a été confiée au sculpteur Yves Wittmann pour un montant 9 900€ h.t.

Courant septembre, le calvaire a été déposé et transporté par les services municipaux dans l'atelier du sculpteur à Uttwiller. Le calvaire restauré devrait être livré au printemps 2019.





Route de Bitche : Aménagement de l'entrée de ville - côté forêt de Haguenau.

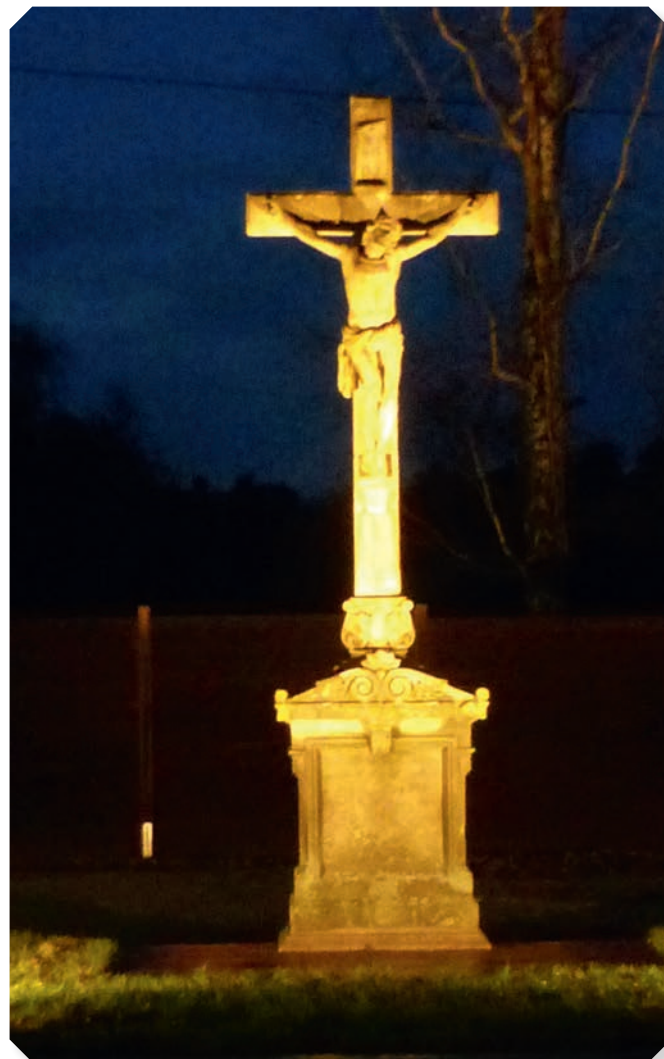
À l'occasion de son passage annuel, la commission départementale du fleurissement avait encouragé la commune à réaménager l'espace autour du calvaire à l'entrée de l'agglomération à proximité de la zone d'activités. Une entrée d'agglomération est souvent le lieu que les visiteurs ou personnes de passage gardent en mémoire. Il est important que la première impression donnée soit positive.

Il s'agit d'un espace assez étroit qui s'étend du panneau d'agglomération jusqu'à la rue de l'Étang. Un calvaire en grès, érigé sur le terrain, commémore le décès accidentel de Anton Reinhard survenu à cet endroit le 2 août 1898. L'aménagement autour du calvaire qui avait été refait il y a une dizaine d'années suite à un sinistre, était constitué de briques creuses en béton qui ne s'harmonisaient pas avec la pierre naturelle. Deux poteaux supportant des lignes téléphoniques et la présence nombreux panneaux signalétiques communaux ternissaient l'endroit, et l'espace vert nécessitait une rénovation complète.

La commune a donc décidé la mise en valeur de cette entrée de ville, permettant d'agrémenter par la même occasion l'environnement immédiat des activités implantées rue de l'Étang.

La ligne directrice a été d'opter pour la sobriété en utilisant des matériaux de qualité. La bordure en béton autour du calvaire a été démolie. Une plateforme et des bordures en grès ont été mis en place de même qu'autour de l'espace vert. Un éclairage à leds met désormais le calvaire en valeur la nuit. Le réseau téléphonique a été mis en souterrain permettant la suppression des poteaux en bois. La signalétique municipale a été répartie de manière plus rationnelle sur d'autres supports déjà existants. Le chemin de circulation à l'arrière de l'espace vert a été égalisé et un pavage en granit facilite l'accès au site. Après apport de terre végétale, un engazonnement par plaquage a été effectué. Le coût global de l'opération s'élève à 63 900 € ttc.

Le fleurissement sera mis en place au printemps 2019 par les agents communaux et contribuera à l'embellissement de ce secteur.



Aménagement paysager route de Bitche - Le calvaire



Aménagement paysager autour du calvaire Route de Bitche

BDR Thermea France investit à Mertzwiller

Le siège social de BDR Thermea France, entité juridique du développement des marques Chappée, De Dietrich, Oertli, Serv'élite et Sofath, spécialistes des appareils de chauffage est implanté à Mertzwiller. Il intègre, depuis peu, son nouveau centre d'excellence pour la gestion des pièces de rechange sur une surface de 6 600 m². Celui-ci regroupe l'ensemble des activités Pièces de Rechange auparavant implantées à Reichshoffen et Villers-Cotterêts. 2500 colis partent chaque jour. Le coût de l'investissement réalisé est de 6,4 millions d'Euros.

Ce nouveau centre montre la volonté du groupe BDR Thermea d'investir à Mertzwiller, berceau de De Dietrich et désormais centre névralgique du groupe en France.

À Mertzwiller se situe également le « Centre de compétence international de pompes à chaleur » et son laboratoire de recherche et de développement, créés en 2017.

L'usine produit actuellement 64 500 préparateurs d'eau chaude sanitaire, 10 000 chauffe-eau thermodynamiques, 58500 chaudières ainsi que 8300 pompes à chaleur.

Le Président de BDR Thermea France, Thierry Leroy, a annoncé l'embauche d'une centaine de salariés et la création d'une nouvelle ligne de production.

L'architecture moderne du nouveau bâtiment s'inscrit harmonieusement dans le contexte urbain du secteur de la gare et véhicule une image de jeunesse, synonyme de dynamisme.



Activités intergénérationnelles 2018.

Sur sa lancée des années passées, votre municipalité a continué à mettre en œuvre et à soutenir des activités pour toutes générations confondues, tout au long de l'année écoulée. Les différents ateliers ont trouvé preneurs et ont su répondre aux centres d'intérêts les plus variés de nos concitoyens.

C'est ainsi qu'un **atelier couture** orchestré par Madame Séverine Winghardt a permis aux doigts de fée de se délier dans la réalisation de différentes créations, joignant l'utile à l'agréable ! Vous trouverez, en photos, quelques illustrations des travaux effectués.

Les tricoteuses n'ont pas chômé non plus, une fois par semaine elles ont croisé leurs aiguilles pour des créations originales et sympathiques. Et comme rien ne vaut une présentation faite par l'une des participantes, donnons-lui la parole :



« **L'atelier TRICOT** a démarré au printemps 2017 avec quelques passionnées de tricot. Peu à peu l'équipe s'est agrandie (9 tricoteuses), et tant les débutantes que les tricoteuses confirmées se retrouvent chaque lundi après-midi de 14 heures à 17 heures à la mairie de Mertzwiller pour partager leur savoir-faire et leur passion, dans une ambiance conviviale.

Outre les travaux d'aiguilles habituels (écharpe, bonnet, poncho, pull-overs, layette), certaines

se sont lancées dans l'apprentissage du tricot de chaussettes afin de faire perdurer cet art bien maîtrisé par nos mères et nos grand-mères.

Par ailleurs, ce sont près de 110 petits bonnets, 38 paires de chaussons, 8 brassières et nombre de moufles pour nouveau-nés qui ont été tricotés ! Ils ont été offerts au service de néonatalité de l'hôpital de Haguenau. Les fonds récoltés lors de la vente de différents articles au Marché de Noël de Mertzwiller permettront d'acheter la laine nécessaire pour reconduire une opération similaire en 2019.

Si vous voulez partager une après-midi conviviale et vous adonner à votre passion ou découvrir le tricot, n'hésitez pas !

Prenez vos aiguilles et rejoignez-nous.
Les Tricoteuses du lundi »

La gymnastique adaptée animée par Tom Dieda ne désemplit pas. Les participants ont bien compris que « Bouger, c'est la santé » et, quand cela se passe dans la bonne humeur, l'on en revient le corps en pleine forme et le sourire aux lèvres ! Comme son nom l'indique, cette activité « s'adapte » à chaque participant et il n'y est nullement question de compétitivité, mais uniquement de recherche de bien-être à travers la stimulation par des gestes et des mouvements profitables à la santé.



Donnons la parole à l'animateur qui évoque deux aspects de son activité : la Gymnastique Santé et le Programme D-Marche :

Gymnastique santé : l'année 2018 a de nouveau été ponctuée par des séances de gymnastique-santé à l'espace Grappelli. En effet, de plus en plus de personnes viennent stimuler leur santé à travers l'ensemble des exercices proposés par le professeur en activité physique, Dieda Tom. Les séances ont lieu tous les mardis de 8 h à 9h10 et certains jeudis aux mêmes horaires. Tous peuvent venir, pas d'engagement, du ludisme, du rire et surtout du plaisir ! Vous hésitez, vous avez des questions ? Contactez Dieda Tom au 06 67 73 61 89

Programme d-marche : dans la continuité de la mise en place d'actions de prévention et d'activités physiques adaptées « Santé et Seniors », la municipalité et Dieda Tom, en collaboration avec l'association ADAL (À la Découverte de l'Age Libre), ont proposé à tout un chacun de pouvoir découvrir et participer au programme D-MARCHE. Près de 35 personnes ont participé à ce programme. Il s'agit, à l'issue d'une formation, et grâce à un podomètre, d'associer des objectifs en nombre de « pas individuels » dans son quotidien, ainsi que des objectifs en nombre de « pas collectifs ». Cette D-marche a pour but d'enclencher la mise en place de comportements durables et bénéfiques pour la santé. Plusieurs challenges collectifs ont été accomplis, notamment celui d'effectuer deux fois le tour de France en 4 mois (12 000 km). Une vraie réussite !



Les ateliers floraux animés par Madame Christelle Ley ne se présentent plus et ne comptent plus leurs adeptes ! Autour de thèmes comme la fête des mères, l'automne ou la décoration de table de Noël, les amoureuses des fleurs se sont retrouvées, toujours avec autant de plaisir, pour donner libre cours à leur créativité, bien à l'écoute des conseils avisés de l'animatrice.

Les apprentis-cuisiniers et pâtisseries ont pu satisfaire leur envie de s'initier à l'art de la gastronomie tout en réjouissant leurs papilles, à travers les **ateliers culinaires** animés avec brio par nos professionnels locaux.



Atelier culinaire Durrenberger



Atelier culinaire Kessler.



Tiramisu avec Franck Labbé
Au Relais Du Bois

Atelier culinaire avec Loïc Regnier
Auberge Aux Deux Clés

C'est ainsi que M. Kessler, chef cuisinier à la retraite de notre Ehpad « les Hauts de la Zinsel », a dévoilé son savoir-faire en proposant un tartare de daurade royale, une mousse d'avocat au gingembre avec croûtons et rouille. Messieurs Laurent Durrenberger, Loïc Regnier et Franck Labbé ont respectivement fait des démonstrations de croissants pur beurre, œuf mollet et émulsion de champignons, et d'un tiramisu poire/caramel.

Mesdames El Idrissy et Séverine Winghardt quant à elles, ont livré le secret des galettes marocaines « Harcha » pour la première et, pour la deuxième, d'une brioche moelleuse à cœur, sous diverses déclinaisons plus appétissantes les unes que les autres... Les participants ont apprécié ces démonstrations qui, toujours dans une ambiance fort conviviale, ont su enrichir leurs livres de recettes de nouveautés surprenantes et savoureuses !



Les mordus des **jeux de société** ont continué leurs joutes, que ce soit les mardis après-midi pour les jeux traditionnels ou les jeudis soirs pour des jeux de tactique, de hasard, d'habileté... L'idée des dilettantes n'est pas tant de se prendre trop au sérieux, mais bien plutôt de se retrouver pour partager une passion commune dans un esprit de grande convivialité !

Les joueuses du mardi vous invitent à les rejoindre pour faire une après-midi d'essai. Le seul risque que vous prenez, c'est « de vous laisser prendre au jeu » !

Nous remercions Monsieur Krause qui nous présente son activité du jeudi à travers ce petit compte-rendu :

«Avis aux amateurs de jeux de société ! Une année s'achève, une autre commence. Et à nouveau, les joueurs répondent à l'appel ludique du lancer de dés et du tirage de cartes. Ici, pas de Monopoly, de Tarot ou de Trivial Pursuit, mais des tas d'autres jeux de plateaux, plus stratégiques, plus amusants, ou encore, plus frustrants ! Stratégie, gestion, planification, hasard, rapidité... Il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux !

Tous les jeudis, une quinzaine d'amateurs de jeux se retrouvent pour passer une bonne soirée ensemble, à s'affronter sur les différents jeux que chacun a rapportés de sa ludothèque personnelle.

Vous ne possédez pas de jeux ou vous n'avez jamais testé de jeu de plateau ? Aucune importance ! Les membres de l'atelier se feront un plaisir de partager leurs connaissances et de vous faire découvrir tout jeu qui vous aura tapé dans l'œil !



Pour clore cette année de scrabble, un petit moment de partage. Nous remercions la commune pour la mise à disposition de la salle tous les mardis de 14h à 17h. Avis aux amateurs !

Aucune participation n'est demandée, la seule chose que vous aurez à apporter avec vous est la bonne humeur et l'envie de jouer !

Toute personne de plus de 12 ans qui serait intéressée est invitée à passer, le temps d'une soirée, un bon moment ludique avec les membres de l'atelier !

L'atelier de jeux de Mertzwiller vous accueille chaque jeudi soir à partir de 19h à l'Espace Stéphane Grappelli (au 1^{er} étage). »

Les jeudis après-midi se sont également retrouvés à l'Espace Grappelli, les passionnés de **jeux de cartes** pour s'adonner à la belotte, au tarot, etc.

La marche nordique, sous la houlette de M. Thierry Messer, président du club Vosgien du Val de Moder, rencontre toujours un franc succès auprès des férus de cette discipline, épris du concept sport/nature/santé. Merci à lui et à Madame Raymonde Dentinger, « marcheuse » confirmée, qui ont bien voulu nous livrer un bilan de l'activité du groupe de l'année écoulée :

« La marche nordique, sport de plein air pratiqué en loisir, est un excellent complément-santé à d'autres activités de maintien en forme pour ne citer que la gymnastique ou la randonnée. »

C'est à partir de septembre 2016 que Thierry Messer, Président du Club Vosgien du Val de Moder, a animé une dizaine de sorties hebdomadaires de marche nordique, suite à la demande du maire Jean-Claude Strebler dans le cadre des activités intergénérationnelles.

Fort du succès remporté, il a poursuivi cette activité toutes les deux semaines en l'intégrant à ses activités au sein du club vosgien et en alternance avec des sorties déjà en place le samedi après-midi - les participants étant invités à adhérer au Club Vosgien.



Des circuits de 6 à 7 km sont proposés aux alentours de Mertzwiller, voire au départ de communes voisines telles que Neubourg, Schweighouse, Griesbach, Uberach, etc... C'est ainsi qu'un groupe d'une vingtaine de personnes suit scrupuleusement la technique enseignée du maniement des bâtons spécialement conçus pour ce sport. Correctement positionnés, ils permettent une projection plus rapide vers l'avant et confèrent au marcheur une allure athlétique en sollicitant l'ensemble de sa musculature. L'alternance de phases dynamiques et plus lentes est un excellent stimulateur de l'endurance cardiaque et du développement de la capacité pulmonaire.

Sport complet, la marche nordique contribue à la prévention de certaines maladies, fait travailler souplesse et équilibre et permet de rester en pleine forme.

Tant et si bien que les vendredis « vacants », les amateurs transformés en véritables mordus de marche nordique, poursuivent leurs sorties sans faillir et même les attendent avec une impatience quasi-fébrile ! Le « carrefour-express » a été plébiscité point de rencontre incontournable, un repère qui continue à faire l'unanimité.

Quinze à vingt fidèles participants se retrouvent avec enthousiasme, prêts à avaler une dizaine de kilomètres au rythme de leurs bâtons ; autour du noyau de la première heure gravitent des satellites qui vont, viennent, font trois p'tits tours et finissent par être contaminés par



l'ambiance conviviale et entraînante de ce groupe de joyeux lurons, tous âges confondus. Coordination et informations sont assurées par Raymonde.

Ceux ou celles qui auraient un peu d'appréhension ou de retenue sont rapidement gagnés par la bonne humeur et l'allant des organisateurs - pour citer Germain, René et Gérard qui font preuve d'ingéniosité pour concocter des circuits forestiers plaisants et variés, adaptés à toutes les chaussures autour du beau village de Mertzwiller. L'allure est vive, les langues sont affutées, les bavardages animés, résultat d'un entraînement intensif de 2 années de pratique.

Quelques événements exceptionnels ont jalonné l'année écoulée et agrémenté les sorties.

L'idée de dénommer le groupe a germé et a fait son chemin pour aboutir à un vote en toute démocratie au suffrage universel au cœur de la forêt au carrefour des quatre chemins qui restera mémorable dans les esprits. À la majorité absolue a été retenu le nom de « Stakelelaufer » qui qualifiera désormais le groupe, un clin d'œil aussi à notre Alsace.

Le baptême a suivi de quelques semaines cette naissance et s'est déroulé sous le même arbre au même carrefour (dénommé à présent « le carrefour des fonds baptismaux » pour les Stakelelaufer). Le parrain René a distribué les bonbons de circonstance ; et c'est revigoré par une sève de bouleau-maison de Germain, que le groupe a joyeusement repris alertement son parcours.

Des liens de franche camaraderie s'étant tissés, c'est tout naturellement que la sortie se conclue épisodiquement par un repas pris ensemble afin de poursuivre les inépuisables conversations engagées.

Riche de toutes ces composantes, la marche nordique apparaît incontestablement comme le « Sport-Santé » par excellence ; cette activité physique accessible à tous conjugue investissement individuel et collectif avec pour finalité de procurer un bien-être physique et psychique et de créer un maximum de lien social. »

Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués d'une manière ou d'une autre, pour faire profiter leurs concitoyens de leur savoir-faire et de leurs talents, et ceci, souvent de manière bénévole !

Toutes les activités proposées par le CCAS de Mertzwiller sont ouvertes à tout le monde. Certaines sont gratuites et d'autres proposées pour de modiques sommes, avec des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune. Si vous souhaitez des renseignements sur l'une ou l'autre activité, adressez-vous en mairie où vous trouverez des compléments d'information.

N'hésitez pas à rejoindre ces ateliers dont le point commun est la convivialité ! Que ce soit pour y faire des découvertes, des rencontres, y développer votre savoir-faire, vous gagnerez en bien-être ou pourrez donner libre cours à votre imagination, à votre créativité... et tout ceci en créant de nouveaux liens entre Mertzwillerois, liens qui tissent la toile de fond d'une commune vivante et animée, au service de ses habitants !

INVITATION AUX TALENTS !

Nous invitons tous les talents, tous domaines confondus, à partager leur savoir-faire ! «Le plus grand bonheur est celui que l'on partage !», cela vaut aussi pour les talents... Alors, lancez-vous, nous vous accompagnerons dans la mise place de nouvelles animations et serons heureux de promouvoir vos compétences !

SUBVENTION AUX PLUS DE 70 ANS...

Les sorties « théâtre » sont également des lieux de rencontres où rire et bonne humeur, - synonymes de bonne santé -, sont au rendez-vous ! Votre CCAS encourage donc les aînés de la commune à profiter d'une cure bienfaisante de rires, en offrant depuis plusieurs années, une participation financière pour la billetterie à ceux de 70 ans et plus.

NOUVEAUTÉS 2019

En plus des activités déjà en place et qui seront pérennisées, nous avons le plaisir de vous proposer deux nouveautés pour 2019 :

Un atelier couture, tenu par une costumière de l'opéra, verra le jour prochainement. Les contours de cette activité (programme, horaires, calendrier...) seront précisés lors d'une réunion où seront également définis les projets, en réponse aux attentes des participants. Que vous soyez débutants ou déjà initiés en la matière, si cette discipline vous intéresse, vous y trouverez votre bonheur ! Plus de renseignements en mairie au 03 88 90 30 02.

M. Steinlaender, artiste peintre, se propose de vous faire découvrir ou approfondir, les secrets de **la peinture**, toutes techniques confondues, hors huile. Si vous avez envie de donner libre cours à la fibre artistique qui sommeille en vous, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie. L'atelier peinture aura lieu les lundis soirs de 19h15 à 21h15 dans la salle associative de l'Espace Grappelli à partir du 25 mars prochain.

EHPAD

La Maison de Retraite accueille 44 résidents : 38% d'entre eux sont originaires de Mertzwiller. La résidente la plus âgée, qui est en bonne forme et toujours souriante, vient de fêter ses 100 ans.

L'établissement emploie 42 personnels permanents et, si besoin, des personnels remplaçants et intérimaires. Le personnel est régulièrement formé (3 jours par personne/an en moyenne). Différents professionnels médicaux et paramédicaux extérieurs interviennent (12 médecins, 3 kinésithérapeutes, des ambulanciers), mais aussi 1 coiffeuse et 2 pédicures. Environ 20 stagiaires sont accueillis chaque année par les différents services (stages d'une durée d'1 semaine à 1 an).

Des bénévoles sont présents tous les jours. Près de 30 bénévoles sont actifs, dont les représentants des cultes. Ils sont indispensables à une bonne qualité de vie en institution, par le lien social qu'ils proposent et l'ouverture sur la vie à l'extérieur. Ils interviennent individuellement (Mme Bastian, Mme Coiffard), sont regroupés de manière informelle (autour de M. Schaeffer ou de Mme Heng pour le jardin) ou en association (« La Passerelle »). Certains interviennent une à plusieurs fois par semaine ou par mois, et d'autres plus ponctuellement, selon le calendrier des fêtes ou le rythme

La passerelle

À l'heure du bilan de l'année qui s'est achevée, l'Association « La Passerelle » à l'Ehpad « Les Hauts de la Zinsel » manifeste une évidente satisfaction face aux réalisations du programme établi.

Les résidents nous accueillent toujours avec le même enthousiasme et ne nous quittent jamais sans demander la date de notre prochaine venue ! Nos joies consistent à les voir tous réjouis de l'ambiance créée par l'Association, et notre peine est grande quand ils nous quittent pour le temps du repos éternel. Nous sommes heureux de reconnaître beaucoup de nos villageois, amis, voisins ; on a la sensation d'être en famille depuis que nos pensionnaires peuvent prétendre à une chambre en priorité puisque faisant partie du village.

Nous sommes fières aussi d'avoir donné envie à cinq bénévoles de nous rejoindre pour les activités de la semaine, ainsi nos résidents se sentent davantage entourés et le travail d'installation et de rangement est plus vite fait.

Nous travaillons en harmonie avec Claire la très sympathique animatrice, le personnel et les



des saisons. Ils sont soutenus par les associations et les entreprises locales, par la commune et par le CCAS gestionnaire. Des enfants sont accueillis de temps à autre avec leur enseignant (école et école de musique), dans le cadre d'animations ou d'activités mises en place avec les bénévoles notamment.

Les familles et les amis des résidents constituent un soutien fondamental au bien-être de leur proche, leur repère. Par leur confiance en l'institution et leur collaboration avec l'équipe, les intervenants et les bénévoles, elles scellent l'accompagnement chaleureux qui est recherché.

Ainsi chacun à sa manière, dans le cadre de ses attributions et de ses possibilités, avec tolérance et bienveillance, crée les conditions de vie propices au bien-vivre, à une ambiance conviviale et joyeuse dans l'établissement.

Agnès Stoltz, Directrice de l'EHPAD



responsables, Mmes la Directrice Agnès Stoltz et l'infirmière-coordinatrice Elisabeth Moritz.

Nous avons à cœur continuellement de combler la solitude par des animations qui se rajoutent en cours de mois et nous retrouvons fidèlement Barbara et Antoine pour l'office religieux du mardi.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous soutiennent par un mot d'encouragement, les familles de nos résidents qui nous voient à l'œuvre, la Municipalité et les gens qu'on croise et qui en profitent pour nous féliciter.

Et dans cet esprit de nous améliorer constamment, nous adressons nos vœux de santé et de réussite dans les projets à tous, sans exception.

*Anissa Durrenberger,
Présidente, association « La Passerelle ».*



Concours maisons fleuries

Le concours fleurissement étant ouvert à tous les habitants de Mertzwiller, le jury a arpenté toutes les rues du village pour noter les maisons qui se sont démarquées par leurs réalisations florales dans les cinq catégories à primer :

- **Catégorie 1 :** maison fleurie
- **Catégorie 2 :** maison fleurie avec jardin visible de la rue
- **Catégorie 3 :** maison avec possibilité limitée de fleurissement.
- **Catégorie 4 :** balcons et terrasses fleuris.
- **Catégorie 5 :** restaurants, commerces, banques, entreprises.

Cette année, 95 lauréats ont été retenus par le jury de la commission environnement composée par :

- Jean-Claude Strebler : le maire
- Valérie Denni : l'adjointe en charge de l'environnement
- Julien Durrenberger : membre de la commission environnement
- Alain Gunkel : membre de la commission environnement
- Clarisse Kauthen : membre de la commission environnement
- Claudia Zimmer : conseillère municipale
- Michel Schweighoeffer : adjoint
- Sylvia Andlauer : membre de la commission environnement
- Sylvie Heintz : membre invitée de la commission environnement.

Je souhaite remercier l'ensemble de la commission et les membres du jury pour le travail formidable réalisé. Merci pour votre implication, votre disponibilité et votre soutien tout au long de l'année.

Un grand merci à Sylvie Heintz pour la décoration et aux agents communaux pour toute la logistique de mise en place. Un grand merci à Christelle Ley, nouvelle fleuriste à Mertzwiller pour tous les arrangements offerts.

Valérie Denni

Adjointe chargée de l'environnement

Le palmarès du concours fleurissement 2018 Remise des prix du 19 octobre 2018 à l'Espace Stéphane Grappelli

Catégorie 1 - Maison fleurie

Prix d'excellence :

- M. et Mme Jean-Luc Bastian

Premier prix d'honneur :

- Mme Marisa Jung
- M. Jean Petit-Guillaume et Mme Rachel Paquet

Prix d'honneur :

- M. et Mme Fabien Bastian
- M. et Mme Guy Bowe
- M. et Mme Jacky Michel

Catégorie 2 - Maison fleurie avec jardin visible de la rue

Prix d'excellence :

- M. et Mme Charles Ermenwein
- M. et Mme Raymond Luisetti

Premier prix d'honneur :

- Mme Bernard Mary
- M. et Mme Jean-Claude Risch

Prix d'honneur :

- M. et Mme Léon Ohlmann
- M. et Mme Bernard Lorenz

Catégorie 3 - Maison avec possibilité limitée de fleurissement

Prix d'excellence :

- Mme Elisabeth Muller

Premier prix d'honneur :

- M. et Mme Halil Bayram

Prix d'honneur :

- M. Daniel Lanne

Catégorie 4 - Balcons - terrasses fleuries

Prix d'excellence :

- M. et Mme Dominique Gauer

Premier prix d'honneur :

- M. et Mme André Strebler

Prix d'honneur :

- M. et Mme Daniel Germann

Catégorie 5 - Restaurants - commerces - entreprises

Prix d'excellence :

- Mme Françoise Labbe
Restaurant Au Relais du Bois

Premier prix d'honneur :

- M et Mme Loïc Regnier
Auberge aux Deux Clés

Prix d'honneur :

- Mme Gabrielle Regier
Soins des Pieds

La commune a offert pour les trois premiers lauréats de chaque catégorie :

Des bons d'achat chez Celka, horticulteur à Neubourg

- **Pour les prix d'excellence :** un bon d'achat de 50€
- **Pour les premiers prix d'honneur :** un bon d'achat de 40€
- **Pour les prix d'honneur :** un bon d'achat de 30€

Et pour l'ensemble des lauréats :

- Un diplôme
- Un pot de primevères

Les diplômes et les bons d'achat ont été réalisés en interne par Mélissa Erbrech. Un grand merci pour ces belles réalisations.

Le maire, Jean-Claude Strebler et ses adjoints souhaitent remercier toutes les personnes qui participent par leur fleurissement à l'embellissement de notre commune et encouragent vivement chacun à poursuivre ses efforts.

Concours maisons fleuries



Luisetti Raymond



Gauer Dominique



Auberge Aux Deux Clefs



Bastian Fabien



Bastian Jean -Luc



Risch Jean Claude



Bastian Fabien



Ohlmann Léon



Mary Bernard



Muller
Elisabeth



Mary Bernard



Jung Marisa



Bayram Halil



Peinture Jacky



Restaurant Au Relais du Bois



Petit Guillaume

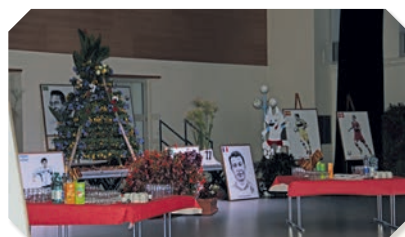


Strebler André

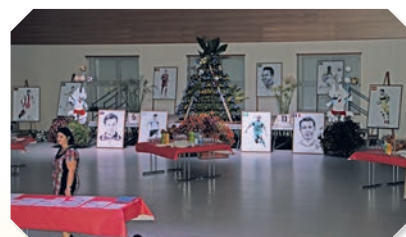
Remise des prix



Remise prix



Remise prix



Remise prix



Remise prix



Remise prix



Remise prix

Fleurissement 2018 de Mertzwiller

La commission environnement avait décidé de choisir comme thème « La coupe du monde de football » pour le fleurissement communal 2018.

Les portraits de joueurs, français ou étrangers, anciens ou actuels, ont été posés dans les différents massifs de la commune.

Pour atteindre l'effet recherché, les plantes et les fleurs dans les massifs ont été harmonieusement assorties en fonction des couleurs des drapeaux du pays des joueurs.

Un grand merci à Mme Carole Eckert pour la réalisation de l'ensemble de ces portraits.

Les équipes techniques municipales du service « espaces verts » ont fait un travail considérable en matière d'aménagement des massifs floraux, d'entretien et de propreté des espaces publics. La municipalité essaie, autant que faire se peut, d'agrémenter les entrées de ville, les ronds-points, les places et lieux de passage.

Mais, aussi professionnelles soient-elles, les seules mains vertes de nos jardiniers communaux ne suffisent pas à mettre Mertzwiller en beauté. Votre contribution est indispensable, pour conforter l'effort engagé, le poursuivre dans les jardins, dans les cours, sur les balcons, sur les façades des maisons,

etc. Ce sont toutes vos contributions individuelles qui s'additionnent pour rendre notre bourg plus beau et plus attractif.

Etre jardinier, c'est pour la majorité d'entre vous, un hobby ; vous n'avez aucune obligation de résultat, mais vous y mettez du cœur et cela se voit. Jardiner, c'est aussi un art par le choix des plantes et leur présentation, la patience et le travail qu'il faut y déployer.

Alors un grand merci pour l'implication de chacun dans la vie communale et pour tout le travail fourni tout au long de l'année.

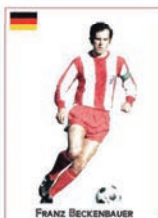
Merci aussi aux Jardiniers bénévoles de Mertzwiller qui entretiennent entre-autre l'Espace Fleuri Alte Reben, et merci aux habitants qui prêtent main-forte à nos agents communaux en entretenant des espaces communaux.

**C'est tellement beau
quand c'est fleuri !
Un vrai plaisir pour les yeux...**



COMMUNE DE MERTZWILLER

FLEURISSEMENT 2018 SUR LE THEME DE LA COUPE DU MONDE





Rond Point Fontaine Platini Zidane Griezmann



Rond Point Fontaine Platini Zidane Griezmann



Route de Bitche Ronaldo



Rue Albert Schweitzer Hazard Neymar Pelé



Rue Albert Schweitzer Hazard Neymar Pelé



Roses entrée de ville



Rue de la Liberté Lionel Messi



Rue de la Liberté Mairie



Place de l'école - École de musique



Stéphane Grappelli Javier Hernandez



Rue de Neubourg David Beckham



Rue de Neubourg Jay Jay Okocha



Rue de la Liberté Mairie



Rue du Général De Gaulle



Nettoyage de printemps

Nettoyage de printemps 7 avril 2018

« Un bel acte citoyen : la nature n'est pas une poubelle ! »

Le samedi 07 avril 2018 s'est déroulée l'opération « Nettoyage de Printemps » à l'initiative de la communauté de communes de Niederbronn les Bains et relayée par la commission environnement à Mertzwiller.

Plus d'une centaine d'écocitoyens se sont retrouvés devant les ateliers municipaux pour participer à ce grand nettoyage de printemps.

De nombreux habitants de Mertzwiller, des membres des associations tels que le tennis, le club St Exupéry, l'association de Tir, les Los Amigos, les pêcheurs, les cyclistes du CVNM, l'ASM, le maire, des adjoints, des conseillers municipaux et une dizaine d'enfants ont reçu les équipements (des gants et des sacs) et les consignes par l'adjointe chargée de l'environnement Valérie Denni.

Ainsi, onze équipes constituées ont arpenté les rues des différents quartiers, les abords du ban communal de Mertzwiller, les fossés et les sites naturels - le biotope et la zone de l'ancien Moulin, pour glaner les déchets.

Dans l'ensemble, le volume de détritrus était un peu moindre cette année par rapport aux années précédentes, mais il y en a toujours beaucoup trop.

Valérie Denni a remercié l'ensemble des participants, la contribution le vendredi des écoliers du groupe scolaire La Buissonnière, des classes de 6^e du Collège Jacques Tati et le travail quotidien des agents communaux qui se mobilisent en faveur de la préservation de l'environnement local.

Tous les participants se sont retrouvés à midi autour d'un repas pour un moment de convivialité et de partage dans la salle de l'amicale des Sapeurs-Pompiers mise gracieusement à disposition par le président Léonard Klieber.

Un grand merci :

- à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour la mise à disposition de leur salle.
- à Alain Gunkel, Sylvie Heintz, Clarisse Kauthen, Katie Burtscher et Thierry Burtscher pour la confection du repas servi et la préparation de la salle
- à toutes les personnes bénévoles
- à l'ensemble des agents communaux.
- à l'ensemble de l'équipe éducative, aux parents d'élèves et à tous les enfants de l'école « La Buissonnière » et du Collège Jacques Tati



Déjections canines

SOYEZ UN MAÎTRE RESPECTUEUX!



Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- de propreté urbaine et d'environnement: dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- d'hygiène : prolifération des microbes
- de sécurité : risque de chute pour les personnes non-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- de finance : charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun de nous)
- relationnel : entre les possesseurs et les non possesseurs de chien.

Il faut savoir que des amendes peuvent être délivrées.

Emportez avec vous lors de chaque promenade un sacnet pour ramasser ce que votre chien a déposé dans les lieux publics.

La mairie met à votre disposition des sachets ramasse-crotte.





Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en argent à deux agents communaux

À l'occasion de la traditionnelle fête du personnel qui s'est déroulée le 16 janvier 2018, deux agents communaux, Jean-Luc Ulm et Christophe Ulm ont été honorés par la médaille d'honneur en argent.

Cette médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements. Elle est accordée par arrêté préfectoral.

Les frères Christophe et Jean-Luc Ulm ont suivi un parcours professionnel identique sur le plan administratif. Tous deux sont entrés dans la collectivité le 20 août 1991 en contrat aidé. Il ont été recrutés le 1^{er} janvier 1995 en tant qu'agents d'entretien contractuels en qualité de peintres. Après plusieurs périodes de travail à temps non complet, ils ont été stagierisés en tant qu'agents d'entretien à temps complet à compter du 1^{er} janvier 1999 puis reclassés en tant qu'agents des services techniques le 1^{er} novembre 2005 et finalement intégrés au grade d'adjoint technique 2^e classe, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Agent consciencieux et dévoué, Jean-Luc participe aujourd'hui à l'entretien des espaces verts mais intervient également dans les travaux de peinture et de petits entretiens des bâtiments.

Christophe quant à lui s'est spécialisé dans l'entretien de la voirie, signalisation et peinture au sol..., ainsi que dans la pose et la réparation du mobilier urbain. Il dispose également des qualifications requises pour conduire des engins, et participe à l'entretien des espaces verts en haute saison.

Le Maire en présence des adjoints et du personnel communal, leur a remis la médaille et le diplôme ainsi qu'un cadeau de circonstance de la commune. Il les a remerciés et félicités pour leur engagement au service de la population de Mertzwiller.



Les récipiendaires de la médaille d'honneur en argent
Jean-Luc et Christophe Ulm

Les Percussions de Strasbourg à Mertzwiller : un concert percutant !



Organisé par la commune en lien avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, le groupe « Les Percussions de Strasbourg » a donné un concert original à l'Espace Stéphane Grappelli.

Cet ensemble de musiciens professionnels de notoriété internationale a abordé un patrimoine musical contemporain en utilisant un matériel très hétéroclite. Aux instruments de percussions classiques, comme les timbales, congas, djembés, xylophones, marimbas, cymbales, vibraphones, gongs, tambours de bois, grosses caisses, tamtam et glockenspiels ont répondu des instruments plutôt insolites comme les cloches à vaches, cloches tubes, plaques de tôles, crotales, verres de vin, tuyaux harmoniques,

sirènes, enclumes, et même des ressorts d'amortisseur. Démonstration a été faite que tout ce qui résonne peut devenir un instrument à percussion, même un réveil!

Le fil conducteur de ce concert a été un voyage musical à travers plusieurs continents: Europe, Afrique, Asie, Amérique du Nord et centrale. Le public a été impressionné par le grand nombre d'instruments à percussion installé sur la scène. Au total, plusieurs tonnes de matériel.

Ce concert éducatif de haut niveau a permis au public d'échanger avec les musiciens et de découvrir les instruments à percussion et, à la grande joie

des jeunes de l'école de musique de Mertzwiller, de monter sur scène pour essayer les instruments et de bénéficier de conseils pédagogiques.



Festival de musique «Les Hivernales»



The sons of smooth -jazz cool!

Début 2018, la commune a innové en proposant un cycle de 4 concerts dans le cadre d'un festival de musique intitulé les «Hivernales de Mertzwiller». Un programme varié autour de la musique classique, de la chanson française et du jazz était à l'affiche.

L'accès à ces concerts était gratuit pour permettre à tout un chacun d'y accéder.

Durant 4 dimanches, des musiciens talentueux de haut niveau ont fait passer au public venu en grand

nombre, d'agréables après-midis et lui ont fait oublier un peu les rigueurs de l'hiver.

Le dimanche 14 janvier, Nicolas Jean, directeur de l'école de musique de Mertzwiller a ouvert ce festival de musique dont il est l'initiateur, avec un ensemble classique impressionnant de près de 80 musiciens et choristes qui ont interprété avec brio à l'église Saint Michel, le célèbre oratorio de Noël de Jean-Sébastien Bach.



Le dimanche 21 janvier, Jacqueline Parzyjagla, professeur à l'école de musique de Mertzwiller, accompagnée par le pianiste Nicolas Jung et l'accordéoniste Bereswinde Olland, a donné un récital « guinguette » et conquis un large public par sa voix chaleureuse. Au programme, une sélection des plus belles mélodies françaises et un tour de chant plein d'émotion en hommage à d'immenses artistes comme Edith Piaf, Charles Dumont, Bourvil, Emile Carrara, Jean Bretonnière et bien d'autres. Des titres tels : Le bal perdu, Mon amant de Saint Jean, Sous le ciel de Paris et l'Hymne à l'amour, ont ravi un public conquis qui a demandé plusieurs rappels.

Le festival s'est poursuivi avec du jazz, avec le trompettiste Martin Geyer et son quartette de musiciens « Les sons of smooth » - « les fils du cool » - ou, en dialecte alsacien, « d'weische Büewe » comme ils se définissent eux-mêmes avec humour. Un programme tout en rondeur, empreint de sonori-

tés latines, cubaines et américaines où n'étaient pas absentes des compositions personnelles. Le public et les connaisseurs du genre se sont notamment laissés bercer par : Café Kawa, Ober the rainbow, Take five, Stranger in Paradise, Night dream. Ce fut un après-midi « cool » et des applaudissements nourris ont ponctué chaque interprétation.

L'honneur de clôturer ce 1^{er} festival des « Hivernales » revint au Quartet Jazz de Maxime Luck au saxophone et Gaga Weiss à la guitare, tous deux « enfants de Mertzwiller ». Devant une salle archi-comble, les musiciens ont entraîné le public vers un joyeux jazz manouche et des classiques du genre. Des titres comme « Isn't she lovely », « Dinelo », « Minor Swing », « Sunny » ou « The lady is a tramp » ont fait l'objet de véritables ovations du public conquis par des musiciens virtuoses et survoltés. Ce fut l'après-midi « crazy » de ces 1^{ère} « Hivernales ».



Jacqueline Parzyjagla sur un air de guinguette



L'orchestre Jonaz et le collegium cantorum de Strasbourg



Maxime Luck et Gaga Weiss

Cérémonie commémorative du 8 mai : Remise de la médaille militaire à Monsieur Géza François Abraham.

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée devant une foule très nombreuse sous un soleil déjà estival. À cette occasion, notre compatriote Monsieur Géza François Abraham s'est vu remettre la médaille militaire par le Général de Division Philippe Sommaire.



Monsieur Géza François Abraham médaillé militaire

Cette distinction lui a été décernée au nom du Président de la République Française par décret du 7 novembre 2017. La demande d'attribution de la médaille avait été réactivée et soutenue par le Maire Jean-Claude Strebler.

Monsieur Abraham est né en Hongrie où il a passé sa jeunesse avant de fuir son pays à l'âge de 15 ans.

Le 23 octobre 1959, à l'âge de 17 ans et demi, il s'engage volontairement. Il est affecté à la 8^e compagnie à Mascara en Algérie puis affecté en qualité de caporal à Sidi Bel Abes pour suivre une formation d'infirmier.

À l'issue de sa formation, il rejoint le 5^e Régiment Etranger d'Infanterie (REI) à Cheriville.

À la fin de l'année 1961, il est affecté à la compagnie de commandement de ce régiment jusqu'en 1963 et puis muté avec son régiment à Tahiti, comme infirmier accompagnateur.

Il est ensuite affecté comme infirmier au 2^e Régiment étranger de parachutistes (REP) de la Légion Etrangère. Titulaire du brevet de parachutiste, il obtient à cette époque la Croix de la Valeur Militaire d'Afrique Française du Nord (AFN) à l'ordre de la Division. Monsieur Abraham est également titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille de la Santé et de nombreuses autres distinctions.

Libéré en 1964, il se réengage au 2^e REP à Calvi. Sous-officier à compter d'avril 1965, il est affecté au Tchad et à Madagascar au 2^e REP jusqu'en 1968 et en Guyane avec le 3^e Régiment Etranger d'infanterie.

Il retourne ensuite au 2^e REP comme formateur d'infirmiers puis il est affecté au 1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie de la Légion Etrangère à Orange comme infirmier major jusqu'en 1987.

Monsieur Abraham est retourné à la vie civile après 18 ans de service dans la Légion Etrangère. Il a poursuivi sa carrière d'infirmier dans le civil jusqu'à sa retraite.

Cette cérémonie de haute tenue a été rehaussée outre par la présence du Général de Division Philippe Sommaire, par celles de Monsieur Arsène Schaeffer, Vice-Président du Comité Régional Alsace des anciens combattants, de plusieurs porte-drapeaux, des médaillés militaires de la commune, des élèves de l'école élémentaire et des membres du Conseil municipal des jeunes dont c'était la 1^{ère} participation à une cérémonie officielle. La présence du Corps des Sapeurs-pompiers et de l'Ensemble musical de Mertzwiller a donné à cette cérémonie une solennité supplémentaire.



Remise de la médaille militaire
à Monsieur Géza François Abraham
par le Général de Division Philippe Sommaire



Médailles Jeunesse et des sports et de l'engagement associatif 30/11/2018



Médaille jeunesse et sport 2018

Le 30 novembre 2018, la commune a organisé la quatrième cérémonie de remise de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif pour honorer vingt-six membres bénévoles de cinq associations.

Le Maire, Jean-Claude Strebler était entouré des récipiendaires proposés par leurs associations et retenus par le jury de la FFMJSEA.

Il rappelle la diversité du tissu associatif local riche de 25 associations. Ce dynamisme de la vie associative permet de partager d'agréables moments de convivialité, de détente et ainsi de maintenir le lien social. Le soutien important de la commune est le témoignage de sa reconnaissance pour l'investissement des membres bénévoles. Les associations doivent pouvoir atteindre leurs objectifs et s'épanouir dans leurs activités.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente du comité départemental de la Fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif (FFMJSEA), Marthe Baldauf, accompagné de la secrétaire région Grand Est, du vice-président et du responsable de secteur.

Marthe Baldauf a salué cette initiative communale d'accompagnement et de promotion des bénévoles qui sont la véritable colonne vertébrale et les âmes de la vie associative de la commune.

Le maire, Jean-Claude Strebler et les adjointes Dominique Kern et Valérie Denni ont accroché les médailles et remis les distinctions présentées par les représentants de la FFMJSEA.

Jean-Claude Strebler a précisé que la commune a tenu à mettre à l'honneur les 18 sportifs de l'équipe fanion de l'ASM qui ont permis la montée du club en promotion d'honneur en trois années successives. Le badminton Club a obtenu le label 1 étoile par la Fédération Française de Badminton reconnaissant la qualité de l'accueil et la formation des jeunes licenciés.



médaille jeunesse et sport théâtre 2018

Les récipiendaires :

La Passerelle :

- Frieda Fuchs
- Liliane Dollinger

L'ASM :

- Mathieu Bertrand
- Yves Allenbach

Equipe fanion 1 ASM :

- Maxime Gassmann
- Arthur Sola
- Thibaut Fleisch
- Jean Ritterbeck
- Gaëtan Glath
- Thierry Dapp
- Franck Dorn
- Pierre Burel
- Lucas Frauli
- Hugo Sanchez
- Jean Kempf
- Marcelin Malborough
- Nicolas Gentner
- Michaël Leonhard
- Kévin Roser
- Gilles Ertzinger
- Christophe Reixelo
- Kébé Ibou

Le théâtre Don Bosco :

- Didier Ledig

Badminton Club de Mertzwiller :

- Patrice Giraud

Les aviculteurs :

- Joan Muckensturm
- Bruno Zimmer

Cérémonie du centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale :

Une cérémonie commémorative enrichie par un office religieux et un spectacle en mémoire des victimes

À l'occasion du centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la commune a organisé une cérémonie qui a démarré dès 8h45 par un défilé mené par Tarcisse Klieber, chef de Corps des sapeurs pompiers de Mertzwiller, jusqu'à l'église Saint Michel pour un office religieux. Cet office était présidé par l'Abbé Gilles Vieille Cessay et animé conjointement par la chorale Sainte Cécile sous la direction de Jean-Claude Ritter et l'Ensemble musicale de Mertzwiller dirigé par Nicolas Jean.

La cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts en présence d'une foule nombreuse, des adjoints et de membres du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, de la classe de Monsieur Denis, de la chorale de l'école élémentaire, de militaires du dépôt de munitions de Neubourg ou résidants à Mertzwiller, des médaillés militaires, des sapeurs pompiers et de l'Ensemble musical de Mertzwiller.



Office religieux animé par la chorale Sainte Cécile et l'Ensemble musical de Mertzwiller

Dans son allocution, le Maire a énoncé et déclaré «Morts pour la France» les militaires décédés en opération dans les douze mois précédant la cérémonie. Il s'agit de l'Adjudant Emilien Mougin mort au Mali, du Maréchal des Logis Thimoté Dernoncourt également mort au Mali et le Caporal Bogusz Pochylski mort en Irak.

Pour conclure, le Maire a rappelé que pendant la 1^{ère} guerre mondiale, l'Alsace-Lorraine, à l'époque situé en territoire allemand, avait subi l'état de siège. La population avait durement souffert des restrictions du fait du blocus imposé par les alliés, et vécu des situations dramatiques.

Dans certaines familles, on trouvait un de ses membres engagé chez les Français tandis qu'un autre était enrôlé dans l'armée allemande. D'autres encore avaient été internés durant toute la guerre dans des camps du midi de la France. Ce fut le cas du Docteur Albert Schweitzer et de son épouse.

Jean-Jacques Goldmann, auteur compositeur de la chanson « Une fille de l'Est » qu'il a écrite pour Patricia Kaas, a parfaitement exposé cette situation paradoxale dans l'extrait suivant :

*(...) Et toutes ces croix, ces tranchées
Ici l'on sait le prix du sang
L'absurdité des combats quand
On est tombé des deux côtés
Je suis d'une région, d'une langue, d'une histoire
Qui sonne loin, qui sonne batailles et mémoire
(...)*



L'ensemble musicale de Mertzwiller et la chorale de l'école au monument aux morts



Les troupes françaises firent leur entrée à Mertzwiller le 19 novembre 1918. Le tribut payé par la population de Mertzwiller durant les 4 années de guerre a été lourd. 46 morts dont 2 dans les rangs de l'armée française.

À onze heures précises, les cloches des deux églises ont sonné. La foule s'est ensuite rendue à l'Espace Stéphane Grappelli pour un spectacle de commémoration donné dans une salle archi-comble par le «Collectif 18» dans une mise en scène de Martin Adamiec et la chorale «Deci-Delà», sous la direction de Claire Lincker.

Le Final a été assuré en musique sous la direction de Nicolas Jean avec l'Ensemble Musical de Mertzwiller, le Chœur Collegium cantorum de Strasbourg, les enfants des écoles, l'orchestre des

jeunes de l'école de Musique et la chorale de l'école qui ont interprété la Symphonie militaire de Gossec, l'Hymne à la joie de Ludwig Van Beethoven - qui est également l'Hymne européen -, et la Marseillaise de Gossec reprise en unisson avec l'ensemble du public.

Ce fut un moment grandiose, très émouvant et unanimement apprécié par le public. Cette cérémonie a aussi été l'occasion de prendre conscience de la fragilité de la paix et de la nécessaire coopération entre les peuples pour la préserver.

La cérémonie s'est achevée par une réception festive autour du verre de l'amitié et d'excellentes tartes flambées magistralement confectionnées sur place par les sapeurs pompiers.



Le spectacle - Ombres et Lumières donné par le collectif 18



Verre de l'amitié



Après le final de la Marseillaise repris à l'unisson par tous les participants

3^e édition de la journée du livre d'occasion

Place de la Liberté, 32 exposants avaient pris possession des lieux tandis que près de la mairie, on en dénombrait 16 dans un espace plus restreint. Ces bouquinistes, venus des localités organisatrices et de villages environnants, ont souscrit à cette initiative proposée par la commune et appréciée par les lecteurs occasionnels ou assidus.

Romans, BD, livres pour la jeunesse, policiers, encyclopédies, revues, on avait la possibilité de trouver son bonheur à des prix dérisoires car le but des exposants était de délester les rayonnages de leur bibliothèque avec la perspective d'acquérir de nouveaux volumes. Certains confiaient qu'il était difficile de se séparer de certains livres mais un choix s'imposait.

C'était aussi l'occasion pour des associations présentes de s'inscrire dans une action caritative. La Passerelle de la maison de retraite de Mertzwiller justifiait sa présence pour financer une sortie ou des animations pour les aînés. La bibliothèque municipale avec sa responsable Estelle Gasser proposait gratuitement des livres aux enfants, et une association, Les « Chats sociés », consacrait la recette de sa vente au bien-être des félins. Une habitante de Mertzwiller



confiait que la recette de la vente de ses livres serait destinée à un enfant leucémique. Des particuliers ont

fait preuve de générosité comme cette personne qui a acheté 250 livres en allemand pour une dotation à une maison de retraite ou une autre avec une cinquantaine de livres pour une école.

Le but était aussi d'offrir aux habitants l'opportunité de s'approprier l'espace d'une journée le goût à la lecture sans fréquenter obligatoirement les structures ou librairies dédiées aux bouquins. Cette 3^e édition de la journée du livre a séduit un nombreux public et fut une réussite avec un allié incontournable, le beau temps !

Fête des aînés, édition 2018.

Le dimanche 4 novembre, votre municipalité a organisé sa traditionnelle fête des aînés qui a rassemblé plus de deux cent cinquante convives à l'espace Stéphane Grappelli. La salle s'était parée de ses plus beaux atours aux couleurs de la coupe du monde, thème convergent du fleurissement 2018 et de la fête du jour.

Comme à l'habitude, dans un ballet de voitures, la ronde des élus, des familles, des amis ou des voisins a permis d'acheminer les aînés sans moyen de locomotion ou à mobilité réduite sur les lieux des festivités. La solidarité intergénérationnelle s'est exercée tout naturellement en cette magnifique journée automnale. L'Ensemble Musical de Mertzwiller a accueilli les invités avec un apéritif-concert à travers un répertoire contemporain et des musiques d'am-



biance feutrée. Le maire a ouvert les réjouissances en remerciant les invités de leur présence tout en souhaitant un prompt rétablissement à celles et ceux



qui ont dû se désister pour raison de santé. Il a remercié les artisans de l'organisation de cette fête qui a mis à contribution la commission famille de l'adjointe Dominique Kern, les élus du conseil municipal et leurs conjoints, les agents municipaux ainsi que des personnes amies volontaires. Chacun s'est impliqué à sa manière, d'aucuns dans le pliage des serviettes, d'autres dans le service ou la décoration de la salle et des tables. Ces dernières ont revêtu les couleurs tricolores pour saluer la victoire des bleus à la coupe du monde ! Le travail de décoration florale de la salle a tout particulièrement été souligné ; c'est la main verte de Madame Sylvie Heintz, agent communal, et son équipe qui en étaient les maîtres d'œuvre. Quant aux portraits des joueurs qui trônaient aux quatre coins de la salle, ils ont été réalisés par la graphiste locale Carole Eckert. Pour la première fois, les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes ont participé activement au service en arborant des tenues de football pour mieux s'inscrire dans le thème de la journée. Jean-Claude Strebler a dressé un point sur l'avancement des divers projets communaux, en rappelant à l'auditoire les nombreuses activités intergénérationnelles mises en œuvre par la municipalité et a encouragé les aînés à y participer. Il les a également incités à rejoindre l'association de la Maïstub qui propose de multiples activités. La parole a ensuite été donnée au diacre Antoine Huck et à la pasteure Barbara Guyonnet pour un moment de



recueillement. Plus tard, c'est l'adjoint Holweck qui a prodigué ses conseils de prudence et exposé des mesures de prévention contre les vols. Son intervention a été suivie avec beaucoup d'intérêt. Le vice-président du conseil départemental Rémi Bertrand a informé l'assistance sur l'état d'avancement du contournement de Mertzwiller, sur les aides consenties par le conseil départemental et la Région à travers les différents services pour les séniors, sans oublier d'évoquer le statut de la nouvelle collectivité Alsace. Le député Frédéric Reiss a effectué l'après-midi sa visite habituelle, soulignant la décoration originale de la salle sur le thème du football.

Un menu copieux proposé par le traiteur Lutz a été servi aux invités, entrecoupé de morceaux de





musique interprétés par le « Duo Roland », orchestre composé d'André Wambst à la batterie et de Roland Rohdé au synthétiseur. L'ambiance des bals populaires avec des chansons classiques contemporaines françaises, allemandes, anglaises et espagnoles, mais aussi de folklore alsacien, s'est invitée sur la piste. Le duo a conquis les aînés avec un répertoire très diversifié qui a permis aux danseurs de virevolter au rythme des tchatchas, sambas, valse, tangos et slows... Saluons au passage, la classe 1948 qui a fait cette année, une entrée remarquée chez les septuagénaires. Non moins remarquée, fut l'intervention de Monsieur Gilbert Waechter et ses instruments bizarroïdes qui fut relevée d'une salve d'applaudissements.

Les jeunes de l'école ABCM de Schweighouse ont proposé quelques chants et poèmes en alsacien tandis que la verve de Madame Liselotte Ernenwein a séduit l'auditoire par un récital de blagues plaisantes. Ensuite, ce fut au tour de la remise des cadeaux. Ont été honorés, Madame Adèle Drago, doyenne centenaire résidant à l'Ehpad de Mertzwiller à qui le maire a remis un beau bouquet de fleurs ainsi que Monsieur Robert Sohn, doyen du jour avec ses

quatre-vingt-quinze ans qui se vit remettre par l'adjointe en charge des affaires familiales, un coffret de vins fins. Une main innocente tira les numéros gagnants de la tombola dotée de beaux lots offerts par les prestataires de la commune et les fournisseurs du jour. Nous les en remercions vivement, tout comme nous exprimons notre reconnaissance à Madame Biehler qui fit don de deux beaux lots en serviettes éponges.

Autant d'animations ont contribué à l'ambiance chaleureuse de la journée qui a permis à tout un chacun d'échanger avec ses voisins et amis autour d'une bonne table où les soucis et tracas du quotidien ont pu être mis de côté le temps d'une journée...

Rendez-vous est donné l'an prochain pour une nouvelle journée dédiée aux aînés ! En attendant, tous sont invités à profiter des diverses activités intergénérationnelles proposées par la commune. Elles permettent, elles aussi, de renouer des liens ou d'en tisser de nouveaux, tout en pratiquant l'une ou l'autre activité récréative, artistique, culinaire ou sportive.



Centre communal d'action sociale - Don de sang : Merci à tous les généreux donateurs !



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a relancé en 2017 les séances de don de sang à Mertzwiller. Les collectes ont lieu à l'Espace Stéphane Grappelli. Elles sont assurées par l'Etablissement Français de Sang (EFS) sous la direction du Docteur Eric Hetzel.

L'intendance est assurée par une équipe composée de membres du CCAS et de bénévoles motivés, qui prépare la salle, assure le service des boissons et des repas, et confectionne d'excellents gâteaux et tartes pour les donneurs de sang.

Donner son sang permet de disposer de réserves de sang et de produits sanguins dérivés en quantité suffisante pour faire face aux besoins permanents des hôpitaux. Il s'agit d'une manière très concrète, ouverte au plus grand nombre, de participer au bon fonctionnement de notre système de santé. Donner de son sang est un acte indolore, généreux et de solidarité humaine.

Un appui de taille à la cause du « Don de sang » est apporté par la star du football, le portugais Cristiano Ronaldo, qui, de notoriété publique, donne régulièrement de son sang et s'est fait ambassadeur de campagnes pour le don du sang.

Son but est de sensibiliser à l'importance du don et d'encourager des gens dans le monde entier à devenir donneurs de sang et sauver ainsi des vies. Selon lui, « le vainqueur est le donneur de sang qui sauve des vies ». (vidéo sur le site <http://vainqueurs.transfusion.ch>.)

En 2018, trois collectes ont eu lieu à Mertzwiller. 220 personnes ont été prélevées dont 33 nouveaux donneurs.

4 séances de prélèvements seront organisées en 2019. Elles se dérouleront à l'Espace Stéphane Grappelli les lundis 11 mars, 1^{er} juillet, 9 septembre et 9 décembre de 17 heures à 20 heures.

Les membres du CCAS et toute l'équipe des bénévoles vous encouragent à venir nombreux pour faire un don de sang et, si tel n'est pas encore le cas, à devenir donneurs de sang.

Donner son sang c'est sauver des vies ! Soyons solidaires, mobilisons-nous !



Téléthon 2018

Pour cette 32^e édition du Téléthon, les bénévoles de Mertzwiller ont mené trois grandes actions.

Course et marche du 18 novembre : à 9h, cent cinquante personnes ont participé à une marche de 2,5km ou à une course de 5km dans la forêt entre Mertzwiller et Mietesheim. À l'issue des parcours, les sportifs se sont retrouvés au foyer Don Bosco pour une collation offerte par les bénévoles et la FCPE de Mertzwiller.

Course du Muscle le 07 décembre : l'école élémentaire a participé à «la course du muscle». Les élèves, parrainés par des proches, ont couru autour du stade. 1 km = 1 don.

Lâcher de ballons le 07 décembre : l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que leurs enseignants et les bénévoles du Téléthon

se sont réunis dans la cour de l'école élémentaire vers 15h30. Malgré des rafales de vent, les 400 ballons se sont envolés avec succès. Une cartographie sera réalisée en fonction des retours reçus.

À l'issue du lâcher de ballons, un goûter a été organisé par les bénévoles, toujours au profit du Téléthon.

Toutes les actions menées ont remporté un vif succès.

Les actions du Téléthon continuent tout au long de l'année à Mertzwiller avec la collecte des piles usagées. N'hésitez pas à les déposer dans les boîtes prévues à cet effet dans les écoles. Et n'oubliez pas : la ligne du Téléthon 3637 est ouverte toute l'année.

Les bénévoles du Téléthon





Périscolaire

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains gère depuis 2010 l'ensemble des accueils périscolaires du territoire (au nombre de 5) et une garderie périscolaire, représentant environ 350 enfants accueillis.

Depuis la rentrée 2018, l'accueil périscolaire de Mertzwiller compte 60 places le midi, soit une extension de 12 places, au vu des nombreuses demandes enregistrées et de la mise en place du RPI avec Mietesheim. Cet établissement accueille des enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur Mertzwiller, les jours scolaires, de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30.

La nouvelle équipe en place a à cœur de proposer aux enfants un accueil de qualité où ateliers, éveil culturel et jeux sont à l'ordre du jour. Cette année, l'équipe d'animation a souhaité partir des envies des enfants et d'être à l'écoute de leurs rythmes de vie. Un grand nombre d'ateliers leur est proposé, comme la relaxation, le dessin, la chanson, l'expression corporelle.

Ils ont également participé au salon de l'habitat les 17 et 18 novembre dernier par le biais de la réali-

sation d'une maquette de la maison du futur où les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont su nous «bluffer» par leurs connaissances sur les énergies renouvelables.

La fête de Noël 2018 en partenariat avec Réseau Animation Intercommunale a enchanté l'ensemble des enfants des périscolaires et des mercredis en leur proposant un concert revisitant les chansons de Noël, par le groupe Néo Noël de la Compagnie l'oreille absolue.

Durant l'année 2019, l'équipe continuera ses animations qui sauront être mises en valeur lors d'une petite fête de fin d'année scolaire où une comédie musicale sera présentée aux familles. De même, les enfants organiseront au sein du «péri» une coupe du monde de football avant de partir pour des vacances bien méritées.

Contact :
Accueil périscolaire de Mertzwiller
 03 88 90 13 27,
 ou pôle administratif périscolaire de Reichshoffen
 03 88 80 35 27.



École maternelle : Une distinction pour toute l'équipe pédagogique

En partenariat avec l'association des Aviculteurs, la commune de Mertzwiller a mis en place l'opération « poules composteuses et pondeuses ». Pour inciter les habitants à prendre des poules, la commune a mis gratuitement à dispositions des foyers volontaires deux poules. De 2016 à 2018, près de 140 poules ont ainsi été distribuées.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle s'est portée volontaire pour participer à cette opération et a fait installer un poulailler dans l'enceinte de l'école maternelle. Les deux poules mises à disposition ont été dénommées « Cracotte » et « Codette ». Tout d'abord source de curiosité, elles ont très vite été adoptées par les enfants qui les observent et leur apportent quotidiennement les restes des goûters, accompagnés par un membre de l'équipe enseignante. Un planning de gestion pour s'occuper des poules durant les week-ends et en période de vacances, a également été mis en œuvre.

L'objectif de l'équipe pédagogique est de sensibiliser de manière très concrète les très jeunes au monde animal et à la manière de traiter les animaux. C'est aussi dans un souci d'approfondir l'aspect « développement durable » à travers le recyclage des aliments que les enseignants ont pris cette initiative.

Unique en son genre, cette démarche de l'équipe pédagogique qui a permis à l'aviculture d'être pré-



remise de la distinction « Coq d'or »
à Madame Sophie Fenninger
directrice de l'école maternelle

sente en milieu scolaire, a été distinguée par la fédération des associations d'éleveurs sélectionneurs d'animaux de basse-cour d'Alsace-Moselle.

À ce titre, Madame Sophie Fenninger, directrice de l'école maternelle, a obtenu pour cette action exemplaire de l'équipe pédagogique de l'école maternelle, la distinction « Coq d'or » et le diplôme. La distinction lui a été remise par le Maire Jean-Claude Strebler.

La cérémonie s'est déroulée le 8 décembre au hall des aviculteurs lors de l'inauguration de l'exposition annuelle, en présence de nombreuses personnalités dont le Vice-Président du Conseil Départemental Rémi Bertrand.

Félicitations à toute l'équipe pédagogique pour l'obtention de cette belle distinction qui honore l'école maternelle de Mertzwiller.

Marché de Noël

Vendredi le 14 décembre 2018 a eu lieu le marché de Noël des enfants de l'école.

Ils ont confectionné avec soin et envie des bricolages variés pour garnir les stands : photophores, sapins en laine, sets de table, confiture de Noël et pain d'épices... Les parents d'élèves ont tenu un stand de gâteaux, de chocolat et vin chaud. La présence du Père Noël a ravi les petits et les grands. Pour le remercier les enfants lui ont chanté trois chants de Noël.

Merci aux très nombreux parents présents, aux parents d'élèves, aux excellents pâtisseries et pâtisseries, à l'équipe pédagogique et à la mairie pour faire de ce moment une belle fête.

Un grand MERCI surtout aux élèves !





Un R.P.I (regroupement pédagogique intercommunal) pour garantir un enseignement de qualité

Le grand changement de la rentrée scolaire 2018/2019 a été le rapprochement des écoles de Mietesheim et Uttenhoffen qui a été opéré avec la commune de Mertzwiller, en vue de constituer un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I). En effet, le constat a été fait entre les communes concernées que les effectifs baissent chaque année et que les seuils réglementaires pour le maintien de certaines classes ne sont plus atteints. Cette année, le R.P.I concerne les classes de CM1 et CM2 des communes de Mietesheim et Uttenhoffen dont les élèves sont tous scolarisés à l'école élémentaire de Mertzwiller. Cette initiative permet d'éviter des

fermetures de classes et ainsi de subir un taux d'encadrement trop élevé.

Le nouveau statut de notre école élémentaire et les contraintes liées au transport nous a amenés à revoir les heures d'entrée et de sortie des cours. En concertation avec l'équipe éducative et les parents d'élèves, la commission scolaire a souhaité assurer une stabilité et rester au plus près des horaires déjà en place. Depuis le 3 septembre 2018 les nouveaux horaires de l'école élémentaire sont donc les suivants : Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8h10 à 11h35 et de 13h25 à 16h.

École élémentaire "La Buissonnière"

Cette année **193 élèves** se répartissent dans **8 classes** :

- 22 CP Mme Caroline Brendel-Koehler
- 20 CP Mme Véronique Denis
- 25 CE1 Mme Gaëlle Regnier
- 26 CE1-CE2 Mme Amandine Fleckinger
- 25 CE2/CM1 Mme Géraldine Camut
- 27 CM1 Mme Laëtitia Zentz
- 24 CM2 M. Laurent Denis
- 24 CM2 M. Christian Pusca / Mme Perrine Maechling

M. Arnaud Dewalles a été nommé ZIL (remplaçant) dans notre école à la rentrée, à la place de M. Jacques Epting qui a pris sa retraite.

RASED :

M. Jean-Louis Hauser, maître E, intervient auprès des élèves en difficultés
Mme Marie-Blanche Januel est notre Psychologue Scolaire.

AVS (Assistants de vie scolaire) :

Mme Anita Da Cruz en CE1, Mme Isabelle Krauth en CE1/ CE2 pour 2 élèves et M. Christophe Salesse en CM2.

Suite au nouveau regroupement pédagogique intercommunal (**RPI Mertzwiller - Uttenhoffen -**

Mietesheim), les horaires ont été légèrement modifiés pour optimiser le ramassage scolaire : **8h10-11h35 et 13h25-16h** les lundis - mardis - jeudis - vendredis.

Nous remercions les nouveaux **parents d'élèves élus** qui siègent au sein du conseil d'école cette année scolaire et qui proposent cette année encore de nombreuses actions au profit de nos élèves : Marie-Noëlle Busché - Virginie Wetzel - Anne Kaufmann - Magalie Nock - Rachida Zine - Aline Varga - Cindy Burckel - Florence Singer - Carole Moutoueig

Nouveauté ! Les Nouveaux Livrets Scolaires seront cette année semestriels :

- 1^{er} semestre : Du 4 septembre 2018 au 1^{er} février 2019
- 2^e semestre : Du 4 février 2019 au 5 juillet 2019

Encore de nombreuses actions notables cette année scolaire 2018-2019 :

- Visite du **Saint Nicolas** le 6 décembre 2018 et du **Père-Noël** le 21 décembre 2018
- **Chorale et orchestre à l'école** sur les temps scolaires et périscolaires en collaboration avec les professeurs de l'école de musique (Directeur Nicolas Jean)



- **Danse** avec les CM2 avec Eliane Varga « Los Amigos »
- **Arts Plastiques** sur le temps périscolaire avec Madeleine Ruggero
- Projet « École et cinéma » à la Castine
- Dix séances de **piscine** gratuites pour tous financées par la commune.
- Découverte de **spectacles musicaux** à la Castine
- Animations autour du livre à la **Bibliothèque** avec Estelle Gasser
- Intervention « Sécurité ferroviaire » avec la SNCF
- Visites de musées, châteaux, sites remarquables
- Visite de nos aînés à la **maison de retraite** par les CP
- Participation aux **cérémonies** du 11 novembre (100^e anniversaire !) et du 8 mai

Nombreux concours dont certains associés aux élèves de 6^e du collège :

- En français : « Marathon de l'orthographe » et Concours « Belle Plume »
- En mathématiques : « Maths sans frontières »
- Cinq exercices « Sécurité » d'évacuation ou de confinement

Participation au **nettoyage de printemps** avec les élèves de sixième.

Nombreuses **rencontres sportives** proposées par l'association sportive des écoles du canton de Reichshoffen présidée par le directeur Christian Pusca : Cross - athlétisme - jeux d'antan - Kindball - jeux d'adresse - jeux collectifs

Actions humanitaires :

- Huitième participation de l'école au Huitième Téléthon le vendredi 7 décembre 2018 - Tous les élèves de l'école participent à une course parrainée « Le muscle au service du muscle » et à un lâcher de ballons organisé par les parents d'élèves .
- Près de **30 000 euros** ont été récoltés grâce à la nouvelle formule initiée par notre école ! **Grand merci à tous les généreux donateurs !**
- Participation à l'opération « Pièces jaunes »

Nous remercions les **services communaux** pour la qualité de leurs diverses prestations et particulièrement M. Yves Durrenberger et les techniciennes de surface qui effectuent un travail remarquable.

Nous vous souhaitons de **très belles fêtes de fin d'année** ainsi qu'une **année scolaire brillante et enrichissante** pour vos enfants !

*Le directeur Christian Pusca
et l'équipe pédagogique*

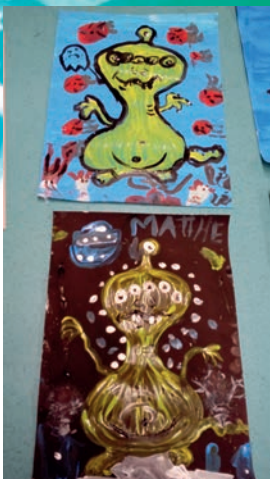
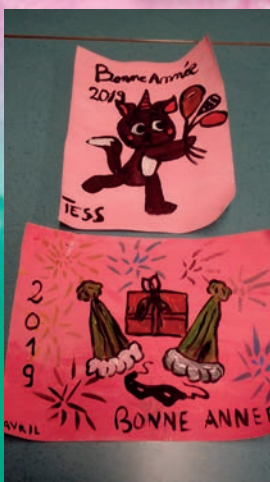
À vos Pinceaux!

Voilà plus de deux ans que fonctionne l'activité « Peinture pour Enfant ».

Axés sur le calendrier scolaire, les ateliers ont lieu en fin d'après-midi, après l'école, à raison de 2 séances hebdomadaires. Un nouvel atelier ayant démarré début septembre 2018, c'est une vingtaine d'enfants qui participe régulièrement à cette activité créative pour donner libre cours à leur talent d'artiste dans le cadre d'un développement des compétences pour les débutants, d'un renforcement et d'une montée en compétences pour le niveau avancé.

Leur guide, l'artiste peintre Madeleine Ruggero, armée de patience et de passion, veille à l'évolution de ce petit monde.

Exposés à la Bibliothèque Municipale, les petits chefs d'œuvre, hauts en couleurs, suscitent régulièrement l'admiration des petits et des grands.



Activités périscolaires

La chorale et l'orchestre à l'école à Mertzwiller ont été créés respectivement en 2015 et 2016. Ils ont déjà permis à plus de 180 enfants de s'initier au chant ou à un instrument de musique !

Parallèlement à la chorale, il y a deux orchestres qui fonctionnent en simultané tout au long de l'année scolaire :

- L'orchestre durant le temps scolaire les jeudis après-midi de 14h30 à 16h pour tous les CE2,
- L'orchestre en temps extrascolaire les jeudis après l'école de 16h à 17h30 pour tous les élèves de l'école élémentaire (sauf CP) sur inscription.

Effectifs et instruments proposés :

- 5 flûtes traversières
- 4 saxophones
- 3 clarinettes
- 2 trombones
- 4 barytons
- 3 trompettes
- 4 batterie/percussions

Ce projet musical s'inscrit dans le cadre du projet d'école. Les professeurs de l'école de musique viennent à l'école élémentaire et travaillent en étroite collaboration avec ceux de l'Éducation Nationale.

Durant la dernière année scolaire, 24 élèves de CE2 et 18 élèves en temps extrascolaire ont pu profi-



ter de cet apprentissage musical innovant, qui leur permet également de gagner en concentration et en confiance en soi pour les autres apprentissages scolaires.

La musique devient ainsi une véritable alliée pour le développement des enfants et contribue à leur réussite scolaire. Elle est stimulante à tous les âges et joue un rôle primordial sur le plan de l'éveil, de la sociabilité (esprit de groupe et entraide) et du bien-être au quotidien.

Vous pouvez apprécier les progrès de nos jeunes chanteurs et musiciens en herbe qui participent à des représentations des jeunes de l'école de musique de Mertzwiller ou de l'Ensemble Musical de Mertzwiller.

La bibliothèque municipale



Elle compte actuellement 22814 documents dont 17500 livres et 1680 DVD ; elle offre ainsi un large choix de romans, de documentaires, de films et de revues.

Dans la continuité des trois années écoulées, des expositions vous sont régulièrement proposées (les chats, les couleurs...). Les élèves de l'atelier de peinture de Madame Madeleine Ruggero s'associent à ces événements en illustrant par de magnifiques dessins ces thématiques.

L'heure du conte reste également un moment privilégié pour les enfants, ceci grâce à Madame Aurélia

Herrmann-Gass et Madame Sarah Reichart qui a pris le relais depuis novembre.

Ainsi, je remercie les bénévoles qui offrent de leur temps et participent à la vie de la bibliothèque.

Je vous souhaite à tous une heureuse année 2019 et vous invite à découvrir dès le 08 janvier une exposition consacrée aux mangas.



Collège Jacques Tati - Mertzwiller



Situé au cœur de la commune de Mertzwiller, face à l'Espace Stéphane Grappelli et à proximité de l'école élémentaire La Buissonnière, le collège Jacques Tati est un établissement résolument tourné vers l'avenir et pleinement investi dans la réussite de ses élèves.

L'établissement est pourvu de conditions de travail extrêmement favorables avec un nombre limité d'élèves par classe, une utilisation systématique des nouvelles technologies et de nombreuses activités pédagogiques. L'investissement de l'équipe pédagogique et des élèves nous a permis d'atteindre un taux de réussite au Brevet des Collèges supérieur à la moyenne académique et ce depuis de nombreuses années : en 2018, 94,3% des élèves ont obtenu leur Brevet (88,7% au niveau académique). En 2017, le collège Jacques Tati affichait un taux de réussite de 90,8% (contre 89,5% au niveau académique).

D'autre part, en février, nous avons bénéficié de l'ouverture de deux classes pour les élèves à besoins spécifiques :

- Une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à destination d'élèves en situation de handicap. Le dispositif accueille actuellement 9 élèves qui, lors des regroupements, sont pris en charge par l'enseignant coordonnateur de l'ULIS. Chaque élève qui y est scolarisé bénéficie d'un Projet Personnalisé de Scolarisation.
- Une UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants). Il s'agit d'une unité d'accueil strictement réservée à des élèves nouvellement arrivés en France depuis moins de deux ans et qui bénéficient d'un enseignement de Français Langue Étrangère (FLE). Cette structure peut accueillir jusqu'à 12 élèves.

La vie des collégiens est également agrémentée de sorties et activités pédagogiques favorisant leur ouverture culturelle : visite du Vaisseau à Strasbourg, du Struthof et du musée de Schirmeck, organisation du CROSS du collège auquel participent les CM2 de l'école primaire, voyages scolaires, Maths sans frontières, concours de mathématiques, participation au Prix des Incorruptibles, sorties à la Castine, etc.

Un Lieu d'Art et de Culture (LAC) a été inauguré en 2017 au sein du bâtiment pédagogique du collège. C'est un outil privilégié pour accueillir des classes de collège et de primaire ainsi que leurs enseignants pour un travail de découverte artistique. Une exposition d'œuvres du FRAC, sur le thème du jeu (« L'art du jeu, l'art ludique »), se tiendra du 02 avril au 07 juin 2019.

Un dispositif « Devoirs Faits » est mis en place et proposé à tous les élèves du collège. Ceux qui le souhaitent bénéficient ainsi d'une aide individualisée disponible sur toute l'amplitude d'ouverture de l'établissement permettant d'approfondir les notions vues en cours et de palier aux éventuelles difficultés des uns et des autres.



Enfin, un Conseil de la Vie collégienne composé de 24 élèves (2 représentants par classe) a vu le jour à la rentrée 2017. Cette instance a pour vocation d'impulser des animations collectives (embellissement du collège par exemple) et des actions de solidarité. L'objectif étant d'apporter une nouvelle dynamique dans le collège grâce à de nouveaux projets et du mieux-vivre pour les élèves.

Ayant à cœur que chaque élève puisse être scolarisé dans les meilleures conditions et afin de favoriser l'égalité des chances, le collège, grâce au soutien du Conseil Départemental du Bas-Rhin, a réalisé en 2016 des travaux d'envergure et de mise en conformité des accès pour les personnes à mobilité réduite. Cette année, l'accent a été mis sur la sécurisation des accès afin de garantir la sécurité des biens et des personnes.



Les actions du RAI à Mertzwiller !



Animations proposées pour le secteur enfant :

Pour les enfants scolarisés à partir de 3 ans, les «mercredis éducatifs» se déroulent tous les mercredis à l'espace Grappelli de 8h à 18h avec la possibilité de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée.

Quelques thèmes abordés :

- 28 novembre : Mosaïque (papier, tesselles...)
- 5 décembre : Et si on écrivait, viens créer tes cartes de Noël
- 12 décembre : Fabrication de gâteaux de Noël
- 19 décembre : fête de Noël à la Castine de Reichshoffen avec le spectacle «Le Néo Noël»; Concert Electro pour jeune public.

Des accueils de loisirs pour les enfants auront lieu pendant les vacances d'hiver (du 11 au 15 février et du 18 au 22 février), pendant les vacances de printemps (du 8 au 12 avril) et pendant les vacances d'été (du 8 au 26 juillet et du 19 au 30 août).

Les tracts sont distribués dans les écoles maternelle et élémentaire.

Renseignements Valérie Bocquel 07 70 64 16 20

Animations proposées pour le secteur jeunes :

Depuis la rentrée, les nouveaux horaires du local jeunes sont tous les jeudis de 16H à 18H à l'Espace Grappelli avec différentes soirées à thème (jeu de rôle avec le célèbre jeu le loup garou de Thiercelieux, cuisine avec une soirée crêpe, mais également des ateliers d'échanges, de réflexion et de débat sur des thèmes d'actualité...)

Après le succès de l'Escape game en 2018, le groupe des animateurs du RAI travaille tous les jeudis de 18H à 19H sur deux événements autour

des jeux de rôles pour 2019, la soirée Cluedo du jeudi 21 février et la soirée loup-garou vendredi 26 mai.

Nouveauté depuis la rentrée : tous les mercredis après-midi de 14H à 17H, l'espace jeunes est également ouvert avec animations par cycle (réalisation de mangas, création de jeux sans écran,...)

Autre nouveauté, pour la première fois à Mertzwiller, l'association Réseau Animation Intercommunale organise « Les jeunes de Mertzwiller ont du talent ! » lors de la première semaine des vacances d'hiver (du 11 au 15 février).

Lors de la première semaine des vacances de printemps (du 8 au 12 avril) aura lieu un stage aventure.

Pendant les vacances d'été au mois de juillet 2019, les animations de rue avec l'opération Sommer games seront reconduites (Soirée cinéma plein air, bubbel foot, grand jeux,...)

En partenariat avec les écoles et le collège, une semaine sur la prévention routière sera organisée du mardi 5 au vendredi 8 mars 2019.

Renseignements Jérémie Walter 07 70 60 07 92

Animations familiales :

- **26/01/2019** à Mertzwiller à l'espace Stéphane Grappelli de 14h à 17h Jeux de société. Tarif : 2€ par personne
- **09/02/2019** : sortie luge au champ du feu Tarif : 5€ par personne. Repas tiré du sac
- **15 au 17/02/2019** : week-end à la neige à la Bresse
Au programme, luge, balade en raquettes....
Tarifs : en fonction du coefficient familial
- **12 au 14/04/2019** : week-end à la Bresse
Au programme, luge d'été, géocaching
Tarifs : en fonction du coefficient familial

Sur la communauté de commune du Pays de Niederbronn-les-Bains et le secteur du Val de Moder : Familles en scène du 25 mars au 05 avril 2019

Sortie nature, concert, petits déjeuners, bricolages et jeux... Le tout en famille !

Renseignements Valérie Schildknecht 07 71 28 89 07

Renseignements et informations RAI
au 03 67 10 03 15 ou
www.reseau-animation.com



Paroisse protestante de Mietesheim-Mertzwiller



Le temps de Noël est déjà passé, après les veillées et les cultes de fin d'année, nous voilà dans une nouvelle année que nous espérons sereine et heureuse en famille et dans la communauté paroissiale. Bonne année et souhaits de santé à chacun !

L'église protestante et le foyer paroissial accueillent de manière régulière des temps forts partagés avec les membres de la communauté catholique : café œcuménique, Club pour les enfants pendant les vacances scolaires, temps de prières avec l'Acat et notamment un culte Taizé œcuménique le samedi 26 janvier à 18h durant la semaine de l'Unité des chrétiens. Fraternelle bienvenue, petits et grands, à tous ces évènements !

Durant 2019, deux évènements désormais incontournables nous réuniront également : la soirée tartes flambées du 1^{er} mai et la fête d'été le 2 juin. Notez-vous d'ores et déjà ces temps de fête et de rencontres.

Vous êtes tous les bienvenus pour découvrir, vivre les activités qui permettent de développer sa foi, se rencontrer, échanger, passer un bon moment

ensemble comme aux temps : du groupe des dames (Frauenverein, le premier jeudi du mois de 14h-16h) ; du catéchisme (pour les jeunes de 11 à 14 ans qui se préparent au baptême ou à la confirmation) ; soutien à la communauté par le bénévolat (service d'église, entretien des bâtiments église, foyer, cimetière).

La paroisse est vivante grâce à l'engagement de chacun. Nos remerciements chaleureux sont adressés à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés l'an passé, pour l'une de ces activités. Chacun de nous est acteur de la vie de son église locale. Nos implications sont des rayons d'encouragements et d'espérance pour ceux qui cherchent une place dans la communauté de vie. Venez comme vous êtes à la paroisse et repartez toujours avec la grâce de Dieu !

Si vous souhaitez vous inscrire à la paroisse, avoir le journal des paroisses, une information sur une activité ou soutenir la communauté, il vous suffit d'appeler le numéro paroissial 03.88.90.30.06 ou de nous contacter par mail : paroisse.mietmertz@orange.fr ou encore sur Facebook page paroisse protestante Mietesheim-Mertzwiller.

Que Dieu vous bénisse !

Barbara Guyonnet, Pasteure de l'Uepal



La Paroisse catholique Saint Michel de Mertzwiller compte environ 2700 catholiques. Comme vous le savez très certainement, elle fait partie de la Communauté de Paroisses de la Zinsel du Nord avec François d'Assise comme Saint Patron.

Pour l'année 2018, une certaine vitalité est à relever avec 15 baptêmes et 3 mariages. Chaque week-end, la messe rassemble en temps ordinaire une cinquantaine de fidèles environ et une messe chaque mardi permet à une dizaine de personnes de porter la paroisse dans leur prière. La messe de Noël des familles le 24 décembre a rassemblé environ 530 personnes comme chaque année. 12 jeunes ont célébré leur Profession de Foi. En 2019, ce sont 15 enfants qui feront leur première communion à

Mertzwiller. Avec une chorale d'une vingtaine de personnes, un Conseil de Fabrique dynamique, deux sacristains et des équipes de dames pour le fleurissement ainsi que pour le nettoyage de l'église, la Communauté paroissiale se dévoue pour accueillir tous celles et ceux qui sollicitent les services de l'Église catholique de Mertzwiller. Les relations avec l'église protestante sont toujours très fortes et chaleureuses, avec un club d'enfants qui se réunit les mercredis des vacances scolaires, un groupe œcuménique qui prend le temps de la réflexion, de la prière et de la convivialité, sous la houlette du Diacre permanent et de la Pasteure, sans compter la présence mutuelle aux repas paroissiaux organisés par chaque communauté en alternance comme à toutes les manifestations (tartes flambées, concerts,...)



Une année 2018 incontestablement marquée par la bénédiction d'un tableau réalisé et offert à la paroisse par Cyril Trevisan, originaire de Mertzwiller.

Ce tableau a été accroché en hauteur sur le mur du transept de l'église, tourné vers les fidèles. Il est d'un réalisme saisissant et d'une grande intensité. L'artiste a représenté le moment ultime du sacrifice du Christ sur la croix. Cette peinture est inspirée de l'époque baroque et en particulier du peintre flamand Van Dyck, qui a peint de nombreuses crucifixions. Le maire Jean-Claude Strebler a adressé ses remerciements à l'artiste par ces mots : « La paroisse est fière de disposer d'une œuvre d'une telle qualité artistique. Elle viendra enrichir le patrimoine de notre église Saint-Michel qui possède déjà un chemin de croix de Michel Feurer, restauré par Maurice Freiss, eux aussi enfants de Mertzwiller ».

Un grand merci à Cyril pour ce don.



Côté travaux, la toiture des chapelles à droite et à gauche du grand escalier a été refaite pour un montant de près de 10000€. En effet, des infiltrations d'eau de pluie ont été constatées à l'intérieur de l'édifice et il devenait urgent d'y remédier. C'est toujours avec plaisir que les membres du conseil de fabrique entretiennent les abords de l'église, le presbytère et le foyer Don Bosco. Ce dernier rencontre beaucoup de succès pour les locations pour des fêtes de famille, anniversaires ou autres.

Les matinées d'entretien des allées du cimetière, dont la paroisse est propriétaire, font également partie de nos rendez-vous.

Une dizaine de participants bénévoles répondent à l'appel des membres du conseil de fabrique. Ils arrivent tous munis de balais, de pelles, de râteaux, d'outils de désherbage comme des grattoirs, des griffes, ainsi que de poubelles et de brouettes, bien décidés à éradiquer les mauvaises herbes.

C'est l'occasion aussi de rappeler les obligations des uns et des autres dans le domaine de l'entretien du patrimoine de la communauté catholique. Le cimetière appartient à la paroisse et est géré par le conseil de fabrique avec l'obligation d'un entretien régulier consistant à la tonte des espaces verts, la taille des haies, le balayage des allées, à travers deux séances collectives à Pâques et à la Toussaint, programmées la semaine précédant ces fêtes religieuses. Au niveau des sépultures, l'entretien autour des tombes incombe en revanche aux familles des défunts.

À l'issue de cette matinée de nettoyage, les bénévoles, que nous remercions chaleureusement, se retrouvent au foyer Don Bosco autour du verre de l'amitié.

Comme chaque année, notre traditionnelle soirée tarte flambée de septembre a connu un beau succès. Une ambiance chaleureuse a permis de passer un moment agréable entre amis. Nous apprécions particulièrement ces soirées car elles permettent de rencontrer toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année. Merci à elles.

Les principaux projets pour l'année 2019 seront la réfection du parvis de l'entrée principale de l'église ainsi que la réparation du plafond d'une pièce du rez-de chaussée du presbytère qui a subi d'importants dégâts des eaux au printemps dernier.

Comme chaque année, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement les membres du conseil de fabrique Paul, Francis, Hubert et Joseph, qui font preuve d'une disponibilité quasi quotidienne et très soutenue avec discrétion et efficacité. Merci également à tous les bénévoles qui sont les artisans du dynamisme de notre paroisse.

Associés au curé de la paroisse Gilles Vieille-Cessay, au diacre Antoine et au prêtre Saint Cyr, les membres du conseil de fabrique vous souhaitent une belle et heureuse année 2019 !





Mot de la présidente de l'OSL

En 2018, l'Office des Sports et des Loisirs (OSL) de Mertzwiller compte 24 associations. En effet, nous avons eu le privilège d'accueillir deux nouvelles associations : Les Pot' Chambers et l'association « 1 2 3 danse ».

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouveaux membres de l'OSL.

Lors de notre assemblée générale du 30 janvier 2018, le comité a intégré un nouveau membre : Simone Leingang, membre de l'association de tir de Mertzwiller. Merci à Simone pour cette prise d'engagement.

Composition du comité :

Bureau :

- Valérie Denni : Présidente
- Lucien Kolb : Vice-Président
- Gérard Nichts : Trésorier
- Raymonde Dentinger : Secrétaire

Assesseurs :

- Simone Leingang
- Jacky Michel
- Jean-Marie Muckensturm
- Michèle Schmitt
- Michel Schweighoeffer

L'OSL dynamise la vie de Mertzwiller par l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année.

Un grand merci à toutes les associations membres qui, par leur aide, par leur participation et leur soutien permettent la réussite des manifestations.

Une autre année d'activités et de projets réalisés en vue de maintenir les liens entre les membres de notre association vient de s'écouler.

En tant que présidente de l'OSL, je suis très fière de l'évolution et la direction que prend notre association.

En effet, en plus des manifestations organisées, nos réflexions se portent également sur « comment faire connaître l'OSL ? ».

Pour ce faire :

- Nous avons créé notre page Facebook grâce à Cindy Schurr, membre de l'association du Badminton Club de Mertzwiller
- Nous avons créé notre affiche du marché de Noël grâce à Mme Carole Eckert
- Nous avons investi dans des poteaux et des bandeaux publicitaires. Merci à Gérard d'avoir porté ce projet.
- Nous avons fait faire des stylos publicitaires. Merci à Gérard et à Raymonde.

Ces quelques exemples nous montrent la nouvelle dynamique de l'OSL qui se poursuivra en 2019...

Pour les manifestations, chaque membre apporte sa contribution, ce qui en permet les succès par :

- les conseils donnés sur l'organisation
- la participation de ses membres
- la mise à disposition de matériels...

J'aimerais remercier tous les membres du conseil d'administration et tous les membres de l'OSL qui consacrent leur temps personnel aux travaux et aux activités de l'association. C'est un engagement qui exige une participation constante et responsable et qui permet à l'association de se développer.

J'aimerais remercier nos agents communaux pour leur dévouement et leur disponibilité dans l'aide logistique indispensable à la mise en place des manifestations.

Merci pour cette formidable équipe que nous formons tous ensemble.

Au nom de tous les membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous souhaite une Bonne Année 2019, la santé, la sérénité et la réussite de vos projets les plus chers.

*Valérie Denni,
Présidente de l'OSL*

La journée des Présidents des Associations de l'OSL

Dimanche 09 Septembre 2018 s'est tenue la désormais traditionnelle «Journée des Présidents» des Associations membres de l'OSL.



L'organisation de cette journée de rencontre a été prise en charge par l'association du Badminton ABCM présidée par Patrice Giraud.

L'Espace Stéphane Grappelli, un lieu propice et accueillant, a servi de cadre à cet évènement festif et fédératif.

Treize associations y ont participé, représentées par leur président ou un, voire plusieurs membres de leur comité : AAPPMA (pêche), ASM (football), ASPM (pompiers), ATM (tir), Aviculture, CVNM (vélo), Los Amigos, Maïstubb, Osl, Paroisse protestante, Progrès, TCM (tennis), Théâtre Don Bosco.

Après la mise en ambiance autour d'un buffet festif,



la Présidente Valérie Denni, entourée des membres du Conseil d'Administration, a prononcé le discours de bienvenue et excusé le maire Jean-Claude Strebler, empêché.

Elle s'est félicitée du grand nombre d'associations mobilisées, qu'elle a remerciées pour leur implication lors des manifestations organisées par l'OSL.

Après le mot d'accueil du président du badminton, la journée s'est poursuivie dans la plus grande convivialité et les papilles ont été flattées par l'excellence des mets servis.

Toutes les conditions étaient réunies pour permettre à tous les convives de passer une très agréable journée d'échanges en toute décontraction et bonne humeur.

*Pour l'OSL,
la secrétaire Raymonde Dentinger*





Mertzwiller en musique avec l'OSL

Pour sa 4^e édition, la manifestation «Mertzwiller en musique» organisée par l'OSL à l'espace fleuri Alte Reben a une nouvelle fois été gratifiée d'une météo estivale.

La Présidente de l'OSL Valérie Denni a prononcé le discours inaugural en remerciant les artisans de la réalisation de cet évènement et en soulignant le pouvoir magnifique et magique de la musique de nous relier les uns aux autres.

Le maire Jean-Claude Strebler a poursuivi en rappelant l'implication de la commune de Mertzwiller dans la promotion et le développement de la musique à tous les niveaux.

Soleil et ciel bleu ont accompagné les musiciens de l'EMM, de l'orchestre des Jeunes de l'École de Musique, de l'orchestre d'harmonie de Breuschwickersheim, et de l'orchestre d'harmonie de Hunspach.

Le répertoire varié des ensembles musicaux a permis à chacun de s'y retrouver entre le voyage au cœur de l'Irlande proposé par l'EMM, le répertoire

plus classique et populaire de l'orchestre d'harmonie de Breuschwickersheim, et pour finir la musique folklorique alsacienne de l'harmonie de Hunspach toujours demandée et appréciée, en particulier par les aînés résidents de l'EHPAD les Hauts de la Zinsel invités pour l'occasion par l'OSL ; à leurs côtés, les fidèles accompagnateurs bénévoles.

Pour agrémenter ce rendez-vous musical, la section des «dancers» de Los Amigos a regalé les spectateurs de chorégraphies et de rythmes country.

Etaient également à disposition buvette, petite restauration, et plus tard tartes flambées.

La fête n'a malheureusement pas attiré la foule des grands jours, malgré l'appel du soleil et de la musique ainsi que l'implication organisationnelle sans faille des bénévoles des associations de l'OSL, des agents municipaux, tous ayant œuvré pour offrir détente et gaieté aux habitants du village.

*Raymonde Dentinger,
secrétaire de l'OSL*

La retraite aux Flambeaux: 13 Juillet 2018 avec l'OSL



La météo clémente en cette soirée du 13 juillet était un bon présage pour le lancement des festivités.

Dès 19 heures, Route de Mietesheim, buvette et petite restauration étaient proposées pour faire patienter les premiers spectateurs jusqu'à l'arrivée du cortège vers 22h30.

Les enfants portaient des lampions et les adultes des torches, distribués par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Ils formaient un cortège lumineux qui s'est déroulé depuis la mairie jusqu'au lieu de tir du feu d'artifice.

À la tombée de la nuit, tous les yeux étaient rivés en direction du ciel pour s'émerveiller face au magnifique spectacle pyrotechnique qui a arraché des cris d'admiration autant aux adultes qu'aux enfants sur le

rythme entraînant des musiques des coupes du monde du football.

La soirée s'est poursuivie autour du bar où assis autour des tables dans une ambiance sympathique et joyeuse jusqu'à tard dans la nuit.

La mobilisation des associations de l'OSL conjointement à la disponibilité du personnel municipal et à l'engagement des sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Nous leur devons à tous un grand merci.

*Raymonde Dentinger,
secrétaire OSL*



Messti 2018

Dimanche 15 octobre 2018, les habitants étaient conviés au défilé du Messti, traditionnelle fête populaire du village.

Le cortège des chars présentés par une quinzaine d'associations a pu s'étirer sous un agréable soleil automnal qui a attiré de très nombreux spectateurs sur tout le trajet.

Les associations suivantes étaient représentées, chacune ayant fait preuve d'ingéniosité et de créativité pour illustrer le thème de l'année: « Voyage à travers le Temps, de la préhistoire à l'an 2040 »:

- La Commune, avec les Romains et les Egyptiens
- Le Badminton, avec le thème du Cinéma
- Le CVNM avec « le Vélo à travers et par tous les temps »
- Eden de Mam's avec les Hommes des cavernes
- Zingarella avec le Moyen-Age
- L'ASM avec la Grèce
- Los Amigos avec Mad Max
- Les Pot'Chamber's avec le Western
- Le Tennis avec « le Tennis à travers les temps »
- Le théâtre Don Bosco avec les Années 1950/60
- L'ASPM avec les Pompiers du futur
- L'Aviculture avec les Bûcherons

La musique était bien représentée au cœur du cortège avec la présence de quatre formations musicales: L'Ensemble Musical de Mertzwiller, l'Harmonie Concordia de Dauendorf, la société de musique Vogésia d'Eschbach, la Batterie Fanfare municipale à pied de Haguenau.

Les trottoirs envahis par les riverains, les acclamations qui fusaient tout au long du parcours du cortège, sont les meilleurs témoignages du succès remporté par cette manifestation. N'étaient pas en reste les enfants équipés de leurs sachets et paniers pour récolter bonbons et sucettes généreusement distribués par les figurants juchés sur les chars ou à pied.

Les Associations qui ont assuré l'animation de cette journée méritent un grand merci et les sincères félicitations pour leur imagination et la qualité de leur travail.

*Raymonde Dentinger,
secrétaire OSL*



Le Marche de Noël 2018

Dimanche 25 novembre l'OSL a organisé le traditionnel marché de Noël qui s'est tenu pour la troisième année consécutive dans la grande salle de l'Espace Stéphane Grappelli transformée pour l'occasion en village de Noël.



Les habitants avaient été sensibilisés à l'événement depuis plusieurs semaines grâce à l'investissement publicitaire dans des bandeaux fixés aux candélabres dont le graphisme a été conçu une nouvelle fois par notre artiste locale Carole Eckert ; de même pour les illustrations des flyers distribués à tous les foyers et aux enfants des écoles.

Au cours de son discours inaugural, la présidente Valérie Denni a exprimé au nom de l'OSL sa fierté d'accueillir une quarantaine d'exposants qui apportent leur contribution à la magie de Noël et suscitent des idées originales de cadeaux. Avant de souhaiter une très agréable journée à tout le monde, elle a remercié tous les acteurs de cette réussite ; outre les exposants, les agents communaux pour leur aide logistique, les bénévoles d'associations ainsi que les membres du comité présents pour leur contribution organisationnelle, tout particulièrement la secrétaire Raymonde Dentinger et le trésorier Gérard Nichts.

Les produits issus de l'artisanat et de la fabrication locale ont été privilégiés : sculptures, poteries, peintures sur différents supports, tricots, couture, broderies, bijoux, miel, bredele etc. Le marché a



revêtu un côté solidaire à travers l'association La Passerelle qui a vendu des chocolats au profit du Téléthon, les tricots de l'atelier seniors, etc.

En se laissant bercer par l'ambiance musicale de Noël, les visiteurs ont pu flâner à leur aise, siroter un vin chaud servi par les pompiers, déguster une crêpe, une gaufre, des gâteaux accompagnés d'un chocolat chaud, le tout concocté par les conscrits 2019 de la classe 2002.

En début d'après-midi, après le délicieux repas confectionné et servi par l'association « Los Amigos » présidée par Lucien Kolb, le Père Noël, fidèle au rendez-vous, a proposé d'accompagner les volontaires pour une promenade en calèche, sans oublier de distribuer généreusement des friandises aux enfants sages.

C'était aussi le moment pour les aînés résidents de l'Ehpad les Hauts de la Zinsel, entourés de leurs fidèles accompagnateurs bénévoles, de se plonger dans l'ambiance féerique du marché, après avoir apprécié le repas qui leur a été offert par les Los Amigos et la visite du Père Noël.

Jusqu'à la fermeture à 18 heures, les participants ont profité de l'ambiance chaleureuse de ce Marché de Noël placé sous le signe du Partage et de la Solidarité. La recette sera une nouvelle fois versée à une association caritative.

Il reste à perpétuer cet esprit de solidarité et à concrétiser de nouveaux et beaux projets en 2019.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019

*Raymonde Dentinger,
secrétaire OSL*



Don de l'OSL à l'association «Les Enfants De Marthe»

Fidèle à l'esprit de solidarité, essence même de Noël, l'OSL a fait don à l'Association «Les enfants de Marthe» de la recette du marché de Noël 2017.

Cette structure, représentée au sein de Mertzwiller par la famille Ensminger, a été créée en 2009 par Marthe Kehren et a pour vocation d'offrir des rêves aux enfants atteints de maladies cancéreuses du service d'onco-hématologie du Professeur Lutz à l'hôpital de Strasbourg-Hautepierre.

Il peut s'agir entre autres de sorties dans des parcs d'attractions, de séjours thérapeutiques en montagne ou en bord de mer, ou plus simplement d'animations à l'hôpital, dans un seul et même objectif : améliorer la qualité de vie des enfants malades et leur apporter un peu de bonheur.

La cérémonie s'est tenue le 11 avril 2018 dans la salle du conseil municipal en présence du maire Jean-Claude Strebler, de la Présidente de l'OSL Valérie Denni et des membres du conseil d'admi-

nistration. La secrétaire Raymonde Dentinger et le trésorier Gérard Nichts ont remis au nom de l'OSL un chèque de 500€ à Nicolas Ensminger qui, entouré de ses parents, représentait l'association pour avoir bénéficié de ses actions.

Le maire Jean-Claude Strebler a loué la « vocation » de l'association qui, par des actes solidaires, apporte réconfort et espoir aux enfants malades, facteurs favorisant leur guérison. Il a exprimé son admiration face à l'engagement et la générosité de la famille Ensminger.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un repas pris en compagnie de Marthe Kehren et son mari venus rejoindre l'assemblée. Elle a remercié tous les bénévoles de l'OSL pour ce geste de générosité et a salué avec fierté l'initiative de Nicolas de représenter l'association pour cette remise de don.

*Raymonde Dentinger,
secrétaire OSL*



Associations 1.2.3. Danse

Vous aimez danser et vous souhaitez vous y initier dans une ambiance joyeuse et détendue ?

L'association + 1.2.3. Danse ; a repris ses cours de danse et vous propose de les rejoindre au Foyer Don Bosco à Mertzwiller.

Vous apprendrez dans nos cours : Tango, Valse, Paso Doble, Cha Cha Cha et très rapidement, vous serez capables, vous aussi, de vous lancer sur les pistes de danse, ou dans les fêtes entre amis.

Renseignements et inscriptions
au 06.20.72.78.69 ou par mail :
contact.123danse@gmail.com



1.2.3. Danse



Danse cubaine :
Salsa, Bachata



Danse de salon :
Valse, Tango Chachacha Rock

Tous les mardis soirs
20h00 à 21h30
Débutants
Foyer Don Bosco Mertzwiller
début des cours :
mardi 8 janvier 2019

Tous les jeudis soirs
19h30 à 21h Débutants
Tous les jeudis soirs
Special Rock and roll
21h00 à 22h00
Foyer Don Bosco Mertzwiller
Début des cours :
jeudi 10 janvier 2019

Renseignements : contact.123danse@gmail.com
Portable 06 20 72 78 69
06 10 96 19 36

Créé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Vous aimez la danse de salon ?
Profitez de notre belle salle pour apprendre à danser ou vous perfectionner
Foyer Don Bosco
5, rue de l'église
67580 Mertzwiller

Pour tous renseignements
Port : 06 20 72 78 69
06 10 96 19 36
contact.123danse@gmail.com

- Marche
- Pasodoble
- Rock
- Rumba
- Samba
- Tango
- Valse
- Valse lente

Nous sommes une association créée en septembre 2016
Le siège se situe à
5 rue de l'église
foyer Don Bosco
67580 Mertzwiller

Le but de l'association est de pratiquer la danse.

Les cours sont assurés par un professeur de danse + de 20 ans d'expérience



AAPMA Mertzwiller

Durant l'année écoulée, a été mise en place l'acquisition par internet du droit de pêche, suscitant chez les responsables d'associations de pêche des craintes de baisse du nombre d'adhérents.

Grâce aux journées « vente carte de pêche par internet au Chalet étang des Cygnes » organisées par le comité, l'effectif de l'association est resté dans la moyenne des années précédentes. Il va sans dire que l'opération sera reconduite en 2019. C'est aussi l'occasion de se retrouver, d'échanger, de parler de la rivière, de l'étang et faire vivre le Chalet siège de l'association.

Et maintenant, place et honneur à l'un de nos « jeunes pousses », Victor Gast (photo) âgé de



10 ans. Grâce à la carte « découverte » et les bons conseils de son papa Jean-Marie, il a eu le plaisir de batailler, puis la fierté de ramener à terre cette carpe de très belle taille. Gageons qu'avec pareille prise le virus de la pêche lui a été inoculé à vie ! Notre humble souhait, c'est qu'il transmette à ses petits copains toutes les sensations ressenties lors de ce combat épique. En plus des émotions qu'elle peut donner, la pêche est aussi une école d'observation, de concentration et de patience. Avis aux jeunes ... Tentez l'expérience !

Précision : les carpes sont remises à l'eau. Le « NO KILL » est de rigueur !

Bonne saison de pêche à tous.

Le comité.

Association Badminton Club Mertzwiller (ABCM)



La saison 2018/2019 est à nouveau un bon cru :



Grâce aux nouvelles recrues, notre club compte désormais 87 adhérents dont 32 compétiteurs et 29 jeunes de 6 à 15 ans. Fort de ses 3 équipes en championnat interclubs, de son équipe vétérans, et de joueurs présents sur de nombreux tournois, le club est représenté et reconnu dans nombre de compétitions à travers toute l'Alsace du Nord. L'équipe 1 a d'ailleurs terminé la saison dernière en tête de sa poule, ce qui lui a permis d'accéder à la division supérieure. La relève se prépare grâce à 7 de nos jeunes participant aux « CJ », qui met en compétition les élèves des écoles de badminton.

Les adultes ont eux aussi la possibilité de se former avec les créneaux suivants :

Entraînement :

Un créneau spécifique pour les jeunes est encadré par quatre membres dont un animateur diplômé, le vendredi à 17h30. Cet engagement nous a d'ailleurs permis de conserver le label EFB avec une étoile.



Les adultes ont eux aussi la possibilité de se former avec les créneaux suivants :

- Lundi de 19h à 22h
- Vendredi de 19h à 22h
- Dimanche de 10h à 12h

Manifestation :

Notre participation au défilé du Messti gérée de main de maître par notre responsable événementiel Guillaume Graff accompagné de membres participants, nous a permis de défiler avec des costumes sur le thème du cinéma à travers le temps.



Nous avons également renouvelé notre soirée Halloween, qui a rencontré comme l'an passé un franc succès. Composée de produits du terroir alsacien et savoyard, notre Raclette traditionnelle a su réjouir nos convives.

Le repas terminé, jeunes et moins jeunes ont pu participer à notre concours de déguisement ainsi qu'à notre tombola, et ont fini par danser jusqu'au bout de la nuit !



Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !



L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mertzwiller

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Mertzwiller compte une trentaine de membres, dont une dizaine de vétérans, une dizaine de pompiers actifs, cinq JSP (jeunes sapeurs-pompiers) et quelques bénévoles.

Durant l'année 2018, les interventions de la section de Mertzwiller auront été au nombre de 230 sorties, soit +75% par rapport à 2017: trente alertes aux feux, une dizaine d'accidents, 110 secours à personne (+23%), quatre-vingt-dix interventions diverses dont 90% de lutte contre les nids de guêpe. La formation et les exercices nous ont occupés de nombreuses heures, ainsi que les gardes au Centre de Secours de La Walck.

Au courant de l'année 2018, le véhicule CID (Renault Master) a été retiré suite à des problèmes mécaniques et nous espérons un remplacement du fourgon prochainement.

Dans nos rangs, beaucoup ont acquis les grades supérieurs grâce à leurs formations. Timothée Becking, Guillaume Dibling, Alex Durrenberger, Catherine Kukowitsch et Vivien Wendling ont été décorés de la médaille des dix ans de service ; notre chef de section Tarcisse Klieber a été décoré pour ses quarante ans de service.

Le recrutement de nouveaux pompiers reste un point faible et toute personne de 16 à 50 ans peut présenter sa candidature.

Au début de cette année 2019 s'effectuera un changement au niveau du commandement de la section des pompiers de Mertzwiller.

Les activités au niveau de l'amicale ont été la crémation des sapins de Noël en janvier, la marche en interne du premier mai, la fête d'été, le stand à la foire d'octobre et la fête de la Ste barbe en décembre. Le ramassage de papier, la distribution des calendriers, la participation aux événements de l'OSL et aux cérémonies de la commune font parties de nos occupations. Durant l'année 2018, nous avons organisé des formations au brevet de secourisme (PSC1) dans nos locaux avec les moniteurs de l'U.D.S.P.67. Pour l'année à venir, nous espérons reconduire ces formations, et dès à présent, nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire en mairie ou prendre contact avec Léonard Klieber au 06 88 20 11 83 ou mail : p.amicalemertzwiller@laposte.net

Le samedi 18 août 2018, une délégation de pompiers ainsi que le maire Jean-Claude Strebler s'étaient rendus chez nos amis de Burghaun pour les funérailles de Hans Jürgen Labsch, Feuerwehr 1 Vorsitzenden.

L'assemblée générale de l'association se déroulera le dimanche matin 10 février 2019.

Le chef de section Tarcisse Klieber, son adjoint Maurice Walter, le président Klieber Léonard, les pompiers et tous les membres de l'amicale souhaitent une bonne et heureuse année à l'ensemble des habitants de la commune.





L'ASM

La saison 2017- 2018 ressemble bizarrement aux deux années précédentes, car comme dit le proverbe « Jamais deux sans trois », l'ASM a effectivement réalisé une troisième montée d'affilée en District 1.

Certes, nous n'avons pas fini à la 1^{ère} place du championnat, mais le remaniement au niveau de la Fédération a fait en sorte de permettre aux 5 premières équipes de chaque groupe d'accéder en division supérieure.

Mais cette 3^e montée successive, unique dans les annales de l'ASM, n'aurait pas pu se faire sans le travail sérieux et l'implication de tous les joueurs, de leur coach ainsi que de tous les bénévoles qui s'activent semaine après semaine pour gérer au mieux l'organisation de tous les matchs et de toutes les manifestations qui ont été organisées au courant de l'année.

Le Club a toujours comme objectif le développement et l'intégration des jeunes, qui formeront la relève de demain.

Les équipes 2 et 3 ont terminé leur saison en milieu de classement.

Concernant les féminines, elles ont terminé leur championnat au pied du podium.



En 2018, nous avons décidé d'organiser à nouveau un dîner dansant sur le thème « Paëlla », et vu le bon retour que nous avons eu, cette manifestation est à nouveau programmée le 16 mars 2019.

Le club, par l'intermédiaire de son président, voudrait remercier tous les membres (comité, entraîneurs, bénévoles, supporters), toutes ces personnes qui se mobilisent tout au long des saisons afin de faire avancer celui-ci.

Les 3^e mi-temps sont aussi l'occasion de se retrouver au club house, de partager des souvenirs, de se remémorer des époques plus ou moins lointaines où un certain nombre de supporters actuels foulait l'herbe de ce beau stade.

L'Association de Tir et de Collection de Mertzwiller

Voilà 7 années que l'association a pris son envol et permet à des collectionneurs de se rencontrer, d'échanger et d'apporter leurs contributions à la mémoire collective. Contributions en collectant des objets, des informations, des récits, qui permettent de compléter de nombreux pans de notre histoire nationale et internationale.

En ce 100^e anniversaire de la fin de la « grande guerre 1914-1918 », notre action s'inscrit profondément dans le devoir de mémoire.

Dans le mur de l'oubli, nous construisons une porte qui ouvre aux générations actuelles et futures les fondements de l'histoire de nos anciens, mais également de notre histoire qui sera le socle de leur avenir.



C'est pourquoi, cette année encore, l'association organise le 9 décembre son salon d'échange de l'histoire et de la collection militaire, qui permettra à tous de remonter à travers le temps et l'histoire de notre nation et de notre civilisation.

Société des Aviculteurs de Mertzwiller et environs



Depuis 1927, notre association poursuit son action en faveur de la préservation des animaux de basse-cour. Et au fil des années, grâce aux bénévoles, notre association a pu aller de l'avant. Cela démontre à quel point l'union, la solidarité, la bienveillance, le respect et la dignité sont les valeurs qui fondent notre association, valeurs qui sont un bien commun qu'il nous faut protéger tous ensemble, pour continuer à les partager pleinement en toute confiance. C'est la raison pour laquelle sont organisées au courant de l'année différentes manifestations, telles que : tournoi de belote, exposition locale, exposition départementale, exposition régionale, fête d'été, repas... Ces manifestations sont l'occasion de nous retrouver et de passer des moments extrêmement conviviaux. Si vous aussi vous êtes passionnés, venez nous rejoindre.



Le Centre de Soins

Le Centre de Soins a fêté cette année ses 40 ans de fonctionnement sur le territoire de Mertzwiller, du Val de Moder et des villages avoisinants, dans le domaine des soins et de la prévention.

L'impulsion du Centre de Soins fut donnée par la Congrégation de St Vincent de Paul en 1633. La première sœur garde-malade est arrivée à Mertzwiller en 1894. L'association du Centre de Soins, sous sa forme actuelle, est née en 1978 avec l'agrément de la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales). En décembre 1994, le Centre de Soins a emménagé dans ses locaux actuels, Place de la Liberté à Mertzwiller.

Aujourd'hui, l'équipe est composée de 13 infirmières, d'1 aide-soignante, d'1 secrétaire et d'1 agent de service.

NOUVEAU : À partir du 2 janvier 2019, nous proposons à nos patients une ouverture du Centre pour les soins courants (prises de

sang, injections, pansements, etc.), **sans rendez-vous**, tous les matins de 9H à 13h, du lundi au vendredi. La permanence du soir (18h30-19H) reste inchangée.

Toute l'équipe du Centre de Soins vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !





L'Association de Tir de Mertzwiller (ATM)



L'Association de Tir de Mertzwiller (ATM) dispose de plusieurs pas de tir à 25, 100, et 200 mètres. Nous organisons plusieurs événements durant l'année, notamment deux concours de Tir aux Armes Réglementaires. Notre clubhouse et nos installations sportives sont ouverts quasiment tous les dimanches

de 9h à 12h, mais notre activité étant strictement réglementée, l'accès y est réservé aux seul(e)s licencié(e)s de la Fédération Française de Tir. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : atmertzwiller@gmail.com

Groupe théâtral « Don Bosco »



Défendre notre dialecte alsacien, entreprendre et surprendre, détendre et donner la joie de vivre à notre fidèle public, essayer de pérenniser l'« Elsassiche » que nous aimons tant, voilà quelques lignes directrices auxquelles le groupe théâtral est attaché.

Et c'est toujours avec le même enthousiasme que nous franchissons la porte du foyer catholique pour nos répétitions hebdomadaires. Nous y trouvons cette joie de nous retrouver afin de préparer au mieux la pièce choisie qui, nous l'espérons, fera le bonheur de nos spectateurs.

Cette année 2018 a été à nouveau une année pleine de sensations fortes pour notre troupe, puisque la pièce présentée « Uff'em Land gibt's allerderhand » a drainé un public conquis et ravi. Belle récompense pour les acteurs, leur prestation ayant enchanté les

spectateurs. Nous ne manquerons pas de remercier les membres actifs qui ont œuvré tout autour de la pièce par leur apport au niveau de l'intendance et du service.

« Voyage à travers le temps » : tel était le thème du cortège du traditionnel Messti auquel nous avons également participé.

Enfin, remercions comme il se doit notre fervent public pour sa présence, nos partenaires et sponsors pour leur aide appréciable et la commune pour son précieux soutien.

Pour la saison théâtrale 2018/2019, je vous invite dès à présent à assister à l'une de nos représentations de notre pièce « E Huddel uff's Schollemeyer's Hoft » de Bernard Eibel, les réservations pouvant se faire aux lieux habituels à partir de début janvier 2019.

Dates des représentations 2019 :

- Vendredi 25 janvier 2019 à 20h15
- Samedi 26 janvier 2019 à 20h15
- Dimanche 27 janvier 2019 à 14h15
- Vendredi 01 février 2019 à 20h15
- Samedi 02 février 2019 à 20h15

Enfin, à l'occasion de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom de la troupe et en mon nom personnel, tous les vœux de bonheur et de santé à vous et à vos proches.

*Le président,
Marcel Dapp*

CVNM

L'année 2018 a été marquée par le décès d'un ancien membre du club, Michel Fenninger.

Il nous a quittés subitement le 6 septembre 2018 à l'âge de 68 ans.

Michel avait assuré un service de 3 ans en tant que réviseur aux comptes de l'Association et était toujours disponible pour donner un coup de main...

L'effectif, issu de tout le canton, est resté stable avec 65 licenciés à ce jour ainsi qu'une vingtaine de membres cotisants.

Le traditionnel Speckfest, notre très forte mobilisation et participation à la journée des handicapés à Schoenenbourg, à l'inauguration des pistes cyclables de la région organisée par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains à Gumbrechtshoffen et au défilé du Messti organisé par l'OSL, nos sorties à Apt en Provence et dans les Pyrénées, le dîner de fin d'année du côté d'Obersteinbach, ont constitué autant de moments forts et conviviaux.

Sans oublier les nombreuses sorties dans la région, 3 à 4 par semaine, organisées en interne !

Le CVNM est depuis cette année, membre de l'A.D.C.A.N. : l'Association pour le Développement du Cyclisme en Alsace du Nord.

De nouveaux projets pour de nouvelles aventures sont déjà en gestation pour 2019.

2 manifestations, auxquelles vous êtes cordialement invités, sont d'ores et déjà programmées :

Le vendredi 1^{er} février 2019 le soir à 20H aura lieu l'Assemblée Générale du CVNM à l'Espace Stéphane Grappelli



Le dimanche 12 mai 2019, pour fêter ses 20 ans, la Communauté de Communes organisera une balade cyclo-gour-

mande d'environ 35 km à travers le territoire. Le CVNM a été sollicité pour participer et guider les personnes de la région qui s'inscriront.

Des sorties vélo en interne ont lieu toutes les semaines. Lieux de RDV et horaires en hiver :

Pour le VTT - Départ sur le parking du supermarché MATCH de Reichshoffen

- Mardi 13h30
- Vendredi 14h
- Dimanche 8h30

Pour le vélo de route (suivant conditions météo) - Départ au platane de Gundershoffen (en face de «Forme Béton»)

- Mardi 13h30
- Vendredi 13h30
- Dimanche 9h Départ devant la Gare de Mertzwiller

Si vous avez envie de venir partager ces sorties avec nous et que vous êtes motivés à l'idée de découvrir de grands espaces à vélo, entourés de copains et de copines au même idéal, alors n'hésitez plus, rejoignez-nous ! Un numéro de téléphone pour cela : 03 88 90 35 29.

N'oubliez pas non plus d'effectuer une petite visite de notre site internet où vous trouverez pas mal d'informations ainsi que les photos de nos dernières sorties (www.cvnm.net)

Excellente année 2019 à toutes et à tous !

Gérard Ketterer
Président des CVNM





L'Ensemble Musical de Mertzwiller

Depuis sa création, en 2012, l'Ensemble Musical de Mertzwiller participe activement à la vie associative et culturelle de son village. Cela s'est vérifié intensément en 2018, l'orchestre ayant tout d'abord présenté son grand concert de Printemps, manifestation qui rencontre d'année en année un succès grandissant. Il a participé solennellement aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du centenaire du 11 novembre, et agrémenté par une animation musicale, la Fête des Aînés, le Messti et le concert de Noël de l'École de Musique.

L'EMM a également porté haut l'image de Mertzwiller lors d'un concert donné dans le parc du casino de Niederbronn le 14 juillet et à Lauterbourg sur invitation de l'orchestre d'harmonie de Beinheim, en faveur de l'amicale du don du sang.

Auparavant, pour bien préparer leurs différents concerts et prestations, les musiciens se sont retrouvés en tout début d'année, en week-end de travail au Liebfrauenberg.

À noter d'ores et déjà dans vos agendas, nos différentes sorties pour 2019 :

- Concert de Printemps le 30 mars
- Cérémonies des 8 mai et 11 novembre
- Fête de la musique le 21 juin
- Concert à Obenheim le 22 juin à l'occasion de la marche gourmande
- Casino de Niederbronn (date à fixer)



- Concert à Breuschwickersheim le 22 septembre à l'occasion du 100^e anniversaire de leur harmonie

Autre évènement majeur pour l'orchestre cette année, le déplacement les 15 et 16 juin, à Besançon, sur invitation de l'harmonie des Chaprais pour un concert dans leur ville. Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette sympathique formation dans le cadre de « Mertzwiller en Musique » en 2017.

Et toujours, si vous êtes musiciens et disponibles, n'hésitez pas à venir rejoindre notre orchestre. Nous répétons tous les samedis de 18h à 20h.

**Contact : Directeur,
Nicolas Jean 06 76 72 14 13.**

Espace Alte Reben

Le jardin est fréquenté régulièrement par les résidents de la maison de retraite qui peuvent s'y reposer.

La plantation de la deuxième tranche a débuté cet automne. Nous continuons à mettre en place des arbres et arbustes à floraison étalée tout au long de l'année. Nous avons choisi des plantes à feuillage intéressant, solides et résistantes à la sécheresse. Nous souhaitons aussi expérimenter la permaculture, développer des cours de taille...

Si vous avez envie de partager votre expérience, échanger des idées et des plantes, passer un moment convivial, venez nous rejoindre.

*Les jardiniers bénévoles.
Tél. 06.80.78.55.26*



Le judo, un sport qui repose sur un code moral.

Le respect d'un code moral valorisant la modestie, le courage, le contrôle de soi, la politesse, l'honneur, la sincérité, l'amitié et le respect est primordial au judo, et l'enseignant insiste beaucoup sur cet aspect.

« Au judo, il y a des rituels, tout est très codifié » explique Chebab Saïd, Ceinture Noire 5 Dan, directeur technique du Judo-club Vosges du Nord et Val de Moder, et enseignant à Mertzwiller. « En plus de la tenue obligatoire, les élèves doivent saluer le tatami en entrant et en sortant de celui-ci, pour montrer que l'on respecte ce qui se passe sur ce tatami. Le salut du partenaire est aussi obligatoire avant de débiter l'entraînement, c'est encore un signe de respect, là envers son partenaire. » À l'entraînement avec les enfants, on ne parle pas d'adversaires, mais bien de partenaires, car ils vont travailler ensemble, progresser ensemble et non pas s'affronter en duel.



« Le judo est bénéfique pour les enfants qui ont du mal à canaliser leur énergie, car ils doivent tenir compte des règles et des autres, la discipline est le maître mot pour un réel apprentissage. Quant aux plus timides, ils apprennent à travailler à deux, à échanger avec un partenaire, à communiquer, pour pouvoir progresser », précise l'entraîneur.

Présents dans la salle Stéphane Grappelli de Mertzwiller depuis le 1 sept 2018, nous avons un effectif de 30 judokas. Le bilan de fin trimestre est plus que satisfaisant.

La fin du 1^{er} trimestre s'est conclue pour les 4 et 5ans par la visite surprise du Père Noël : instant magique pour les enfants !

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter le directeur technique Saïd Chebab au 06 60 72 55 94.

Société de Gymnastique « Le Progrès »

Malgré le manque d'activités gymniques (faute d'encadrants), la Société de Gymnastique Le Progrès a pu continuer l'organisation de ses manifestations tout au long de l'année.

Au mois de février, les organisateurs ont convié les fidèles sociétaires à la balade hivernale traditionnelle pour concrétiser leur attachement à ce loisir en vogue. Les marcheurs, tout en conversant dans la bonne humeur, bénéficient d'une cure d'oxygénation bienfaitrice.

Le 24 juin a eu lieu la 26^e marche populaire sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires. Cette manifestation a drainé près de 700 personnes dans la localité.

Des coupes ont été remises aux associations extérieures et locales les plus représentées.



Au mois d'octobre, le Progrès s'occupe de la restauration (buvette, tartes flambées, pizzas) durant le messti et le Johrmarik.



Un grand merci aux membres du comité ainsi qu'aux bénévoles qui, toute l'année, s'investissent lors des différentes manifestations. Toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

Le président et son comité vous présentent leurs meilleurs vœux, à vos familles et aux êtres qui vous sont chers, à l'aube d'une année nouvelle.

Los Amigos



2018 a été à nouveau une année pleine de sensations fortes pour l'association des « Los Amigos », qui avec sa cinquantaine de membres a participé et apporté son soutien à d'innombrables reprises notamment lors des nombreuses fêtes à Mertzwiller et dans les environs.

L'association organise différentes manifestations comme son grand vide-grenier le dimanche de Pâques à Mertzwiller, ou sa fête annuelle, le Wild West Show au mois de Juin à l'étang du Cygne, où elle vous attend très nombreux pour vous faire vivre l'aventure du Grand Ouest Américain.



L'association a bien-sûr participé à la grande parade organisée lors du messti de Mertzwiller, avec notamment cette année comme thèmes choisis : « Couturière », « Bûcherons - Busch Ronds », « Rémoleur », ou encore « Acteurs et Cinéastes », pour choisir des métiers d'hier et d'aujourd'hui.

Elle participe aussi tous les ans à la traditionnelle « St-Nicolas » pour les enfants et les personnes âgées de la commune pour ramener des friandises avec son petit poney que tout le monde apprécie.

Notre section de danse vous attend, elle aussi, et aura plaisir à vous apprendre les plus belles danses country, le lundi soir pour les confirmés et le vendredi soir pour les débutants et



les intermédiaires, à la l'espace Stéphane Grappelli (ancienne Maison Rouge) à Mertzwiller. Les occasions ne manquent pas pour nos danseurs de vous divertir et vous faire découvrir leur passion.

L'association « Los Amigos » organise également de nombreuses randonnées équestres pour le plus grand bonheur de tous les passionnés de chevaux.

Nous sommes donc toujours présents pour vous tous, pour vous faire découvrir et partager avec vous notre bonheur lors de nos campements cow-boys et indiens, avec nos magnifiques tenues toutes reproduites au plus proche des tenues de l'époque.

Notre section des « Indians Spirit » vous émerveillera lors de ses nombreux spectacles équestres, dans leurs tenues époustouflantes, ou comme lors de leur grand show : leur fameux passage du feu. Vous partagerez ainsi leur passion et leur amour des chevaux.

Depuis peu, l'association est également en mesure de présenter de très jolis spectacles médiévaux.

Chevaux, cavaliers et figurants changent d'époque en se revêtant des plus jolis costumes de l'époque médiévale.

Alors avis à tous les passionnés de cheval et de western !!!

Le Président Lucien Kolb



La Maïstubb

Avons-nous encore besoin de nous présenter ? Tout Mertzwiller nous connaît et pourtant notre association n'est fréquentée que par environ 10% des personnes de plus de 70 ans de la commune. On peut mieux faire - direz-vous - mais que voulez-vous, le français est individualiste et a du mal à se retrouver dans un club. Nous ne pouvons que vous conseiller de tenter un jour l'expérience et de venir à l'une de nos réunions.

Voici le programme pour 2019

- Jeudi 10 Janvier 2019
Assemblée Générale à l'Espace Grappelli à 14h.
- Jeudi 14 Février 2019
Saint Valentin à l'Espace Grappelli 14h
- Dimanche 3 Mars 2019
Repas de Carnaval à l'Espace Grappelli à 12h
- Jeudi 11 Avril 2019
Espace Grappelli à 14h avec le club de Mietesheim
- Jeudi 16 Mai 2019
Espace Grappelli à 14h
- Jeudi 20 Juin 2019
Excursion (le programme sera communiqué plus tard)
- Jeudi 18 Juillet 2019
Flam' chez les Aviculteurs au Club house à 16h



- Jeudi 22 Août 2019
Repas chez les pêcheurs à l'Etang à 12h
- Jeudi 19 Septembre 2019
Espace Grappelli à 14h
- Jeudi 17 Octobre 2019
Espace Grappelli à 14h
- Lundi 11 Novembre 2019
Espace Grappelli repas à 12h
- Jeudi 12 Décembre 2019
Espace Grappelli Repas et fête de Noël à 12h

Nous avons toujours plaisir à nous retrouver pour passer de bons moments ensemble. Nous bavardons, nous chantons, nous fêtons les anniversaires, nous avons toujours une petite animation-maison à vous proposer de sorte que, pendant quelques heures, vous oubliez tous vos petits tracas de chaque jour.

Dans l'espoir de vous saluer un jour parmi nous, je vous présente les meilleurs vœux pour 2019. Prenez bien soin de vous.

Très cordialement

Marc Halter

Président et l'ensemble du comité de la Maïstubb





Matsugawa Bonsai Club



L'hiver n'est pas une saison morte pour les bonsaïkas. C'est même une saison très active, puisque c'est en hiver qu'on travaille les arbres pour le printemps et l'été.

2019 sera pour le club une grande année puisqu'il accueillera de nouveau une grande exposition à Mertzwiller. Après le très grand succès de son exposition du trentenaire en 2016, le club se prépare à rassembler à nouveau près d'une centaine d'arbres de haut niveau issus de clubs français, allemands, et luxembourgeois. Naturellement, le club exposera plus d'une trentaine de ses plus beaux arbres.

Le 8 et 9 juin aura lieu à l'espace Stéphane Grappelli, l'exposition internationale 3 Nations Bonsai, dont ce sera la deuxième édition. La première ayant eu lieu en Sarre en 2018, et la suivante au Luxembourg en 2020.

En 2018 comme tous les ans, le club a participé comme club à des expositions régionales à Vivier au Court dans les Ardennes et a vu 3 de ses arbres sélectionnés pour le congrès national à Albi en 2019.

Si les expositions sont des moments forts pour le Matsugawa bonsai club, ils ne représentent pas l'essentiel de l'activité. Les membres du club qui viennent quelquefois de plus de cinquante km, se rencontrent tous les mois pour un programme de formation très structuré.

Tous les deuxièmes week-ends du mois, l'École du sud se met au bonsai. Le vendredi soir c'est la technique qui est à l'honneur. En fonction de la saison, tous les thèmes sont abordés; du rempotage à la taille, en passant par la ligature, le travail du bois mort, le choix des pots, et plus encore. Le samedi, c'est l'atelier. Les membres travaillent leurs propres arbres, toujours en fonction de la saison et de l'objectif que chacun s'est fixé pour son érable ou pour son pin. Les membres les moins expérimentés bénéficient des conseils avisés de leurs tuteurs, ce qui permet aux nouveaux arrivants de progresser beaucoup plus vite, et surtout d'éviter des erreurs qui peuvent s'avérer fatales aux bonsaïs. Quant aux membres aguerris, cet hiver sera presque exclusivement consacré à la préparation des arbres de l'exposition du mois de juin.

Un soin particulier est apporté par le club à l'accompagnement des nouveaux membres. Nul besoin d'avoir déjà des connaissances ou des bonsaïs. Tout le monde peut se lancer dans l'aventure, avec des moyens relativement modestes. Comment nous rejoindre? C'est très simple. Il suffit de venir un jour de réunion. Ou de contacter le président Daniel Heckel par un des moyens suivants :

Contact :

daheckel@numericable.fr

<https://www.facebook.com/MatsugawaBonsaiClub>



50 ans d'aéromodélisme :

le club Saint Exupery fête son anniversaire par une exposition exceptionnelle à l'Espace Grappelli

L'année 2019 marquera une année exceptionnelle dans le monde de l'aéromodélisme : cela fera 50 ans qu'est né le club Saint Exupery. Il est depuis l'un des acteurs les plus actifs dans le domaine du modèle réduit dans le Nord-Est de la France.

Le début de l'aéromodélisme à Mertzwiller remonte à l'année 1964, où un groupe de jeunes construisit des modèles réduits en bois et toile. À partir de 1968, ils s'installèrent au Foyer Don Bosco et une dizaine de jeunes de 13 à 17 ans vint grossir la section.

Afin de créer une association indépendante, une assemblée constitutive siégea le 1^{er} avril 1969. Une fois ses statuts enregistrés, le club Saint-Exupery était né.

Pour financer leur activité, les membres fondateurs décidèrent dès 1968 de créer un journal local retraçant les événements de l'actualité associative et la vie locale. Cette initiative fut bien accueillie et permit pendant 10 ans un essor non négligeable de l'activité aéromodéliste dans la région.

Les années ont passé, et depuis, plusieurs centaines de passionnés furent des membres actifs du club au fil des années. Ils ont permis, par leur investis-

sement et leur engouement, l'organisation de meetings mémorables, des compétitions de planeurs de haut niveau, et de donner à de nombreux jeunes la passion de l'aviation en modèle réduit ou en vol grandeur.

Afin de commémorer cette longévité, l'association se lance en début de saison 2019 dans l'organisation d'une grande exposition de modèles réduits en tous genres à l'Espace Grappelli : avions, planeurs, hélicoptères bien sûr, mais aussi bateaux, trains, voitures, figurines, etc.

Des emplacements seront réservés à tous les modélistes de la région dès le samedi 23 février. L'exposition sera ouverte au public le dimanche où il pourra découvrir la variété des modèles, tout comme l'histoire du matériel utilisé (moteurs, radios...), des simulateurs de vol et des démonstrations de voltige en salle.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association Jean-Charles Reymann au 06 09 98 04 14.

Contact: clubsaintex@gmail.com
Site web : www.saintex.fr



Tennis Club

La saison 2018/2019 qui vient de démarrer il y a quelques semaines, s'inscrit dans la dynamique de croissance qui porte le tennis club de Mertzwiller depuis plusieurs années. Cette année encore notre équipe des plus de 45 ans est devenue Championne d'Alsace et nos jeunes espoirs ont poursuivi leurs progressions en s'illustrant lors des différents tournois. Que ce soit en compétition ou en loisirs, vous avez à votre disposition 2 courts couverts et 3 courts extérieurs, dont un en terre battue.



Quelques informations pratiques

La réservation des courts se fait par internet, ce qui permet très facilement et rapidement de bloquer un créneau horaire pour venir taper la balle. Le club propose différentes formules, afin de découvrir et pratiquer le tennis, dont vous pouvez trouver le détail ainsi que pas mal d'autres infos sur www.club.fft.fr/tcmertzwiller

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou si vous voulez tenter l'expérience, n'hésitez pas à contacter : Michèle au 06 80 36 97 55 ou Frédéric au 06 73 89 66 09.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour remercier ceux qui nous ont accompagnés tout au long de cette année - municipalité, agents communaux, partenaires et bénévoles -, et nous vous adressons ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2019.

*Au nom du comité, Le Président
Frédéric Kalb*



27 ET 28 AVRIL 2019
WEEKEND NATIONAL

UNE ROSE... UN ESPOIR #21

AMITIÉ,
SOLIDARITÉ,
GÉNÉROSITÉ....

POUR QUE
LES AUTRES
VIVENT!



Création Joanna Divo

LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON
MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR DES 3 VALLÉES
(Région Niederbronn - Reichshoffen - Gundershoffen ...)

Inscription : <http://uneroseunespoir-3vallees.fr/>

Renseignements :

Denis : 06 83 39 68 78 - Michael : 07 62 32 37 78

Franck : 06 51 06 97 83

contact@uneroseunespoir-3vallees.fr

www.uneroseunespoir.com





Elles en ont rêvé, elles l'ont fait !



Vol de Madame Françoise Martin

Martin Françoise avait fêté ses 80 ans le 4 mars 2017. À cette occasion ses enfants, Martine, Marc, Christine, Xavier et Cyrille lui avaient offert un vol en montgolfière. Les enfants s'étaient concertés secrètement pour lui faire ce cadeau. Deux options étaient en discussion ; soit un vol en avion, Françoise n'ayant jamais pris l'avion, soit un vol en montgolfière. C'est la deuxième option qui l'a finalement emportée. Selon une de ses filles, lorsqu'une montgolfière passait à proximité de sa maison, elle avait l'habitude de se hâter de sortir de sa maison pour suivre du regard ces drôles d'engins qui l'impressionnaient et la faisaient rêver un peu. Un vol en montgolfière permet en effet d'admirer en toute quiétude les paysages. De plus, la montgolfière avance à petite vitesse et permet de profiter de l'air pur et des paysages avec une vue panoramique dans une ambiance silencieuse.

Le secret a été bien gardé jusqu'à son anniversaire. Grande a été la joie de Françoise qui s'est réjouie à la perspective de pouvoir vivre une telle expérience, elle qui avait confié n'avoir jamais eu l'occasion de voir la terre « d'en haut ».

Ce cadeau original lui a fait énor-



C'est parti pour une heure de vol !

mement plaisir et elle était très enthousiaste de pouvoir effectuer son « baptême de l'air », qui s'est déroulé le 9 avril 2017 par une journée printanière claire et ensoleillée. Conditions idéales pour un vol en montgolfière.

Le départ eut lieu dans un champ à Cleebourg vers 7 h du matin. C'est avec sa vivacité et son volontarisme habituel qu'elle est montée sans aide dans la nacelle entourée de sa famille. Durant le vol, elle était accompagnée par sa belle-fille Joëlle et son petit-fils Lucas, qui ont pu partager ce moment inoubliable avec elle.

Françoise a été émerveillée par les paysages naturels des Vosges du nord. Après avoir survolé les communes de Drachenbronn,



Vue sur les Vosges du Nord

Merkwiller, Woerth, Eberbach, Schirlenhof, Griesbach et Uttenhoffen la nacelle s'est posée, après un peu plus d'une heure de vol, dans un champ à Gumbrechtshoffen.

Impressionnée par le spectacle qu'elle venait de vivre, elle avait confié à sa descente de la nacelle : « à refaire dans les prochains mois ! ». La maladie qui l'a emportée quelques mois plus tard ne lui en a malheureusement pas laissé le temps.



Vol en montgolfière de Madame Marlène Bowé

Depuis quelque temps déjà, Marlène Bowé laissait régulièrement entendre à sa famille qu'un rêve, elle en avait un : elle aimerait faire un vol en montgolfière !

C'est ainsi que pour ses 85 ans, sa proche famille lui a fait la surprise de lui offrir un baptême de l'air en montgolfière.

Les vols ne pouvant s'effectuer que lorsque des conditions climatiques favorables sont annoncées, Marlène a dû patienter un moment avant de recevoir enfin le coup de fil tant attendu. Le 12 juillet 2018, elle a enfin pu réaliser son rêve. C'est à 6h du matin, le sourire jusqu'aux oreilles et dans un état d'excitation intense que Mémé - pour les uns - ou Mamie - pour les autres membres de sa famille - a pu décoller de Mertzwiller. La montgolfière l'a portée au gré des vents et tout en douceur pendant presque 1h30 jusqu'à Oberhoffen sur Moder, lui offrant au passage de magnifiques panoramas des villages vus du ciel.

Et comme ce n'est pas tous les jours que l'association embarque une dame de 85 ans pour ce type de baptême de l'air, Marlène a été particulièrement choyée. Sa petite-fille a eu la chance d'embarquer pour une partie du voyage et vivre ce moment exceptionnel avec sa grand-mère.

À son arrivée, notre courageuse octogénaire s'est pliée au rite traditionnel et s'est vue nommer « Comtesse Marlène de la feuille de chêne de la forêt de Haguenau ». Un genou à terre, on lui a brûlé une mèche de cheveux préalablement arrosée de cré-



mant. À l'issue de cette belle matinée, un certificat d'ascension en montgolfière, la félicitant pour son courage et son sang-froid, lui a été remis.

Aujourd'hui encore, Marlène évoque ce moment avec beaucoup d'enthousiasme. Il faut dire qu'elle reste particulièrement active et engagée. Elle pratique quotidiennement sa gymnastique matinale, et les après-midis, elle part souvent rendre visite à des connaissances en maison de retraite. De plus, elle est et restera toujours un grand « wandervöjgel » et participe régulièrement à des excursions ou des voyages organisés.

Malgré les aléas de la vie et le temps qui passe, Marlène reste souriante et confiante en l'avenir, et surtout très jeune d'esprit. Son souhait ? Tenir ce rythme pendant au moins 20 ans encore ! C'est ce que lui souhaite de tout cœur toute sa famille.

Nous remercions les familles d'avoir bien voulu nous confier textes et souvenirs de ces moments exceptionnels.

Mme Sylvie Heintz Chevalier du Mérite agricole

Le samedi 15 décembre 2018 à Kurtzenhouse, le Pigeon Club de Haguenau a organisé la plus grande manifestation colombophile de la région.

Lors de la cérémonie de remise des prix, le sénateur Claude Kern a remis les insignes de chevalier du Mérite Agricole à Mme Sylvie Heintz, membre du comité du PCH, en présence de Robert

Kupferlé, président du PCH, du député Vincent Thiébaut, du maire Jean-Claude Strebler et de l'adjointe Valérie Denni.

L'ordre ministériel du Mérite agricole a été créé le 7 juillet 1883 par le ministre Jules Méline pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Les conditions d'attribution, définies par décret (N°59-729 du 15 juin 1959),



énoncent que « cet ordre est destiné à récompenser les femmes et les hommes ayant rendu des services marquants à l'agriculture »

Un grand bravo et toutes nos félicitations pour cette distinction qui vient couronner l'engagement efficace et de longue date dans le domaine avicole de Sylvie Heintz.

Georges Sommer. Un artiste, un humaniste !

Monsieur Marc Halter, Maire honoraire, nous a aimablement retracé l'itinéraire de Georges Sommer qui a été son adjoint de 1979 à 1989.



Georges Sommer et son épouse Simone

Pour l'état civil, il était né le 20 janvier 1924 à Strasbourg, s'était marié à Simone Furst le 10 septembre 1949 et est décédé le 27 août 2018 à Strasbourg.

Les actes officiels sont froids et évoquent, en trois dates, toute une vie d'un homme que la plupart des Mertzwillerois ont connu, et dont ils gardent un souvenir pour de multiples raisons.

Arrivé avec son épouse à Mertzwiller en 1955 en provenance de Schirrhein, ce couple d'instituteurs, comme on les appelait à l'époque, a accompagné plusieurs générations d'élèves.



Simone Sommer a toujours eu une préférence pour l'enseignement de la lecture et du calcul au cours préparatoire, tandis que Georges Sommer a été directeur d'école élémentaire puis du collège d'enseignement général - CEG - où il avait été chargé de mettre en place la première 6^e. Outre sa fonction de directeur, il assurait l'enseignement des mathématiques et du dessin.

Georges Sommer avait une vision de l'avenir et a su anticiper les évolutions en matière d'enseignement en se battant très tôt afin que notre village soit doté d'un collège d'enseignement secondaire - CES - ce qui fut le cas à la rentrée de 1972.

Son rôle ne se limitait pas à celui d'enseignant, mais il accompagnait les élèves et avait foi en ces jeunes qu'il côtoyait chaque jour. Il les aimait et voulait le meilleur pour eux. À cet effet, il savait être exigeant et parfois même sévère lorsqu'il le fallait.

Georges Sommer avait cette faculté de susciter le meilleur de chacun : être discipliné, travailleur pour mieux progresser. Toutes ses qualités d'éducateur, il les a aussi mises au service de la vie associative



de Mertzwiller. Il a ainsi mis un local au sous-sol de sa maison à la disposition d'un groupe de jeunes qui s'étaient lancés dans la construction d'avions « modèles réduits » en bois. Il devint secrétaire de ce club d'aéromodélistes, tout comme un peu plus tard celui de l'union des associations UDA (Pompiers, aviculteurs, aéromodélistes). Cette union finit par aboutir, toujours sous le conseil avisé de Georges Sommer, à l'Office des Sports et Loisirs dont il a été président pendant 17 ans.

Les habitants de Mertzwiller ont pu mesurer son originalité lorsqu'en 1968 il a fait construire son habitation au 40 rue du Lin, qu'il appelait malicieusement « d'Schier » (la grange).

Georges appréciait les objets anciens, ramassait tout ce qui était récupérable et en détournait souvent l'utilisation. Là aussi, il a été précurseur en recyclant de nombreux objets.

Et puis Georges Sommer raconte et illustre dans son livre « Et le vaincu se retrouva vainqueur » ses pérégrinations et son expérience traumatisante de « Malgré-nous ». En effet, en 1942, à l'âge de 18 ans il a été affecté à l'Arbeitsdienst, qui s'est avéré être une préparation pour la Wehrmacht. Il est devenu un « Malgré-nous » le 15 janvier 1943. Dans la note d'introduction de son ouvrage, on peut lire qu'il faisait partie de la génération des dizaines de milliers d'Alsaciens-Lorrains que la défaite française de juin 1940 laissa désemparés. Trop jeunes et sans aucun moyen d'opposition et de résistance, ces adolescents furent livrés à l'arbitraire des puissants du moment. À l'encontre du droit international, ces jeunes-gens furent incorporés de force puis disséminés et isolés tout au long du front de l'est, en URSS.



Malgré les souffrances vécues, Georges Sommer n'en a jamais tenu rigueur à nos voisins allemands. Il s'était engagé sans réserve dans le jumelage avec la commune de Burghaun et y avait tissé de solides liens d'amitié.

Georges Sommer avait une autre passion, la peinture. Il réalisait des tableaux très originaux. Plusieurs expositions l'ont fait connaître et apprécier, chez nous et aussi à Burghaun.

Les fresques du foyer Don Bosco tout comme celles de la bibliothèque sont de son œuvre. Ces fresques, à travers l'attitude des personnages qui, dans leur diversité, sont représentés de manière très proche les uns des autres ou se donnant la main, attestent que l'amitié était pour lui une valeur fondamentale.

Son investissement dans la commune l'a conduit au Conseil Municipal en 1971, et en 1979 au poste d'Adjoint au Maire responsable des finances.

Initiateur entre-autre de la Maison Rouge, du livre blanc sur la population d'origine nomade, des rallyes pédestres avec quiz, du défilé du messti, il savait avec humour et bonhomie fédérer les associations de la commune.

Messti 1983 - toile peinte par Georges Sommer pour décorer le char de la commune



Georges et son épouse Simone ont beaucoup voyagé en caravane et camping-car à travers toute l'Europe et même au-delà. Ils aimaient les contacts avec les peuples dont ils traversaient le pays.

Leur couple a eu quatre enfants : Georges né en 1950 qui devait malheureusement décéder accidentellement dans le village à l'âge de 9 ans, Françoise née en 1955, Anne née en 1960, et Jean né en 1962.

Ils ont eu la joie de connaître 6 petits-enfants et même 3 arrière-petits-enfants. Au décès de sa femme, après 67 ans de vie commune bien remplie, Georges Sommer a été accueilli à l'EHPAD Danube à Strasbourg, proche de la maison de son enfance.

Georges Sommer a toujours été actif, au service et à l'écoute des autres, curieux de tout et ouvert au dialogue. C'était un homme de proposition avec une conception écologiste d'avant-garde, une noble figure qui suscitait la considération de tous.

Le dimanche 21 octobre 2018, une délégation de la commune jumelée de Burghaun a rendu hommage à Georges Sommer fondateur du jumelage en 1980 et s'est recueillie sur sa tombe. La délégation était composée de l'adjointe au Maire de Burghaun Gertraud Pfingstgräff, de Hermann et Christa Bachmann citoyens de Burghaun pionniers du jumelage, du nouveau Président du comité de jumelage Christophe Manns et de l'ancien Président Wolfgang Heinicke.

Ce dernier dans son allocution a rendu un hommage appuyé à Georges Sommer en soulignant notamment son engagement continu pour promouvoir et faire vivre le jumelage entre les communes de Burghaun et de Mertzwiller qui constituait pour lui une opportunité pour construire des relations d'amitié entre Français et Allemands.

Il a également rappelé que l'artiste Georges Sommer a laissé des souvenirs durables au sein de la commune de Burghaun en peignant une fresque sur le thème de l'Alsace et de la Rhön dans l'entrée du foyer « Herrenhauss » et de nombreux tableaux qu'on peut admirer dans la salle polyvalente « Haunhalle ».



Cette cérémonie émouvante s'est déroulée en présence de Jean-Claude Strebler maire, Valérie Denni Présidente de l'OSL, du maire honoraire Marc Halter qui a rendu hommage aux multiples talents de Georges Sommer, artiste-peintre, écrivain, et élu municipal aux idées innovantes et organisateur hors pair.

Le Maire Jean-Claude Strebler a évoqué ses souvenirs scolaires dans la classe de Georges Sommer qu'il a fréquentée et a salué ses qualités d'éducateur faites d'exigences mais aussi de bienveillance encourageante à aller de l'avant.

Une salle « Georges Sommer » à l'Espace Stéphane Grappelli.

Par délibération en date du 6 décembre 2018, le Conseil municipal, sur proposition du maire, a décidé à l'unanimité, d'attribuer le nom de « Georges Sommer » à la grande salle culturelle et de loisirs de l'Espace Stéphane Grappelli.

À travers cette décision, les élus ont voulu rendre hommage à Georges Sommer qui a marqué la vie communale par son activité professionnelle d'enseignant, ses engagements en tant que conseiller municipal, d'adjoint et de responsable associatif, de même que par ses qualités artistiques qu'il a exprimées à travers la peinture et l'écriture, et son sens de l'amitié qui constituait pour lui une valeur fondamentale.

Cette page est à vous. Vous avez des talents de poète ? Faites-en profiter les lecteurs du bulletin municipal en transmettant vos écrits en français, allemand ou alsacien au secrétariat de la mairie « mairie@mertzwiller.fr »

1914 - 1918

Il partit à travers champs
Rejoindre son régiment
Sa vareuse de laine lui pesait
Comme ses sombres pensées

Il pensait à sa femme, ses enfants
Qu'il ne reverrait pas pendant longtemps
Seul lui restait son tabac à rouler
Qu'il s'était offert le mois dernier

Au loin le bruit de l'enfer se rapprochait
Canons et cris des soldats qui hurlaient
Avant le crépuscule il aura retrouvé les tranchées
Son seul but "en découdre en premier"

Garder l'espoir de survivre dans ce borborygme
Gagner avec ses frères et s'en sortir de ce charnier
Blessés peut être, à bout, affamés
Gelés par le froid mais heureux de rentrer.

Isabelle Garing

Min Elsass

Chanté sur la mélodie

« Ce n'est qu'un au-revoir mes frères »

O dü min schenes Elsassland
Müess ech dech jetzt verlonn
O dü min schenes Elsassland
Dü bech doch mini Sonn

Refrain: *Es gebt ja noch a Wedersehen
Es ech aw ken Adié
Es gebt ja noch a Wedersehen
Denn's Harz düet m'r so weh*

Wenn s'Wasser von de Bari fällt
Wenn d'Sonne ens Täl näb schint
Wenn kejh zem Wald rüss gehn
Ech dess main Eidi schen

Refrain

Wenn ech jetzt zejh ins fremde Land
Ech's Uswartz noch so schen
Denck ech zereck ans Elsassland
Mini Heimat, mini Seel

Refrain: *Es gebt ja noch a Wedersehen
Es ech aw ken Adié
Es gebt ja noch a Wedersehen
Dànk Gott wenn er's so well*

Liliane Dollinger

Retrouver l'amour

Pour un monde meilleur
Sans douleur, ni terreur
Faire parler son cœur
Et de rencontrer le bonheur.

Pour les personnes en détresse
De faire un simple geste
Faire partager notre amour
Au fil des jours.

Pour que plus jamais
de solitude
Et de vivre dans la certitude
Pour que brille notre étoile
En pensant à St Antoine.

Pour tracer la route de l'espoir
Aujourd'hui,
demain ou pour un soir.

Gilbert.

Mertzwiller

Ce n'est pas de Mertzwiller
Que je suis originaire.
Mais cette ville extraordinaire
M'a accueillie à bras ouverts !

Ici il y a tant à faire,
Beaucoup de choses pour nous plaire !
D'agréables habitants et leur maire,
C'est actuellement monsieur Strebler.

Les rues sont propres et jolies,
La ville et les maisons bien fleuries,
Les commerçants sont très gentils
Et vendent de bons produits.

Ici c'est vrai qu'on ne s'ennuie pas
Avec toutes les associations qu'il y a !
Western, musique, théâtre, jeux, sports etc
Au moins l'une d'elles vous ravira !

Grâce à ces associations
Il y a de belles manifestations,
Comme le messti où elles défilent
Comme tous les ans c'est la tradition !

Plusieurs lieux pour vous restaurer,
Vous accueillent comme « aux deux clés »,
Au bord des routes départementales
Ce sont de vrais régals.

On s'y sent aussi bien protégé :
Les voisins vigilants pour surveiller,
Au besoin on appelle les pompiers
Qui sont toujours là pour nous aider !

Elle est connue depuis longtemps,
Grâce à son usine notamment,
Vous la connaissez certainement :
C'est de Dietrich évidemment.

Cette ville où il fait bon vivre,
Où la culture alsacienne nous enivre,
Sous nos yeux la campagne se livre
Et de nos soucis elle nous délivre.

Venez donc vous changer d'air,
Vous imprégner de l'atmosphère
De ma ville d'adoption qui m'est chère :
Venez voir la belle Mertzwiller !

Stéphanie Moser



Les grands anniversaires 2019

80 ans

M. ARNOULD Claude le 2 janvier
 Mme WEISS née STREBLER Nadia le 31 janvier
 Mme CHRISTMANN née ROBITZER Jeanne le 9 février
 Mme PETRAZOLLER née WEBER Germaine le 17 mars
 Mme WACKENHEIM Astrid le 30 mars
 Mme ULM née PFLUMIO Marie le 5 avril
 M. MENTZ Charles le 13 juin
 Mme KUCHENMEISTER née SAUERBECK Suzanne le 27 juin
 Mme OHLMANN née BEBON Anne le 16 juillet
 M. WACKENHEIM Damien le 5 août
 Mme HALTER née GRUSS Léone le 6 août
 M. STEIN Jacques le 14 août
 M. MARINHO Manuel le 8 septembre
 Mme BOULANGER née WITTERSHEIM Odile le 12 septembre
 M. DAULL Jean-Pierre le 4 octobre
 Mme HIEBEL née ILTIS Alice le 16 octobre
 M. URSENBACH Philippe le 19 décembre

85 ans

Mme HOFFARTH née KUHN Alice le 26 janvier
 Mme KUHN née STROHL Louise le 13 février
 Mme WACKENHEIM née WEBER Odile le 23 février
 M. LEDOGAR Robert le 11 mars
 M. PFEIFFER Émile le 27 mars
 Mme SEITHER née GRUBER Marie le 15 avril
 Mme WEISSGERBER née HAUDENSCHILD Yvonne le 21 avril
 Mme GOUY née LUTZ Jacqueline le 23 juin

Mme BATT née DUBAS Odille le 15 juillet
 Mme WASSONG née STREBLER Lucienne le 26 août
 M. RUCH Robert le 1^{er} octobre
 Mme ACKER née FUCHS Suzanne le 6 octobre
 M. GUNDER Georges le 31 octobre
 M. LAZARUS René le 7 novembre
 Mme FULLHARDT née SITTLER Alette le 15 novembre
 M. LUISETTI Raymond le 24 décembre
 Mme HOERR née KINDERSTUTH Marie-Thérèse le 31 décembre

90 ans

Mme JAECK née KIEFFER Suzanne le 21 janvier
 M. STEINMETZ Raymond le 23 février
 M. KIEFFER René le 2 mars
 Mme KOEBEL née PFLUMIO Marie le 25 mai
 M. JAECK Joseph né le 7 juin
 M. WECKEL Gérard le 4 octobre
 Mme WECKEL née SCHOENEL Anne le 14 novembre

91 ans

M. GASSNER Guillaume le 21 mai
 Mme GLASER née PAUTLER Ludwine le 10 juin
 M. EINSETLER Lucien le 10 juillet
 M. MEYER Émile le 17 juillet
 M. VOGT Charles le 31 juillet
 Mme MUCKENSTURM née STREBLER Clarisse le 18 octobre
 Mme FLEISCH née LICKEL Augustine le 2 novembre
 M. REPPERT Marcel le 8 décembre
 Mme JUNG née WENDLING Marthe le 28 décembre

92 ans

Mme ZIMMER née DURRENBERGER Emma le 13 août
 Mme SCHMITT née WETZEL Madeleine le 8 septembre
 M. LOEBER Lucien le 14 septembre
 Mme URBAN née GUNDER Madeleine le 17 novembre

93 ans

M. DURRENBERGER Frédéric le 24 avril
 Mme FISCHER née DURRENBERGER Aline le 7 septembre

94 ans

Mme DURRENBERGER née HETZEL Marie le 26 décembre

95 ans

Mme HEBDING née RUCH Louise le 1^{er} mai
 M. HEBDING Georges le 9 septembre
 Mme GRUSSENMEYER née PAUTLER Paulette le 26 septembre

96 ans

M. SOHN Robert le 7 août

98 ans

M. WERLE Charles le 12 octobre

99 ans

Mme HOLTZMANN née BRICKA Lina le 4 mai





Les Naissances 2018

Léna, Marie WAHL
née le 10 janvier 2018

Lyam, Eyram,
Angelino ACOLATSE
né le 23 janvier 2018

Élisa DILLY
née le 7 mars 2018

Elsa BOURDAIRE
née le 13 mars 2018

Israël, Kalenga PEMBELE-
NGANZI né le 14 mars 2018

Jada, Charmaimone
RICHART née le 9 avril 2018

Lola CLEMENT
née le 16 avril 2018

Lucy, My Duyen, Aline
NGUYEN HUYNH
née le 3 mai 2018

Emy DURRENBERGER
née le 9 juin 2018

Maxence, Gérard
BERTRAND
né le 13 juin 2018

Tehi, Sanoussi DIABY
né le 19 juin 2018

Valentin DIBLING
né le 19 juin 2018

Églantine, Sandrine,
Fabienne ECKART
née le 21 juin 2018

Marius, Thierry,
Roger FOURNIER
né le 26 juin 2018

Amaury LABBE
né le 27 juin 2018

Mylana BAUER
née le 17 juillet 2018

Mathéo FERAIN
né le 19 juillet 2018

Dario, Francky MEHL
né le 22 juillet 2018

Emilia, Bernadette
PLESSIER
née le 10 août 2018

Nisa EREZ
née le 7 septembre 2018

Alya BAYRAM
née le 10 septembre 2018

Elio LAESSLEIN
né le 18 septembre 2018

Lycia, Viviane,
Antoinette ZANOU
née le 24 septembre 2018

Alyssa CHRISTMANN
née le 15 octobre 2018

Julie, Jeannine HAAG
née le 17 octobre 2018

Marie, Sissie HAAG
née le 17 octobre 2018

Morau TOURE
né le 20 octobre 2018



Pierre, Gabrielle
HERAUT-PEMARQUE
né le 6 novembre 2018

Maxime LUIS
né le 27 novembre 2018

Kiara WENDELS
née le 13 décembre 2018

Liste arrêtée le 8/01/2019.

Les Mariages 2018



Patrick Albert Bernard PFEIFFER
& Dina Maria FEIRREIRA RODRIGUEZ DA SILVA
LE 28 JUILLET 2018



Geoffrey Alfred PAUTLER
& Laura Barbara BORK
LE 3 AOÛT 2018



Benjamin, Paul GEHRES
& Loréna, Nancy AUDOUARD
LE 28 OCTOBRE 2018

ainsi que...

Jean-Marie, Joseph KENNEL
& Bernadette, Marie MONET
LE 28 MAI 2018

Emmanuel Paul Martin BERBACH
& Anna, Danuta OSSIG
LE 16 JUIN 2018

Jérémie, René ZEHNACKER
& Roberta MATULIC-SCHWEYER
LE 8 DÉCEMBRE 2018

Liste arrêtée le 8/01/2019

Les Noces d'or 2019



Monsieur GOMMENGINGER Gérard
& Madame AMBERGER Odette

LE 10 JANVIER

Monsieur WEISSGERBER Willy
& Madame ALLENBACH Nicole

LE 16 MAI

Monsieur THOMAN René
& Madame SCHMITT Carmen

LE 26 MAI

Monsieur ILTIS Paul
& Madame RICHERT Christiane

LE 7 JUIN

Monsieur LEDIG Paul
& Madame RICHAUD Claudette

LE 28 JUIN

Monsieur MUCKENSTURM Damien
& Madame HEINTZ Paulette

LE 1 AOÛT

Monsieur BELZUNG Rémi
& Madame BRONNER Danielle

LE 30 AOÛT

Monsieur CLADY André
& Madame HABER Paulette

LE 29 SEPTEMBRE

Monsieur ERBS René
& Madame ZINSSNER Brigitte

LE 5 DÉCEMBRE

Monsieur PFENNIG Pierre
& Madame DIEMER Éliane

LE 20 DÉCEMBRE

Les Noces de diamant 2019

Monsieur DURRENBERGER François
& Madame KOPF Denise

LE 9 MAI

Monsieur WATHLE Alfred
& Madame BOOS Marie-Claire

LE 31 JUILLET

La doyenne et le doyen de la commune nous ont quittés en 2018. C'est avec tristesse que nous avons appris les décès de Madame Louise Volkringer âgée de 102 ans qui s'est éteinte le 3 novembre dernier et de Monsieur Jacques Rosenfelder le 18 mai 2018 à l'âge de 95 ans. Pour leur rendre hommage, nous retraçons ici avec l'accord des familles un aperçu de leur parcours de vie.

Madame Louise Volkringer

née Huck a vu le jour le 7 juillet 1916 à Drusenheim. Elle a grandi dans une fratrie de 3 enfants. Très tôt, à l'âge de 2 ans, elle a perdu sa maman. Mariée en 1947 avec Alphonse Volkringer à Thal-Marmoutier, elle a passé une grande partie de sa vie dans ce petit village. Elle a donné naissance à 2 filles, Marthe et Marie-Jeanne. Elle était grand-mère de 4 petits-enfants et l'arrière-grand-mère de 6 petites-filles. Elle était passionnée par le tricot et les jeux de lettres. Les événements qui ont marqué tout particulièrement Louise dans sa longue existence furent l'évacuation en 1939 en Haute-Vienne près de Saint Léonard de Noblat pendant une année, et le décès prématuré de son mari en 1963. Depuis 2010, elle passait une retraite paisible à Mertzwiller au domicile de sa fille Marie-Jeanne et de son gendre Paul. Le 3 novembre, elle s'est endormie paisiblement à Mertzwiller, entourée des siens.



Monsieur Jacques Rosenfelder

est né à Mietesheim le 15 septembre 1922 et y a passé sa jeunesse, entouré de 2 sœurs. Il a exercé le métier d'ajusteur à l'usine De Dietrich puis celui de conducteur de train à la SNCF jusqu'à sa retraite en 1977. Lors de la seconde guerre mondiale, il a été incorporé de force dans l'armée allemande le 1^{er} novembre 1943 et n'a pu rentrer dans son foyer que le 1^{er} juin 1945. Il s'est marié le 11 octobre 1946 avec Madeleine Luber. De cette union sont nés 4 enfants: Jean-Georges, Jacky, Denise et Carine. Onze petits-enfants, dix-huit arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille faisaient sa joie. Il a siégé au Conseil municipal pendant 24 ans sous les mandats des maires Séraphin Deiss, Aloyse Wackenheim, Paul Herber et Marc Halter. Il était titulaire de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Jardinier expérimenté, il partageait son savoir par des conseils pratiques à son entourage. Son bonheur était aussi - comme il disait - de «gâter» ses petits-enfants qui lui témoignaient beaucoup d'affection. Quasiment jusqu'à la fin de sa vie, il n'a pas dérogé à sa promenade quotidienne les après-midis en voiture pour rendre visite à ses nombreux amis.



Mot de l'opposition

Durant cette année, nous avons eu l'occasion de faire entendre notre voix sur l'ensemble des points évoqués au conseil municipal. Nous avons eu à cœur de soutenir les décisions qui nous semblaient relever du bon sens, et qui étaient profitables à la communauté, mais nous avons aussi marqué notre opposition à toutes les prises de position qui nous semblaient inappropriées, voire périlleuses pour la commune de Mertzwiller et ses habitants.

Naturellement nous avons approuvé l'initiative de la municipalité d'avoir recréé un conseil municipal des jeunes en partenariat avec Réseau Animation Intercommunale. Il est bon d'apprendre aux jeunes la citoyenneté, le sens de l'engagement et de les faire travailler ensemble sur un projet pour le bien être de la collectivité.

Nous avons voté pour le renouvellement de la convention financière avec L'Ensemble Musical de Mertzwiller (EMM) ainsi que la poursuite du dispositif appelé « l'orchestre à l'école ». Ce projet permet à l'ensemble d'une classe de découvrir la pratique musicale. Nous soutenons également et encourageons la pérennité du festival les hivernales.

Du côté des projets d'envergure, nous avons pris le parti de défendre l'intérêt des habitants de la commune. Deux de ces projets ont particulièrement attisé notre vigilance. Le permis de construire de la maison des seniors a été déposé le 7 juin de cette année. La commission de travail, dont l'opposition a fait partie, avait insisté pour que l'aménagement de cette résidence favorise le lien social des locataires. Cela nous semblait essentiel. Aujourd'hui, le projet a été transféré à un groupe de gestion privé, dont la seule préoccupation est la rentabilité maximale, jusqu'à supprimer la salle de rencontre où les locataires auraient pu échanger et se rencontrer. Nous regrettons beaucoup que ce projet n'ait pas été mené dans le respect des préconisations du groupe de travail. Le projet hautement symbolique de maison des seniors qui devait permettre la convivialité et l'échange ne sera finalement qu'un HLM sans âme pour seniors.

Début juillet nous avons pris connaissance du projet de réhabilitation et d'aménagement du site du moulin. Ce projet prévoit la réhabilitation de la maison d'habitation et de la dépendance en logements sociaux ainsi que l'aménagement de la rivière. Nous pensons que ce n'est pas la vocation de la commune de se transformer en promoteur immobilier ou en gestionnaire de logements. Par ailleurs le lieu n'est pas indiqué du tout pour y établir des logements, surtout sociaux. La constructibilité du lieu n'est d'ailleurs pas avérée. Après en avoir débattu, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas s'engager de suite, et de ne prendre une décision concernant ce projet financièrement très lourd, qu'après une étude de faisabilité. Notre étonnement fut énorme de constater que des travaux importants de réfection de charpente et de couverture ont été faits sur la dépendance sans l'aval du conseil municipal. M. le maire a autorisé ces travaux d'un montant de plus de 18 000 € de son propre chef, sans en informer le conseil municipal, et ce, avant même d'avoir présenté le projet en conseil. Nous trouvons inadmissible ce manque de respect et de transparence envers le conseil municipal.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Martine Heckel, Christian Pusca, Jean-Georges Schaefer, Mario Strebler





PEINTURES - DÉCORS **SCHMIDT**

4^{ème} génération de Maître Peintre, création en 1909

67110 GUNDERSHOFFEN

ENTREPRISE & MAGASIN

Z.A. HARDT-OUEST - route de Gumbrechtshoffen

Tél. : 03 88 729 112 - Fax : 03 88 728 970

Esthéticienne à domicile

Isabelle Nardin

17, rue de la Gare
67580 Mertzwiller

isabelle.nardin.auriege@gmail.com

Tél: 0983295430 / 06 14 98 27 32



LEY Fleurs

3 Place de l'école
67580 MERTZWILLER

Tel: 0388900551

Horaire:

Lundi 14h/18h

Mardi 9h/12h et 14h/18h

Mercredi 9h/12h

Jeudi Vendredi 9h/12h et 14h/18h

Samedi 9h/16h

Dimanche 10h/12h



CHAUFFAGE WAECHTER

Entretien - Dépannage

Tél. : 03 88 90 34 67

Entretien sur chaudière
fioul ou gaz.

Contrat d'entretien (dépannage
sous 24 h, en période de chauffe)

8A impasse des cordonniers
à Mertzwiller

Email : chauffage.waechter@hotmail.fr



Chapes traditionnelles et fluides
pour tous types de planchers chauffants

18, rue des Sapins
67580 MERTZWILLER
Tél.: 03 88 90 09 56
06 61 53 13 18
Fax : 03 88 90 09 56

info@alsachape.fr
www.alsachape.fr



DIFFINÉ

Pompes Funèbres



31 rue de Dahn - 67340 OFFWILLER - 03 88 89 31 25
5 rue du Lin - 67580 MERTZWILLER - (Anciennement BOURGER)



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



2, rue de l'étang (rte de Bitche) - 67580-MERTZWILLER
Tél: 03.88.90.17.84 - Fax: 03.88.90.17.91

Entreprise indépendante affiliée au réseau SECURITEST



Livraisons

Ventes au détail sur chantier

FIOUL - CHARBON - GAZ - CHARBON DE BOIS

25, rue de la Liberté - 67580 MERTZWILLER

Tél 03 88 90 31 74 - combustibles.ledig@orange.fr

PAYSAGISTE - HORTICULTEUR CELKA



- Création d'espaces Verts
- Elagage - Abattage
- Engazonnement - Plantation
- Entretien de Parcs et Jardins
- Pavage, Dallage, Bassins
- Vente de végétaux

4, rue Principale 67350 Neubourg
Tél. 03 88 90 36 49 - Fax 03 88 90 09 34

ENTREPRISE DE PEINTURE JACKY

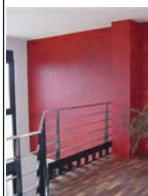


DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

Produits naturels et minéraux
Plafonds tendus
Rénovation d'objets anciens
Papiers peints
Résine

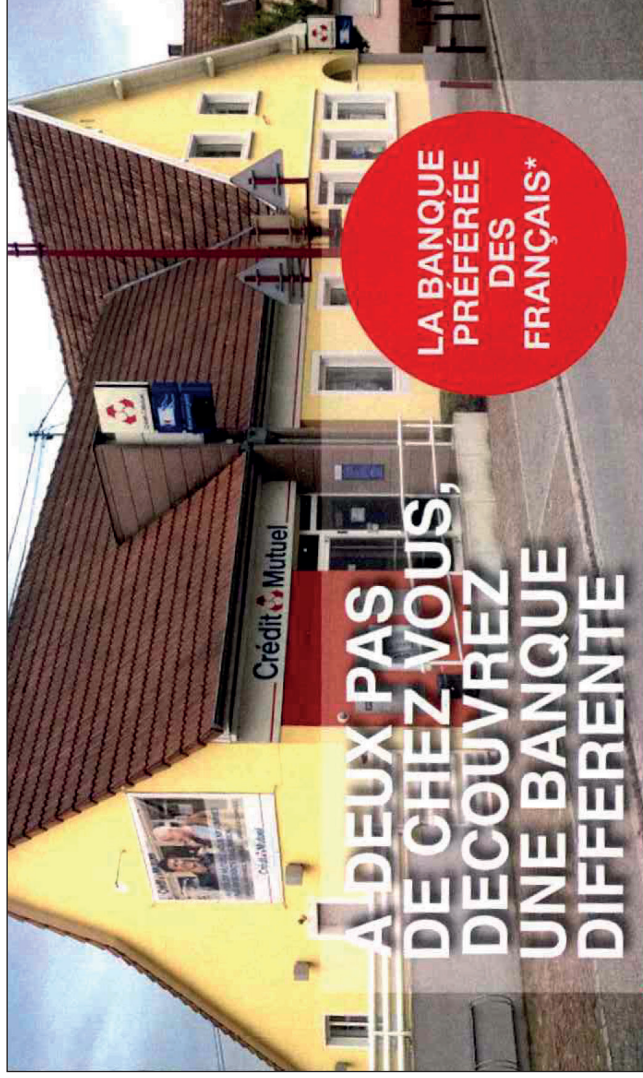
DECORATION EXTERIEURE

Ravalement de façades
Tapis de pierres
Balustrades, portails,...



10, rue du Docteur Albert Schweitzer - 67580 MERTZWILLER
Tél : 03 88 90 18 35 / Fax : 03 88 90 07 87

www.peinture-jacky.com



A DEUX PAS DE CHEZ VOUS, DECOUVREZ UNE BANQUE DIFFÉRENTE

BANQUE - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE MOBILE - PROTECTION DU DOMICILE

- ▶ **LE CRÉDIT MUTUEL EST UNE BANQUE COOPÉRATIVE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS-SOCIÉTAIRES.**

Elle n'est pas cotée en bourse, et c'est à ses clients qu'elle rend des comptes, et non à des actionnaires. ET ÇA, ÇA CHANGE TOUT.

- ▶ **UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE SES DÉCISIONS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

Chaque Caisse de Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège. C'est tellement plus simple et plus rapide.

- ▶ **UNE BANQUE QUI PRIVILEGIE VOS INTÉRÊTS**

Dans nos Caisses locales, les chargés de clientèle ne sont pas commissionnés. Ils vous conseillent en toute indépendance et au mieux de vos intérêts.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL AVENIR
32 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 67580 MERTZWILLER
COURRIEL : 01896@CREDITMUTUEL.FR

0 820 352 616 Service 0,12 € / min • prix appel

Mardi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 8 h 15 à 12 h 00



**TRANSFERT
FACILE**

GRATUIT

ENEZ CHEZ NOUS, NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT.

Avec le service "Transfert facile", le Crédit Mutuel prend en charge, **gratuitement et à votre place**, le transfert des opérations domiciliées sur votre compte actuel (prélèvements, virements permanents...) vers votre nouveau compte au Crédit Mutuel*.

À l'ouverture de votre compte

Vous choisissez l'heure et le jour auxquels un conseiller vous appellera pour recenser vos virements ou vos prélèvements.

"Je pensais que c'était compliqué de changer de banque, le Crédit Mutuel m'a prouvé le contraire et s'est occupé de tout".

Le jour du rendez-vous téléphonique

Un conseiller fait le point sur vos virements et prélèvements et informe à votre place tous les organismes.

Vos nouvelles coordonnées bancaires sont transmises gratuitement et aucun frais de mise en place n'est appliqué !

Crédit Mutuel

Vous disposez d'un droit d'opposition à l'usage de vos données personnelles à des fins de prospection. Adressez-vous à la Caisse de Crédit Mutuel de votre choix pour l'exercice de ce droit.

*Source : Baromètre image des grandes entreprises françaises Posternak-IFOP mai 2015.

**Compte-courant soumis à tarification des frais de tenue de compte (voir conditions dans la Convention Clarté du 1^{er} octobre 2015).

Caisse de Crédit Mutuel Avenir - Association coopérative inscrite à responsabilité limitée et à capital variable
RAC Strasbourg 778782235 - TVA intracommunautaire FR 61 778 782 235 - N° Orias 07003758 - Caisse
Crédit Mutuel affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

SUSS AUTOMOBILES



Le spécialiste français du pare-brise



Concessionnaire
MULTIMARK Service®

« spécialiste camping car »

- **VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**
- **MÉCANIQUE**
- **CARROSSERIE**
- **LOCATION VÉHICULES, UTILITAIRES, ET MINIBUS**



2 adresses pour vous servir !



ACCUEIL - HALL D'EXPO

18 route de Bitche
67580 MERTZWILLER
Tél : +33 (0)3 88 06 79 69
expo@suss-automobiles.fr



ATELIERS

50 rue du Général Leclerc
67580 MERTZWILLER
Tél. : +33 (0)3 88 90 34 94
accueil@suss-automobiles.fr

www.suss-auto.com

BOULANGERIE PATISserie GOEHRY

Apéritifs - dessert glacés - desserts de fêtes

pâtisserie traditionnelle

presse - tabac - loto

Campaillette
• ARTISAN BOULANGER •



12, rue du Général de Gaulle 67580 Mertzwiller tél. 03 88 09 30 19
55, rue principale 67360 Eschbach tél. 03 88 73 17 21

Institut de Beauté

*Belle Au
Naturel*

Extensions de cils - Microblading - Soins visage
et corps - Pose de gel et vernis semi permanent -
Manucure - Epilations - Maquillage

Offre* spéciale, profitez d'une remise
de 10% sur les extensions de cils ou sur le
microblading.

* Offre valable 1 fois par personne jusqu'au 30 janvier 2018 inclus.
Uniquement valable sur une première pose et non sur un entretien.

Horaires d'ouverture

Votre institut de beauté vous accueille sur rendez-vous

Lundi 9h à 12h - 13h00 à 19h

Mardi 9h à 12h - 13h00 à 20h

Mercredi Fermé

Jeudi 9h à 18h

Vendredi 9h à 12h - 13h00 à 19h

Samedi 8h à 13h



Belle Au Naturel Mertzwiller - 03 88 09 63 96
belleaunaturel67@gmail.com
4 rue de l'étang 67580 MERTZWILLER

auberge

*aux
deux clefs*

Angela Lola Regnier et leur équipe vous présentent une carte
qui évolue au fil des 4 saisons. Venez voyager votre palais avec nos
spécialités de poissons de mer, notre cuisine fine française et plats alsaciens.





Création et
Rénovation de
Salle de bains

Rénovation et
Agencement
d'intérieur

UNE SALLE
D'EXPOSITION
OUVERTE
DU
LUNDI
AU
SAMEDI

12 Rue des Genêts 67110 GUNDERSHOFFEN - Tél : 03.88.90.16.52 - www.denni-carrelage.fr - 

Il y a du changement rue de la Gare...

L'escale
des
Sens

L'institut de beauté
«L'Escale des Sens, chez Pauline»,
installé depuis janvier 2016
au 29 rue de la Gare à Mertzwiller,
vient de changer d'adresse.

Dorénavant le centre de beauté
se situe au 12 rue Charles Munch,
dans le nouveau lotissement du village.

CONTACT: 07 81 71 72 21

Le local rue de la Gare ne reste cependant pas
inoccupé. Celui-ci est repris par
Monique Molitor
gérante depuis août 2018 du centre
«Le repère des pieds».

Pour toujours mieux prendre soin de sa clientèle
Monique propose ses prestations à domicile.

Au plaisir de vous revoir, nous vous souhaitons
une bonne et heureuse année 2019!

"Le repère des pieds"
Soins des pieds
Monique Molitor

Sur RDV et domicile Tél: 06.12.64.19.11
29,rue de la gare
67580 Mertzwiller



SOPROFEN NETWORK

Solutions de protection pour l'habitat

SOPROFEN FERMETURES

SOPROFEN Network

Concepteur et fabricant de volets roulants, portes de garage, protections solaires

AVS Allo Volet Service

SOPROFEN Network

Service de dépannage, réparation et modernisation de volets toutes marques

Suivez-nous :



ZA LE BOSQUET • 67 580 MERTZWILLER

Tél : 03 88 90 50 25 • Fax : 03 88 90 16 75

www.soprofen.fr

Maitre Boulanger - Pâtissier - Traiteur

DURRENBERGER

Fondée en 1882



Du lundi au vendredi
De 4h30 à 19h00
Samedi
De 5h00 à 16h00
Dimanche
De 7h00 à 12h00

03 88 90 39 27

Rejoignez-nous
sur facebook



13 Rue de la Liberté - 67580 Mertzwiller



Porcelanosa
Venis
Villeroy et Boch
Tagina



RADUL ANDRE
CARRELAGE - CHAPE

3, rue de l'activité - 67580 MERTZWILLER
Tél. 03 88 90 11 03 - 06 07 42 75 34

Salle
d'Exposition

Restaurant Snack
SARIKAYA
Sandwichs variés
à emporter ou sur place



Tél : 03 88 90 41 49
Fax : 06 78 58 05 84
sarikaya.sarl@gmail.com
30, rue du Gal. de Gaulle
67580 MERTZWILLER



Arsène DURRENBERGER MENUISERIE



3b rue de la Boissellerie - 67580 MERTZWILLER

03 88 90 48 00 - 06 24 60 05 39

arsenedurrenberger@orange.fr



www.sanitaire-chauffage-mertzwiller.fr

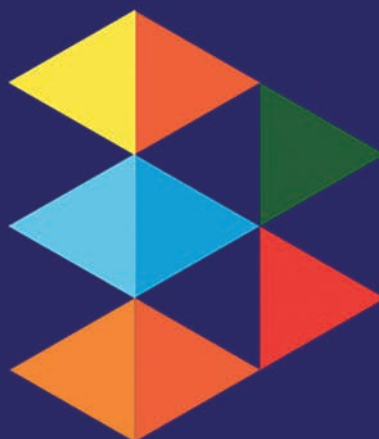
Tél. 03 88 90 40 80 - Fax 03 88 90 16 15 - email : espace.wendling@orange.fr

Sanitaire - chauffage - solaire
énergie renouvelable - dépannage et entretien

Siège social: 11 rue de Bitche B.P. 20 - 67580 MERTZWILLER

SIRET 503 814 691 000 13 - APE 4322A - TVA FR 76503814691 - N° de Gestion 2008 B 1052 - RCS Strasbourg TI 503 814 691

L'exigence au



rendez-vous!

FANATIQUE BOIS

MATZ NICOLAS

06 78 14 48 64 - 62 RUE DE NEUBOURG

MERTZWILLER - matznico@hotmail.fr

CREATION - RENOVATION - SUR MESURE - POSE

auchan drive.fr

<http://www.auchandrive.fr/drive/schweighouse-897>

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h30

Auchan Schweighouse *mon Alsace, ma Vie, mes Envies*

350 Collaborateurs à votre service
et fiers de vous proposer le plus grand assortiment
de produits alsaciens de toute l'Alsace du Nord



<https://www.facebook.com/SchweighouseAuchan/>

www.auchan.fr

Ouvert du Lundi au vendredi
de 8h30 à 21h00
et le Samedi de 8h00 à 19h30

7 Rue de Niederbronn
67590 Schweighouse/Moder
Tél. : 03.88.07.25.00



Jean-Claude Strebler

Maire de Mertzwiller

les adjoints et conseillers municipaux

vous souhaitent une bonne et heureuse année ainsi qu'à vos proches.